



Affaire «Hayat Regency»  
**LE PARQUET D'ORAN OUVRE  
UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE** P.3



**La justice  
espagnole  
ouvre le dossier**

**ENQUÊTE  
SUR UN  
GÉNOCIDE**

**AU SAHARA OCCIDENTAL** P.6



*Le juge Baltasar Garçon va instruire une plainte pour génocide déposée contre 32 responsables marocains.*



**Deneuve  
aime l'argent  
de Khalifa  
mais pas  
Khalifa !** P.5

**Procès Khalifa  
Le «réquisitoire»  
de la défense** P.5

Privatisations

# Temmar veut séduire les Européens

**Hamid Temmar ne veut pas baisser les bras. Le ministre de la Participation et de la Promotion de l'investissement entamera bientôt une nouvelle tournée européenne pour promouvoir sa politique de privatisation des entreprises publiques.**



Hamid Guemache

Cette fois, le Monsieur privatisation ciblera les Régions européennes au moment où la privatisation des entreprises publiques marque le pas. Les investisseurs étrangers reprochent souvent à l'Algérie le manque de transparence qui entoure la vente des entreprises publiques. «Maintenant, nous visons les Régions, ce qui nous permettra d'organiser des Road-shows en fonction des potentialités de ces Régions et de ce qu'elles peuvent nous apporter», a déclaré à l'APS Temmar qui se trouve à Marseille où il participe aux travaux de la première Convention internationale pour une approche territoriale du développement. La décision de retourner en Europe pour promouvoir la privatisation intervient dans un contexte marqué par le lancement de la nouvelle stratégie industrielle du pays dont l'application commencera fin 2007. Le gouvernement compte énormément sur les investisseurs étrangers et les privatisations pour relancer l'industrie nationale en panne depuis plusieurs années. Le «Monsieur privatisation» du gouvernement a indiqué contacter nombre de décideurs européens sur cette approche régionale du développement, notamment Mme Danuta Hübner, Commissaire en charge de la politique régionale à la Commission européenne. En 2006, Temmar avait animé moult «Road-shows» en Europe pour présenter aux investisseurs potentiels les entreprises algériennes éligibles à la privatisation.

Durant les travaux de cette Convention internationale, Temmar a présidé la première séance plénière sur le thème «Vision stratégique des territoires

dans la politique de développement». Hamid Temmar a critiqué le processus de Barcelone qui «n'a pas donné les résultats escomptés» et a proposé une densification des relations euro-méditerranéennes à l'échelle des Régions. L'objectif de cette nouvelle approche «est de faire en sorte qu'il y ait une sorte d'accord entre les Régions» des deux rives de la Méditerranée «pour pouvoir travailler ensemble» sur des dossiers plus concrets, a-t-il dit à l'APS. «On a besoin de fonctionner ensemble», a-t-il ajouté, citant l'évolution des échanges notamment économiques entre les deux rives, dans une logique de partenariat par laquelle les Régions de la rive Nord peuvent largement contribuer, notamment sur le plan des transferts vers le Sud des «innovations, des intelligences économiques, des pôles d'excellence». «Notre pays a décollé», a-t-il poursuivi, indiquant avoir enregistré une «très bonne écoute» après qu'il eut présenté l'évolution de la croissance économique et sociale de l'Algérie auprès des partenaires et investisseurs internationaux durant ce forum de Marseille. «Nous suivons de plus près» les perspectives de cette approche territoriale du développement régional, a encore souligné Temmar, indiquant participer à cette rencontre internationale pour «représenter le président Abdelaziz Bouteflika, qui y avait été invité par le président de la Région PACA (Provence-Alpes-Côte d'Azur)», Michel Vauzelle. De nombreux ministres et experts venus de différentes régions du monde, ainsi que des représentants d'institutions internationales se penchent depuis lundi jusqu'à mercredi, à Marseille, sur le thème des collectifs locaux comme «facteurs d'équilibre et de solidarité».

## Congrès de la fédération des pétroliers Sidi Saïd et l'honneur de l'UGTA

Fayçal L.

C'est un discours-bilan que le secrétaire général de l'UGTA a tenu hier devant les participants au troisième congrès de la fédération nationale des travailleurs du pétrole UGTA. Devant près d'un millier de personnes, Sidi Saïd a déclaré «accepter les critiques mais pas les insultes», tout en ajoutant que «je n'ai aucun problème avec les syndicalistes». En ouvrant les travaux de cette réunion organisée, le secrétaire général de l'UGTA a tenu d'abord à rendre hommage au secrétaire général sortant de la fédération des pétroliers, M. Badreddine, «qui a décidé de passer le relais à une nouvelle direction», et salué les décisions du gouvernement «de maintenir son soutien aux prix du lait, de créer des marchés de fruits et légumes afin de réguler et préserver ainsi le pouvoir d'achat des travailleurs». «Les pouvoirs publics ont manifesté une volonté d'aller vers l'augmentation du pouvoir d'achat pour que les hausses salariales récentes et celles qui vont venir puissent être ressenties par les familles des travailleurs concernés», a-t-il ajouté. Reconnaisant les difficul-

tés existantes au niveau de l'organisation, le secrétaire général a invité les syndicalistes «à être solidaires et à régler les problèmes avec le dialogue et la concertation et non pas avec la violence».

Le patron de la centrale syndicale dira ensuite que «l'UGTA appartient aux syndicalistes avec qui je n'ai aucun problème». Mieux, Sidi Saïd a été jusqu'à dire que «le jour où je porterai préjudice à l'honneur de l'organisation, je me tirerai une balle dans la tête». A titre d'exemple, il cite le cas des travailleurs licenciés de l'ETUSA, dont le problème date de 1998 et qui n'a été réglé qu'en 2007.

A ce titre, le secrétaire général de la centrale syndicale plaide pour le dialogue «pour le règlement des problèmes des travailleurs». «Il rendra ensuite hommage au travail accompli par les experts de l'UGTA lors des travaux des assises de la nouvelle stratégie industrielle». Sur un plan interne, il dira que la centrale va réorganiser ses structures en portant le nombre des fédérations de 15 actuellement à 30.

L'objectif de cette réorganisation, selon lui, est de «rapprocher les élus des différentes fédérations des

collectifs à l'intérieur des entreprises publiques et privées et de l'administration et permettre l'émergence d'une nouvelle génération d'élus syndicaux». Cette réorganisation permet aussi de «créer une coordination pour anticiper les problèmes et leur trouver des solutions le plutôt possible avant qu'ils ne dégénèrent», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le secrétaire général sortant de la fédération des pétroliers a plaidé pour un plan d'action qui «devrait affirmer, sur le plan social, le lien entre le développement économique et l'amélioration du pouvoir d'achat des producteurs de richesses, tout en privilégiant la concertation et la préservation de la cohésion sociale». Il s'agit selon Badreddine de «consolider les entreprises et les filiales du secteur et préserver les emplois». L'orateur, également secrétaire national chargé des affaires économiques à la centrale syndicale, a mis l'accent sur la nécessité de «déployer la syndicalisation en direction des travailleurs, élargir la formation syndicale et de développer la liaison avec les collectifs à travers les assemblées générales».

## ANALYSE

Kharroubi Habib

**E**n France, à quelques semaines du 1er tour de l'élection présidentielle, tous les sondages concordent concernant la montée en

puissance du candidat centriste François Bayrou dans les intentions de vote des électeurs. Le président de l'UDF a franchi la barre des 20% qui font de lui, désormais, un sérieux postulant pour le deuxième tour de la compétition présidentielle. En tout cas, à moins d'un retournement massif de l'électorat français dans l'isolement, Bayrou va être l'homme avec lequel la droite aussi bien que la gauche devront, à l'avenir, compter dans tous les cas de figure.

Si d'aventure c'est lui qui sera vainqueur, l'UMP et les socialistes vont devoir faire avec cet homme qui a bâti sa stratégie électorale sur le refus de la division de la France entre droite et gauche. Ce centriste mène, en effet, campagne en promettant que, dans l'intérêt de la France, il gouvernera en cas de victoire, avec les bonnes volontés des deux camps sur la base de son programme qualifié de «social-économique».

Parti très bas dans les sondages, François Bayrou est parvenu à capter l'intérêt de l'opinion française au-delà de sa frange minoritaire acquise par tradition aux valeurs centristes dont il est, avec l'UDF, la représentation dans le panorama politique français. C'est la preuve que sa proposition de dépassement du clivage traditionnel entre droite et gauche qui se traduit par des alternances au pouvoir sans influence déterminante sur la réalité économique et sociale de la France attire et fédère plus que ne l'ont pensé possible les états-majors des Partis de droite et de gauche, toujours

**Bayrou: et si c'était lui**

accrochés à leurs schémas de démarcation doctrinale.

Dans sa démarche, François Bayrou a pour modèles deux illustres devanciers: le général

De Gaulle et Pierre Mendes France. Lun et l'autre, dans des contextes spécifiques mais soucieux de rassembler toutes les compétences nationales pour sortir le pays des difficultés auxquelles il se trouvait confronté, ont chacun, avec plus ou moins de réussite, cherché à gouverner avec des équipes et des majorités plus larges que leur famille politique d'origine.

C'est apparemment ce que, fatigués des alternances gauche-droite stériles, les Français, de plus en plus nombreux, souhaitent. François Bayrou a, en tout cas, réussi l'impensable, il y a peu, pour ses plus fidèles partisans: devenir un acteur incontournable dans la future scène politique française de l'après Chirac.

A supposer même qu'il n'atteigne pas le second tour, il va à l'évidence faire un score électoral au premier qui fera de lui un des arbitres de la confrontation finale. Il y a alors à parier que dans cette position, Zarkozi et Ségolène Royal, si ce sont eux qui vont rester, pour le tour du mois de mai, vont devoir composer avec ce personnage atypique qui démontre qu'avec lui le courant centriste a cessé d'être «mou» et à la remorque des autres chapelles politiques.

Pour ce qui concerne les relations algéro-françaises, la possible arrivée de François Bayrou à l'Élysée, pourrait amorcer l'instauration d'un climat moins passionné et passionnel et leur entrée dans une ère où l'intérêt bien compris de chaque pays prévaudra dans leur prise en compte.

## Réconciliation nationale Le délai pour l'indemnisation n'a pas encore expiré

Le délai pour l'indemnisation des familles concernées par les mesures de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale «n'a pas encore expiré», a affirmé hier à Alger, M. Merouane Azzi, chef de la cellule d'assistance judiciaire de mise en oeuvre de la Charte.

Invité du Forum d'El-Moudjahid, Azzi a indiqué que «le délai d'octroi des procès-verbaux par la police judiciaire (Sûreté et Gendarmerie nationales) aux familles concernées a été fixé à un an», ajoutant que «ces familles disposent d'un délai de six mois pour engager une action judiciaire en vue de prouver la disparition ou le décès conformément aux dispositions de la Charte promulguée en février 2006». Exposant le bilan de l'action de la cellule, Azzi a précisé que cette dernière a réceptionné plusieurs dossiers concernant divers cas, ajoutant que sur 800 dossiers relatifs aux familles de disparus et de terroristes abattus dans le cadre de la lutte antiterroriste, 600

ont fait l'objet de décision. 40 dossiers relatifs aux enfants nés dans les maquis ont été reçus dans le but de leur inscription à l'état civil, outre les 80 recours introduits pour rejet des dossiers par les commissions de wilaya.

La cellule a également reçu des dossiers concernant des franges non prévues par les mesures de la Charte qui attendent d'être réglés, tels le dossier des ex-internes du Sud et celui des victimes des mutineries des prisons, a-t-il ajouté.

Tirage du N°3713  
192.815 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
ORAN - PRESSE  
au Capital de 122.493.600,00 DA

Président  
Directeur Général  
Directeur  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

Direction - Administration  
Rédaction centrale  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

Fax Pub: 041.32.69.06  
Fax et Rédaction  
041.32.51.36 / 32.69.06  
Imp.: Oran: imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
Alger: SIMPRAL  
Constantine: S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail: [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidienorand@yahoo.fr](mailto:lequotidienorand@yahoo.fr)  
Rédaction Algéroise  
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57  
Rédaction Constantinoise  
Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80  
Diffusion: Ouest: SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
Centre: SEDOR - Est: SO.DI. PRESSE

Affaire «Hayat Regency»

# Le parquet d'Oran ouvre une enquête judiciaire

H. Saaïdia

Le scandale lié à l'hôtel Hayat Regency, situé à Oran, est dans le collimateur de la justice. Une information judiciaire pour émission de chèque sans provision a été ouverte par le parquet contre l'Italien Mario Roncalli, a-t-on appris hier, auprès du parquet général près la Cour d'Oran.

L'enquête judiciaire qui fait suite à une plainte pour chèque sans provision déposée, le 13 janvier 2007, par le propriétaire de cet hôtel, Hadj Mokhtar Mehiedine, contre Mario Roncalli, est en cours au niveau du parquet d'Es-Sénia près la Cour d'Oran. Hayat Regency, un nouveau complexe hôtelier s'étendant sur 5 hectares dans la périphérie est d'Oran, est au coeur d'une grande arnaque dont l'histoire remonte à juin 2006, date où cette monumentale structure hôtelière érigée moyennant un crédit bancaire CPA a été rachetée par un «investisseur» italien nommé Mario Roncalli. Le montant de cette transaction qui a été, alors accompagnée d'une campagne publicitaire à grandes pompes et d'une cérémonie de signature grandiose, était de 5 milliards de DA, avec comme clause une avance de 10%. Or, ce n'était que du tape-à-l'oeil, puisque le chèque de 500 millions de DA remis par l'Italien à Hadj Mokhtar était sans provision. Le propriétaire de l'hôtel ne saura qu'il s'est fait bel et bien arnaqué que quelques mois plus tard, le jour où il se présente à l'agence Point du Jour Oran de Société Générale Algérie pour encaisser le chèque, laquelle banque lui délivrera un certificat de non-paiement, certifiant que le chèque en question a été rejeté par la banque pour défaut de provision. Après plusieurs promesses de régler la situation, non tenues par Mario Roncalli qui, selon Hadj Mokhtar, usait de tergiversations pour ne pas payer le montant dû, la victime déposa plainte, en janvier dernier, pour chèque sans provision auprès de la Gendarmerie nationale (Section de recherches) contre l'Italien qui est, par ailleurs, l'administrateur unique de Promeda, une société italienne pour la promotion et le développement en Algérie du groupe Gruppo Beta Soluzioni Tecnogiche, le promoteur du grand projet «Voile Méditerranéenne», un ensemble d'équipements touristiques, sportives et culturels dans le cadre de la future zone d'extension touristique (ZET) de Madègh (sur le littoral ouest d'Oran), auquel une enveloppe consistante, 58 milliards de DA, est consacrée par l'Etat. Convoqué par le parquet, Mario a demandé qu'on lui permette de rejoindre son pays pour pouvoir régler la situation en procédant à un virement bancaire. Depuis, il n'a donné aucun signe de vie et est, aujourd'hui, signalé en état de fuite par la justice algérienne. Devant ce fait, Hadj Mokhtar a récupéré, le 28 février dernier, son

hôtel en se prévalant d'une série d'engagements à régler, non tenus par Mario Roncalli, engagements signés «Mario Roncalli, le P-DG du Groupe Beta». Découvrant que plusieurs objets de valeur ont disparu et son complexe hôtelier se trouvait dans un piteux état avec la dégradation de plusieurs blocs dont, notamment sa résidence «Le Château», qui comprend à elle seule 7 suites, un restaurant italien, une salle de réunion de 80 places, 14 bungalows dont 4 suites, une piscine-solarium, une piscine avec une grande esplanade, entre autres, le maître des lieux déposera une deuxième plainte pour vol contre, cette fois-ci, Cappa Teseano, le compatriote de Mario Roncalli à qui il a confié la gestion de l'établissement, selon l'avocat de Hadj Mokhtar. En recouvrant son hôtel, Hadj Mokhtar n'a pu que limiter les dégâts car, il a hérité d'un lourd passif et d'un 4-étoiles dans un état désastreux, le résultat de 8 mois d'abandon sous l'ère Mario. En effet, le maître des lieux s'est retrouvé obéré de dettes contre son gré : factures impayées d'électricité, d'eau, de téléphone, d'assurances, de fourniture, non-paiement d'impôts, plusieurs mois de salaires impayés pour le personnel d'hôtel, dégradation de plusieurs compartiments de l'établissement et même vol d'équipements... Mario Roncalli, qui a été accueilli avec les fleurs, début 2006 à Alger, parmi une délégation d'hommes d'affaires et d'investisseurs italiens, est le fondateur et propriétaire de Promeda qui n'est, en réalité, qu'une entité commerciale ouverte en Algérie avec capital de 100.000 DA avec un registre de commerce «importation de meubles». Ce qui pourrait, selon toutes vraisemblances, avoir un lien avec les avantages fiscaux et parafiscaux (1,3 milliards de DA) dont a bénéficié Mario dans le cadre de l'ANDI arguant de l'ameublement de Hayat Regency. Le détournement de ces privilèges, censés appuyer des projets d'investissement à des fins purement lucratives, est d'autant possibles qu'aucune pièce de meuble n'a été ajoutée par l'Italien au décor de l'hôtel qui était mis à profit par l'Italien (à la fois comme nom patrimonial et logo «Promeda Hayat Regency») et comme haute résidence d'accueil pour attirer des opérateurs étrangers intéressés par le projet pour drainer des investisseurs européens intéressés par le méga-projet «Voile Méditerranéenne». Hayat Regency, situé à la sortie est de la ville d'Oran, a nécessité une enveloppe de plus de 700 milliards de centimes pour sa construction et son équipement. Réceptionné l'été dernier, ce complexe R+8, jardins et sous-sol dispose de 300 chambres, 21 suites, une suite présidentielle de 300 m<sup>2</sup>, 3 restaurants, 3 salles de conférence, une résidence VIP de grand standing (Le Château), une cité de 14 bungalows ainsi que plusieurs infrastructures de détente dont une piscine et 3 courts de tennis.

Affaire BCIA

## Aucun appel du verdict n'a été formulé

H. Saaïdia

Aucun pourvoi en cassation n'a été formulé jusqu'à hier mardi contre le verdict de l'affaire BCIA, a-t-on appris auprès du procureur général de la Cour d'Oran, alors que la date butoir pour interjeter appel suivant le délai fixé par la loi est dimanche 11 mars. Aucun appel du verdict prononcé mercredi 28 février par le tribunal criminel d'Oran concernant l'affaire de la BCIA n'était enregistré jusqu'à hier au niveau du greffe de la cour d'Oran, alors que le délai n'a pas encore expiré puisque les parties concernées disposent de 10 jours (seuls les jours francs étant comptés) après le prononcé du verdict, précise la même source. Seul un pourvoi devant la Cour suprême ayant trait à l'intérêt civil a été reçu jusqu'ici par le service de greffe de la cour d'Oran alors qu'aucun pourvoi sur l'action publique n'a été formulé par les différentes parties de l'affaire, y compris le parquet général. Tout en estimant que ce fait

peut être expliqué par la satisfaction de toutes les parties intéressées quant à la sentence du tribunal, le parquet général tient, néanmoins, à souligner que «cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de pourvois puisque le délai n'a pas expiré encore».

D'autre part, on apprend auprès d'un avocat représentant la partie civile, la Banque Extérieure d'Algérie, que la BEA a déjà engagé des démarches pour procéder à la saisie-arrêt des biens immobiliers en France et le blocage des comptes à l'étranger d'un nombre d'accusés condamnés, dont les patrons de la BCIA, les Kharoubi qui possèdent 9 comptes dans des banques étrangères, dont Crédit Lyonnais et Crédit Agricole. Mais cette démarche n'a pas abouti jusqu'à maintenant, selon la BEA.

Il est à noter que la BEA a procédé à une saisie-arrêt des soldes BCIA et BEA et autres effets de commerce qui est loin de couvrir le préjudice causé, 13,2 milliards de DA, ne dépassant guère 1%.



Ph.: B. H. Karim

**Raina Raikoum**

Ahmed Saïfi Benziane

## La dernière chance

**S**ur fond de dissolution d'une société algéro-américaine (?) pour des raisons de santé politique et d'un procès qui a avalé une bonne partie de notre capacité de développement dans ce Califat qu'est devenu le pays, il semble se dessiner pour une fois un débat qui aura au moins le mérite d'exister. Quarante ans d'indépendance, ajoutés à la course vers le gigantisme industriel, ajoutés à un socialisme sans prolétariat, ajoutés à un libéralisme de containers, n'ont pu nous mener qu'à une fonction du premier degré à plusieurs inconnues: survivre au temps. Un miracle mathématique insoluble en l'état de l'Etat. Un casse-tête où même les Chinois recaleront du fait d'avoir voulu construire un pays sans ses habitants.

Les choses se faisant par tradition à l'envers, l'Algérie se dote maintenant, une fois de plus, d'une stratégie industrielle qui permettra probablement aux divers acteurs de se prononcer sur les grands choix d'avenir. Cela a été rendu possible grâce à la découverte de l'existant, c'est-à-dire de la matière grise, bien que grisée par l'attente de l'institution. Une stratégie enfin qui nous dira comment ont été menées les grandes décisions d'un sommet qui se prenait pour le toit du monde, sans concertation avec un peuple fait de tout et de rien. Nous prenons enfin à réfléchir et à faire réfléchir des spécialistes sur des questions vitales tout simplement parce qu'on s'est rendu compte que l'Algérie en regorgeait.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire à condition de bien le faire et prendre conscience de l'amorce du dernier tournant pour éviter le précipice pour toujours. Le précipice c'est cette perte de contrôle ir-

réversible de l'appareil productif avec ses impacts sociaux et ses dérives imprévisibles pour un pays fragilisé par les «trous d'air» dans les caisses de l'Etat. Que ceux qui ont rempli leurs comptes à l'étranger se poussent un peu pour laisser les véritables amoureux de l'Algérie faire leur travail: redresser les torts causés à un peuple spectateur d'une pièce tragique. Que ceux-là partent avant que la situation ne devienne impossible à gérer et qu'il ne leur soit réservé le sort de tous ceux qui se sont trompés de peuple.

Une stratégie industrielle a besoin d'un terrain propre pour y semer des graines saines. Elle a besoin d'être discutée dans la sérénité des grands moments pour donner des récoltes pérennes. Elle a besoin d'associer les défenseurs et les contradicteurs d'une vision sans exclusive. Elle a besoin d'adhésion autour d'objectifs clairs. Une stratégie n'est pas une vengeance, c'est un outil à la portée des générations futures qui sont déjà là, la bouche pleine de salive pour nous cracher dessus et nous rappeler notre soumission à de faux prophètes qui nous ont noyés dans la mélancolie. Nous rappeler notre passé et leur avenir. Nous rappeler le mensonge collectif auquel nous avons adhéré par notre impuissance à renvoyer ceux qui ont détruit le pays.

Les chartes de Tripoli, d'Alger, la charte nationale et une batterie d'autres réflexions avaient préalablement défini les contours de ce que l'Algérie devait adopter comme stratégie industrielle. Reprendre une fois de plus ces réflexions ne nous fera certainement pas de mal pourvu que ce soit les dernières avant le grand bond en avant. Ou le dernier saut dans les oubliettes.

El-Islah

## La bataille politico-judiciaire se poursuit

Sofiane M.

Les pro-Djaballah se sont félicités, dans une déclaration rendue publique, d'avoir «obtenu gain de cause devant la première chambre administrative près la cour d'Alger qui a rejeté, lundi, les requêtes introduites par l'aile dissidente du MRN et le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales contre Djaballah et son secrétaire national chargé des finances et des équipements». La chambre administrative a expliqué le rejet des requêtes déposées en dates du 25 juillet et du 1 octobre 2006 par le ministère et les dissidents, par le fait que l'affaire est toujours en appel près du conseil d'Etat. L'aile dissidente d'El-Islah avait introduit une plainte à l'encontre de Djaballah pour lui interdire de se présenter en qualité de président du mouvement. Les dissidents avaient accusé Djaballah d'avoir porté atteinte au mouvement lors des élections partielles au cours des-

quelles le parti a été classé parmi les derniers par les résultats obtenus. Une deuxième plainte a été aussi introduite pour demander l'ouverture d'une enquête financière sur les biens mobiliers et immobiliers du mouvement Islah. L'aile dissidente avait également déposé une troisième plainte concernant l'utilisation du nom du mouvement, ses biens, son cachet et son compte par l'actuelle direction en portant atteinte à sa réputation et à sa ligne politique. Contacté par téléphone M. Mohamed Boulahia, qui a été désigné nouveau président du mouvement El-Islah lors du congrès du 1er mars dernier, a affirmé que cette déclaration signée par M. Lakhdar Ben-Khellaf n'est qu'une «manoeuvre politique des pro-Djaballah», puisque, selon notre correspondant, la décision de la chambre administrative n'est qu'une simple interprétation. Il ajoute, dans ce contexte, que la nouvelle

direction du MRN n'a jamais saisi la chambre administrative et de ce fait on ne peut parler d'un rejet.

«C'est fini pour Djaballah. Nous avons tenu notre congrès avec une autorisation en bonne et due forme de la wilaya d'Alger en présence d'un huissier de justice et de 1.867 délégués du mouvement représentant 44 wilayas du pays. Le congrès s'est déroulé dans de bonnes conditions et nous avons renouvelé toutes les instances d'El-Islah après la décision des présents d'écarter M. Djaballah et deux de ses lieutenants», souligne notre correspondant qui précise qu'un dossier avec toutes les pièces justificatives a été déposé au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Notre source a aussi annoncé que deux membres de la nouvelle direction du mouvement ont été désignés pour suivre le dossier de la restitution des biens mobiliers et immobiliers du mouvement Islah.

République Algérienne Démocratique et Populaire

**MINISTÈRE DES TRANSPORTS  
ETABLISSEMENT PUBLIC DE  
TRANSPORT URBAIN D'ORAN - ETO**

## Avis d'appel d'offres national N°01/07

L'établissement public de transport urbain d'Oran-ETO lance un appel d'offres national pour la location des espaces publicitaires situés sur ses autobus exploités dans l'agglomération d'Oran

L'appel d'offres est réservé uniquement aux personnes physiques ou morales activant règlementairement dans le domaine de la publicité.

La location des espaces publicitaires se fera en un seul lot selon les paramètres décrits dans le cahier des charges

Le cahier des charges pourra être retiré à compter du 07 mars auprès de:

**ETO, direction de l'Administration et des Finances  
Zone industrielle d'Es-Sénia, N°2 - Oran  
Téléphone: 041.58.10.55 - Fax: 041.58.10.56**

contre un règlement de 1.000 DA versé à notre compte bancaire N°405 401 76584 6106 ouvert auprès de la BDL, Agence 405 Es-Sénia-Oran, et les copies légalisées du registre de commerce et de la carte fiscale, ainsi qu'un mandat de l'employeur et d'un cachet officiel pour accusé réception

Les soumissionnaires devront déposer leurs offres sous pli fermé portant les mentions «Appel d'offres N°01/07- A ne pas ouvrir-location d'espaces publicitaires», au plus tard le 21 mars 2007 à 10 heures, au siège de l'ETO et resteront engagés par leur offre pour une durée de 45 jours.

L'ouverture des plis aura lieu le 21 mars 2007 à 11 heures au siège de l'ETO en présence des représentants des soumissionnaires.

République Algérienne Démocratique et Populaire

**WILAYA D'ADRAR  
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

## Avis d'appel d'offres national ouvert 02/2007/D.Environnement

La direction de l'Environnement de la wilaya d'Adrar lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour «Etude d'impact et d'aménagement de la décharge contrôlée à REGANE».

Les bureaux d'études, qualifiés dans le domaine d'étude et d'engineering environnementales, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'environnement de la wilaya d'ADRAR sise à ancien siège de wilaya Ouled Oungal, Tél/Fax: 049.96.90.49

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes en cours de validité:

Offre Technique:

- Caution de soumission (> 1% du montant de l'offre), copie originale
- La déclaration à souscrire
- Certificat de visite des lieux délivré par le service contractant
- Le cahier des charges signé et paraphé sur toutes les pages
- Un planning de réalisation des travaux décrivant l'enchaînement des tâches
- La liste du matériel à engager dans le projet accompagnée des pièces justificatives
- La liste des références réalisées par l'entreprise pour des projets similaires
- La liste des moyens humains affectés pour l'exécution des travaux accompagnée des CV
- Registre de commerce et statut de l'entreprise
- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH
- Le certificat de qualification et/ou agrément dans le domaine d'étude et d'engineering environnementales
- L'extrait de rôle de moins de trois (03) mois apuré
- Extrait du casier judiciaire du signataire du dossier datant de moins de trois mois.
- Les bilans comptables certifiés des trois derniers exercices.

Offre Financière:

- Soumission
- Devis estimatif et quantitatif
- Bordereau des prix unitaires

L'enveloppe principale doit contenir deux enveloppes distinctes cachetées:

- offre technique
- offre financière

Les enveloppes intérieures doivent porter le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Les offres doivent être adressées à Monsieur le Directeur de l'Environnement d'ADRAR, Direction de l'environnement BUREAU DES MARCHÉS, sous double pli cacheté et anonyme portant la mention

**«Soumission à ne pas ouvrir»**

Le retrait des cahiers des charges ne peut se faire qu'après parution du présent avis dans le BOMOP ou sur un quotidien national pour «Etude d'impact et d'aménagement de la décharge contrôlée à Timimoun».

La date limite de dépôt des offres est fixée à 30 jours, à compter de la date de la première parution du présent avis dans le BOMOP et/ou sur les quotidiens nationaux; la date de dépôt est fixée du...au... à 12 heures. L'ouverture des plis pour les offres techniques sera tenue le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 14h30, en séance publique au siège de la direction de l'Environnement de la wilaya d'Adrar. L'ouverture des plis financiers des seules offres techniques retenues sera tenue quinze jours (15) après l'ouverture des plis techniques, à 14h30 mn; les soumissionnaires peuvent assister à cette séance. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 90 jours, à partir de la date du dernier délai de dépôt des offres.

**NB:** Au cas où la date limite de dépôt des offres coïncide avec un jour férié, la séance d'ouverture des plis sera reportée à la première journée ouvrable qui suit.

A N°506.837

## FOIRE DE CANTON CHINE DEPUIS 1997 -10 ANS D'EXPERIENCE A VOTRE SERVICE

 中国出口商品交易会  
CHINESE EXPORT COMMODITIES FAIR

Du 12 Avril au 23 Avril 2007



Hébergement Hôtel 4\*\*\*\*centre ville -Assistance - Transferts - Visites

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS

**AGENCE T.T.S**

Tel : (041)41.37.41/43 - 40.28.80

MILI Vge - 16 Didouche Mourad Alger (021)63.36.43 / 44 / 55  
Voyages Sans Frontières - Husein Day (021)49.51.47 / 47.00.06  
Voyages Sans Frontières - Riad el Feth (021)67.65.62 / 67.14.05  
IMAD Vge - Fort de l'eau (021)21.67.49 / 41  
IMAD Vge - Annaba (038)86.72.70

## Journée de la Femme

08 Mars 2007

La magnifique salle

### AFRAH EL DJAZAIR

Avenue de Grand Terre

Vous propose

Un après-midi sucré - salé dans une ambiance d'humour, de joie et une animation variée

\* Medahate Barigou \* Karkabou \* DJ Benaouda  
et en exclusivité à Oran

**Mustapha ZAZA de Tlemcen**  
à partir de 14h00

Prix: 1.000 DA

Réservations & cartes d'entrée sur place à la salle  
Salle: 099.37.53.88 - Hadj 076.03.31.75

## HOTEL MIRA

*Bienvenue à Oran  
Bienvenue à l'hôtel Mira  
(Confort, convivialité)*

- \* L'hôtel MIRA est situé en plein centre de la ville d'Oran
- \* Ce joyau de l'hôtellerie est l'escale idéale pour les voyages d'affaires ou d'agrément
- \* Vous garantit: une convivialité est un confort dans un cadre strictement familial
- \* L'hôtel dispose des chambres spacieuses et confortables, toutes dotées de: TV couleur, réfrigérateur, confortable literie, salle de bain et climatiseurs
- \* **Le GRAND CONFORT À PETIT PRIX**
- \* **Le meilleur accueil vous sera réservé**

Hotel Mira, N°06 Boulevard Abderrahmane Mira  
Ex-Magenta - Oran  
Tel: (041) 39.03.25 - Fax: (041) 39.03.65

Restaurant

## La Coupole

8 Mars, spécial femme

Disc-jockey Nassim spécial Medahate  
déjeuner + après-midi

19, Av. Loubet - Bd. Front de Mer  
Tél: 053.19.06.45 - 071.00.27.10

## VACANCES DE PRINTEMPS DUBAI

Départ le 20 Mars 2007

Hébergement Hôtel 4\*\*\*\* étoiles en D.P - Assistance - Transferts - Visites

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS

**AGENCE T.T.S**

5,rue Michelet Oran

Tel:(041)41.37.41 - 41.37.43 - 40.28.80 Fax:(041)41.45.48

Procès Khalifa  
**Le « réquisitoire »  
de la défense**

**Les avocats de la défense ont continué hier à essayer de démontrer l'innocence de leurs clients respectifs, en décortiquant leur passé et en s'attaquant au réquisitoire du procureur général de manière virulente.**

T. Mansour

D'ailleurs la présidente a dû intervenir durant la plaidoirie de Me Bouabdallah, défenseur d'Ighil Meziane, et lui a fait comprendre que « ce procès n'est pas celui du procureur général et qu'il est libre de ses propos ».

L'avocat s'est longuement étalé sur « les dépassements du PG », durant sa défense d'Ighil Ali Meziane, ancien DTN de l'équipe nationale algérienne et qui est poursuivi pour association de malfaiteurs, escroquerie, vol qualifié et abus de confiance.

Concernant le sponsoring des clubs sportifs qui a vu la participation de son client pour le compte de Khalifa Bank, l'avocat affirma : « C'est un acte de gestion librement décidé, sans que mon client ne force personne à y participer ». Il lança au procureur général : « Ce n'est pas sérieux, M. le procureur général ! Ça ne peut pas tenir la route. Ils sont mûrs et ils assument leur responsabilité », faisant allusion aux présidents des clubs qui ont bénéficié de montants conséquents. Il continua encore sur le même registre : « On a sciemment ôté les noms de ceux qui sont derrière cette affaire ». Il s'adressa encore au représentant du ministère public : « Vous avez dit lors de votre réquisitoire, je vide mon cœur, moi aussi je vide mon cœur, et j'ai raison ».

Il revint à son client et dit : « C'est Ighil qui a pris les sacs pleins d'argent ? C'est lui qui a porté des sommes importantes sur des bouts de papier ? C'est aussi Ighil qui a donné des coups de téléphone pour recevoir chez lui les sacs pleins d'argent ? » Il répéta ensuite une phrase qu'une de ses consœurs a lancée il y a deux jours : « Ce n'est pas une affaire d'Etat, c'est une affaire de l'Etat ».

Il précisa ensuite sa pensée : « La Banque d'Algérie, c'est l'Etat, le ministère des Finances, c'est l'Etat, le ministère du Travail, c'est l'Etat ! » Le défenseur reprit ses attaques contre le PG et fut arrêté par la présidente. Une légère altercation s'ensuivit, mais tout revint à la normale après.

Il reprit ensuite sa plaidoirie : « Des milliers de milliards ont disparu, et on n'a pas vu les responsables, où est donc l'autorité ? Vous l'avez laissé faire pendant des années alors que la Banque d'Algérie et le ministère des Finances étaient au courant, rappelez-vous des 11 rapports ! » Il lança au PG : « Vous voulez

juger les gens, jugez donc les véritables coupables ! »

Son confrère, Me Boufred, le remplaça au prétoire pour le compte de Me Ighil Meziane, ainsi qu'un autre prévenu, Saïd Amour. Il commença par affirmer que son premier client est une victime. Il rappela à l'assistance que, partout dans le monde, on dépose de l'argent pour le faire fructifier. Il fit remarquer que même Air Algérie a failli disparaître quand l'idée d'une fusion avec Khalifa Airways avait été lancée, n'était-ce le courage de son directeur. Ce deuxième avocat s'attaqua auparavant à la chambre d'accusation, sans omettre le PG. Il cita plusieurs scandales financiers qui ont secoué la place financière algérienne, comme les 231 milliard de DA détournés à la BNA, la BEA, la BADR et la BDL, ainsi que les 4 millions d'euros transférés illicitement à l'étranger tout simplement parce que les contrôles n'ont pas été efficaces et que chacun rejette la responsabilité sur les autres.

Il revint à la chambre d'accusation qui n'a pas pris en considération les mémoires déposés par la défense et par lesquels ils demandaient la révision des accusations car elles étaient contradictoires. Il se tourna ensuite vers Mme Brahimi pour louer sa compétence et lui dit : « On vous a donné un cadeau empoisonné. Vous avez été à la hauteur, madame la présidente, mais la chambre d'accusation et le parquet général ont fait d'honnêtes citoyens des malfaiteurs ». Il continua ensuite envers le PG : « Il n'a pas le droit de demander 15 ans de prison car la peine maximum prévue pour vol qualifié est de 10 ans, ni pour l'abus de confiance car la peine maximum prévue est de 3 ans seulement ! »

Vint après lui une autre avocate, Me Chelli, toujours pour le compte d'Ighil Meziane. Elle suivra ses deux confrères en critiquant le réquisitoire du procureur général qui, selon elle, n'a pas fait son travail convenablement et n'a donné aucune preuve de la culpabilité de son client, ni d'ailleurs des autres inculpés. Elle demanda la relaxe pure et simple pour son client pour manque de preuve.

Ce fut ensuite Me Bourayou pour le compte d'Akli Youcef, le directeur général chargé de la caisse principale de Khalifa Bank, poursuivi lui aussi pour association de malfaiteurs, vol qualifié et escroquerie. Il rappela que son client est resté 4 ans en prison, le temps de l'instruction. Il ajouta que

l'affaire en cours n'est pas seulement une affaire de détournement ou d'escroquerie mais plutôt une affaire de patrie avant tout.

Me Bourayou entama son intervention ensuite en rappelant les déclarations de Baïchi Fawzi devant le juge d'instruction par lesquelles il reconnaissait qu'il venait prendre des fonds en espèces de la caisse centrale sans aucun document « sur ordre du PDG ». Il continua ensuite en disant que « Baïchi parle encore de 1 milliard et 400 millions alors que mon client est poursuivi pour association de malfaiteurs, de même que le directeur de l'agence de Chéraga qui est accusé des mêmes chefs d'inculpation alors que le trou n'était que de 10.000 DA ». Il affirma que Fawzi Baïchi a pris l'argent et que c'est Akli qui a été inculpé de vol qualifié et d'association de malfaiteurs.

L'avocat se tourna ensuite vers la défense de son autre client Ouendjli Mohamed, poursuivi pour corruption, et déclara que ce dernier avait bénéficié de la carte de thalassothérapie bien après qu'il eut déposé son DAT. « Pour que la corruption soit étayée, il faut qu'il y ait deux parties, le corrompu et celui qui corrompt, mais ce dernier est inexistant dans l'arrêt de renvoi. En outre, il ne faut pas oublier que tous les directeurs qui ont effectués des DAT et qui sont poursuivis aujourd'hui devant votre tribunal ont déclaré que la seule raison qui les a poussés à faire ces dépôts, ce sont les taux d'intérêt qui ont souvent dépassés les 17 à 20%. Et c'est la même chose pour mon client », a-t-il fait remarquer.

Concernant le fait que Sonatrach n'ait pas effectué de DAT dans les caisses de Khalifa Bank, Me Bourayou rappela les louanges du procureur général pour le directeur financier de cette société qui avait tout fait pour éviter ces dépôts et lança : « Oui, monsieur le procureur général, c'est la vérité, mais savez-vous que juste après M. Mostefaoui a été licencié, justement pour son refus de faire ces dépôts ? » Pour son mandant, l'avocat affirma que ce dernier avait déclaré à 5 reprises devant le juge d'instruction qu'il avait travaillé avec Khalifa Abdelmoumène en sa qualité de propriétaire de la banque, et non en tant que chef d'une association de malfaiteurs.

« Mon client n'a fait qu'obéir aux ordres de Abdelmoumène que personne n'osait refuser ! », continuait-il. Il finit en demandant la relaxe pour son client.

**Deneuve aime l'argent  
de Khalifa mais pas  
Khalifa !**



Kamel Daoud

Pour le journal français le Monde, qui s'associe à la célébration des cinquante années de cinéma de la star, il y a bien une « méthode Deneuve » qui gère aussi bien son image, ses biographies, son argent et sa carrière. Pour les Algériens, l'icône française est surtout un épisode de l'affaire Khalifa et la « méthode Deneuve » consiste à expliquer qu'elle ne regrette pas d'avoir pris l'argent du Golden-Boy mais de l'avoir fréquenté.

Dans un double article qui salue l'une des plus « solides » actrices françaises du panthéon de l'hexagone, le journal français a réussi un beau portrait de Catherine Deneuve, présentée comme une belle histoire du cinéma français, une dame discrète et une habile gestionnaire de ses propres « images » publiques. Le bonheur de l'actrice se résume à sa collection : son immeuble dans le 6<sup>ème</sup> arrondissement, sa modestie illustrée par son nom dans l'annuaire téléphonique, ses habitudes au restaurant de son quartier, sa fille et sa pugnacité face au « viol » de sa vie privée. Catherine Deneuve, dont la cinémathèque française va fêter à partir du 07 mars la longue rétrospective de carrière, n'aime pas en effet les scandales, les paparazzis, « ces chiens de guerre » comme elle les a qualifiés, les patrons de journaux à scandale Khalifa et les dîners avec Abdelaziz Bouteflika. Cité dans le cadre de l'enquête « française » sur Rafik Khalifa en janvier 2005, la star internationale a fini, on s'en souvient, par avouer qu'elle avait joué le jeu de la promotion de cet empire en procès aujourd'hui à Blida, pour une « modique » enveloppe. Un cachet de 45000 euros affirment certaines sources, un peu moins expliquera un avocat de l'actrice, mais une somme qu'elle avait quand même choisi de ne pas déclarer au fisc de son pays. L'icône française que l'on tente de présenter presque comme une victime de l'escroc algérien, était présente dans la longue liste des stars venues se faire payer la promotion du réfugié londonien. « Le chanteur Sting et son épouse, mais aussi Bono, Patrick Bruel, Gérard Depardieu ou Mélanie Griffith ont eux aussi cédé aux sirènes Khalifa » justifient les auteurs de l'article du Monde. « Ils se sont fait bernier, gruger, oui, bien sûr », commente l'ancien ministre socialiste de la culture, Jack

Lang. « Certes, lui-même en fut : « Mais moi, ce n'est pas pareil : j'avais été invité par Hervé Bourges... » rapporte, en seconde main, le même journal. Le comble dans ce plaidoyer de « défense » qui blanchit l'actrice française, reste pourtant cette logique du « si elles avaient su ». « Si elles avaient su, bien des stars - et pas seulement Catherine Deneuve - auraient renoncé à aller à Alger le 28 février 2002, pour le dîner de gala organisé par l'homme d'affaires alors vedette du régime algérien, Rafik Khalifa ! Pas plus qu'elles ne se seraient rendues à Cannes le 3 septembre de la même année, pour fêter le lancement de Khalifa-TV, la chaîne de télévision du golden boy algérien - aujourd'hui poursuivi par la justice, après les faillites en cascade de toutes ses sociétés » poursuivent les auteurs de l'article. L'enveloppe et l'évasion fiscale n'ayant donné à l'époque sur aucune poursuite pénale, il était presque temps donc de retourner la tendance et de « sauver » l'icône française en la présentant comme une victime de « l'algérien », autant que les milliers de petits déposants de cet empire et ses clients et épargnants algériens. Les regrets de Catherine Deneuve, « n'est pas d'avoir touché de l'argent pour sa prestation » selon le Monde. « Non, ce qui l'ennuie surtout, dans l'affaire Khalifa, ce n'est pas l'argent. A Alger, explique-t-elle, lors du fameux gala organisé à l'issue d'un match de football entre l'OM et l'équipe nationale algérienne, « il ne devait pas y avoir Bouteflika. C'était un événement sportif, mais il a été récupéré politiquement ». Elle, dont les engagements militants sont anciens et discrets, ne l'a pas digéré. « C'était sans doute une erreur d'accepter. On a payé le prix ».

Pas en argent puisqu'elle a quand même encaissé l'enveloppe autant que les autres stars, mais en « image », ce qui reste presque un luxe face aux drames des victimes algériennes de l'empire de Abdelmoumène. Une acrobatie émotionnelle que de ce côté-ci de la méditerranée on va certes beaucoup apprécier et surtout interpréter comme une belle pirouette de sauvetage médiatique à l'ancienne : c'est la faute à l'arabe, même si cet arabe a payé et bien payé ! Catherine Deneuve concluant que « pour moi, la pureté s'exerce dans mes choix de cinéma », pas ailleurs. On l'aura donc compris.

**Sept harraga interceptés au large de Annaba**

B. Mokhtaria

Nouvelle destination pour les harraga. Des côtes espagnoles, les candidats à l'émigration clandestine tentent une nouvelle aventure en essayant de rallier les côtes italiennes. C'est le cas des sept harraga, originaires de la wilaya de Annaba, arrêtés hier, vers 4h du matin, par l'unité 356, relevant du groupement territorial des garde-côtes de Annaba.

Les « aventuriers » se trouvaient à bord d'une embarcation de 5 m de long, munie d'un moteur de

30 chevaux. Ils avaient pris le large à partir de la plage de Sidi Salem à Annaba, à destination des côtes italiennes.

Mais, leur aventure n'aura été que de courte durée après l'intervention des garde-côtes qui, une fois alertés, ont mené une course poursuivie pour faire échouer la tentative des clandestins.

Après leur arrestation, les garde-côtes du groupement territorial de Annaba ont ouvert une enquête sur les personnes appréhendées.

C'est la seconde tentative, cette

semaine, après celle des deux Oranais qui ont embarqué clandestinement, à partir du port d'Oran, à bord d'un navire ukrainien pour rejoindre la rive nord de la Méditerranée.

Deux mois après leur voyage sur le navire le « Rakhov » battant pavillon ukrainien, cachés au fond de la cale du navire, les deux jeunes ont été débusqués et remis, jeudi dernier sains et saufs, par l'équipage aux autorités du port d'Alger.

L'histoire de ces deux aventuriers a été rendue publique par l'ambassade d'Ukraine à Alger.

## La justice espagnole ouvre le dossier Enquête sur un génocide au Sahara Occidental

**La justice espagnole s'invite dans le conflit au Sahara Occidental. Le parquet de l'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole, a demandé au juge Baltasar Garzon d'instruire une plainte pour génocide déposée contre 32 responsables marocains pour génocide au Sahara Occidental, a-t-on indiqué mardi de source judiciaire.**

Hamid Guemache

Cette source a confirmé à l'AFP des informations du quotidien El Mundo selon lesquelles le parquet de l'Audience nationale jugeait cette plainte recevable en raison du principe de juridiction universelle reconnu en Espagne. Le journal El Mundo (centre-droit) a publié cette information le jour d'un sommet gouvernemental hispano-marocain à Rabat, où a notamment été évoquée une proposition marocaine de plan d'autonomie pour le Sahara Occidental. La source judiciaire interrogée par l'AFP a précisé que la plainte évoquée par le journal avait été déposée en septembre et que l'avis du parquet remontait au 5 décembre. Le juge Garzon n'a pas encore décidé s'il allait instruire cette plainte qui vise 32 anciens responsables sécuritaires marocains, dont l'ancien ministre de l'Intérieur, Driss Basri, homme fort du règne du défunt roi Hassan II.

Il a demandé aux associations espagnoles proches des Sahraouis qui ont déposé cette plainte de préciser leurs griefs avant de se prononcer. Il n'a pas à ce jour reçu de réponse, a-t-on ajouté de même source. Les plaignants dénoncent l'existence depuis 1975, année de l'annexion du Saha-

ra Occidental par le Maroc, d'un plan systématique d'élimination du peuple sahraoui mis en oeuvre de manière organisée et hiérarchisée. Ils affirment que «plusieurs milliers de Sahraouis ont disparu lors de la guerre d'invasion du Sahara Occidental par le Maroc et après l'annexion de cette ancienne colonie espagnole en 1975. La plainte déposée à Madrid recense les noms de 206 de ces personnes disparues entre 1975 et 1980.

Lors de la présentation de la plainte, Me Manuel Ollé Sesé, avocat au barreau de Madrid, président de l'Association de défense des droits de l'homme d'Espagne (APDHE), avait déclaré que les crimes internationaux mentionnés dans la plainte portent sur des actes de «génocide, torture, disparitions forcées de personnes, séquestrations, assassinats et blessures». «Dans la plainte sont relatées, en détail, les circonstances dans lesquelles ont été perpétrés ces actes, comment 40.000 Sahraouis avaient dû fuir leur pays, comment ils étaient séquestrés, torturés, parfois jetés depuis des hélicoptères dans le vide, comment d'innombrables crimes étaient commis contre eux et tous les actes relevant du génocide», avait-il précisé. Si le célèbre juge espagnol instruit l'affaire, ce sera une première qui va modifier

considérablement les rapports de force dans la région en faveur du Polisario. Le mouvement sahraoui a toujours accusé Rabat de violer les droits de l'homme au Sahara Occidental. Du coup, c'est toute la politique de colonisation marocaine qui va se retrouver derrière le box des accusés.

En plus, les responsables marocains ne sont pas accusés de simples délits, mais de génocide, ce qui est extrêmement grave pour l'image du Royaume. Un tel procès va ruiner les efforts du Royaume de Mohammed VI d'asseoir son pouvoir sur le Sahara Occidental et peser lourdement dans les relations entre Madrid et Rabat, au moment où le plan marocain pour l'autonomie du Sahara Occidental semble obtenir le soutien du gouvernement espagnol. En visite à Rabat, le Premier ministre espagnol, José Luis Zapatero, a déclaré que son pays «apprécie» les efforts du Maroc pour une solution au conflit au Sahara Occidental. La décision du parquet espagnol de demander une instruction pour génocide contre 32 anciens hauts responsables marocains tombe mal pour Mohammed VI. Le Maroc doit présenter son plan d'autonomie du Sahara Occidental en avril au Conseil de sécurité de l'ONU. Le Polisario l'a déjà qualifié de «nul et non avenue».

## Conférence internationale sur l'énergie et l'environnement Le film d'Al Gore en exclusivité en Algérie

Mohamed Mehdi

La diffusion, hier matin à l'hôtel Sheraton, du film-documentaire de sensibilisation sur le réchauffement climatique, «Une vérité qui dérange», de l'ex-vice-président des Etats-Unis, M. Al Gore, aura sans doute été la plus importante partie du programme de la Conférence internationale sur l'énergie et l'environnement, organisée par la revue Symbiose sous le haut patronage du ministre de l'Energie et des Mines (MEM). Une sacrée bonne introduction (une exclusivité en Algérie) au sujet de la pollution atmosphérique, du réchauffement climatique et des graves répercussions sur les générations à venir. L'effet de serre, le réchauffement de la planète, la fonte des glaciers, la montée du niveau des océans, et la crise climatique qui en découlera entraînant dans son sillage la disparition d'espèces animales et végétales, voire des millions d'êtres humains, l'immersion de villes entières ne sont pas une vue de l'esprit. Avec des chiffres précis, des courbes et des démonstrations scientifiques basées sur l'observation, l'ancien vice-président US (sous Bill Clinton), lance, à travers son film (www.climatecrisis.net), un véritable cri de détresse aux opinions publiques nationales et internationales

afin de leur faire prendre conscience de la gravité du problème, en les invitant à «changer de mode de vie» pour la sauvegarde de l'environnement. Il avoue que son pays est «le plus grand pollueur de la planète» suivi des autres puissances industrielles européennes et asiatiques. Ce sont d'ailleurs ces pays qui sont appelés à faire le plus d'efforts en matière de réduction des émissions des gaz à effet de serre (GES). Même si les autres pays, en particulier ceux d'Afrique, n'en sont pas moins concernés par cette problématique. L'Algérie, affirme le MEM dans une adresse aux participants lue par son secrétaire général, affiche une «volonté» et une «disposition» à faire tout ce qui est en son pouvoir pour réduire les émissions de gaz carbonique (CO2). Chakib Khelil a dressé un bilan des mesures prises dans ce domaine par l'Algérie. Il est revenu sur la réduction des gaz torchés (de 80 à 7% entre 1970 et 2005), sur la promotion du GPL carburant (seulement 120.000 véhicules sont convertis au GPL/C, selon l'APRUE) et du gaz naturel carburant (GNC - au stade de l'action pilote), mais également des «mesures incitatives» dans le domaine de l'énergie solaire et la réhabilitation des raffineries pour la production de carburants aux «normes internatio-

nales». A propos de l'introduction du GNC, le ministre a annoncé l'imminence d'un débat autour des «perspectives de développement» de ce carburant nettement moins polluant et moins cher que le reste des combustibles pour véhicules. Jean-Michel Gires, le représentant de Total plaidera pour une «amélioration des procédés dans l'industrie» pour faire face à la demande croissante en énergie fossile mais surtout pour réduire les nuisances sur l'atmosphère par des «solutions efficaces» de «captage/stockage géologique du CO2», voire en introduisant la «certification d'éco-énergie» dans le cas des installations GPL et GN. Quant à la «relance spectaculaire du nucléaire» comme source d'énergie qu'il prédit pour la période 2020-2030, il avoue que cette ressource énergétique «n'est pas partie pour être une solution internationale» compte tenu, dit-il, des «problèmes techniques et politiques de sa mise en oeuvre». Ces questions et d'autres vont être abordées au cours de deux journées de cette Conférence internationale sur l'énergie et l'environnement dont les travaux sont axés sur trois principaux chapitres, à savoir: les «énergies renouvelables», les «changements climatiques», et «écologie et risques industriels».

## Le P/APW à la tête de la mouhafadha d'Oran

M. Mazari

Mahi Khelil, actuellement président de l'Assemblée populaire de wilaya (P/APW) d'Oran, vient d'être nommé «coordinateur du comité provisoire de la mouhafadha d'Oran». Cette décision a été rendue publique, hier, par le membre du secrétariat de l'instance exécutive du Front de Libération Nationale (FLN), M. Said Bouhadja, également chargé de l'information au sein du parti.

Cette nomination intervient après

la décision de la direction du parti de mettre en place une instance provisoire - une direction collégiale - pour la gestion de la mouhafadha d'Oran sur les plans organique et politique.

Par ailleurs, la désignation de M. Mahi Khelil à la tête du comité provisoire de la mouhafadha a été suivie par la désignation des membres de cette instance.

En effet, M. Said Bouhadja précise dans un communiqué qu'après une large consultation, 20 personnes ont été désignées pour siéger au sein du

comité, dont M. Mahi Khelil.

Les 19 autres membres du comité sont: Fréha Mohamed, Abid Mustapha, Dellalou Bachir, Maârouf Abdellkader, Zeddoum Nabih, Belabbès Abderrahmane, Hessam Mohamed, Bouchikhi Mâamar, Rekik Salaheddine, Benaboura Mohamed, Khadra Brahma Djelloul, Bouchama Mohamed, Habibi Mohamed, Benayada Saïd, Saïel Habib, Hadjoudja Abdelkader, Dif Abdelatif, Milani Mohamed Abdelkader et Ouâd Mohamed dit Ouéd.

## Les walis de Djelfa et de M'sila entendus par le gouvernement

Le Conseil du gouvernement réuni hier a entendu des communications des walis de Djelfa et de M'sila qui ont présenté la situation socio-économique de leurs wilayas. Les contraintes liées au développement économique et social de la wilaya de Djelfa demeurent importantes et nombreuses. Elles sont d'abord d'ordre physique, du fait de l'écosystème steppique fragile dont la dégradation est due à l'occupation irrationnelle des espaces. Elles sont aussi dues aux faibles taux de développement constatés dans des secteurs tels la santé, le logement et l'éducation. L'absence d'initiatives en matière d'investissements se répercute, également, de façon négative sur le développement de la wilaya. Le programme quinquennal en cours est donc d'une importance capitale. Durant la période 1999/2007, la wilaya de Djelfa a bénéficié d'une enveloppe globale de 145,7 milliards de DA pour la réalisation de 6.734 opérations de développement dont 5.366 sont achevées, 988 en cours et 380 en voie de lancement. A l'instar des autres wilayas relevant de la même configuration géographique, la vocation principale de la wilaya de M'sila demeure l'agro-pastoralisme qui reste, toutefois, largement tributaire de la faiblesse et de l'irrégularité de

la pluviométrie. L'exploitation des potentialités importantes de la wilaya (sel, eaux minérales, sable, sites touristiques, etc.) est confrontée à des contraintes qui gênent la mise en oeuvre des projets de développement. Outre les aléas climatiques, les inondations (la wilaya constitue un déversoir naturel aux oueds des wilayas limitrophes), le risque de pollution et la pauvreté des sols, la sécheresse facilite l'avancée des dunes de sables. Il s'agit également de l'insuffisance en moyens humains et matériels pour l'encadrement des infrastructures. La wilaya de M'sila a bénéficié pour la période 1999/2006 d'une AP globale de 92,56 milliards de DA pour la réalisation de 4.045 opérations dont 2.475 sont achevées, 1.205 en cours de concrétisation et 365 en voie de lancement. Le Conseil du gouvernement a enregistré les résultats obtenus par les deux wilayas dans le cadre de la conduite des projets inscrits au titre des programmes de développement. Il a également arrêté la mise en oeuvre d'un certain nombre de mesures correctives devant insuffler une dynamique nouvelle à la concrétisation des objectifs assignés, dans le cadre notamment de la prise en charge des préoccupations et des besoins essentiels de la population.

## Boumerdès 10 ans de prison pour un ex-chef de la garde communale

K. R.

L'ex-chef du détachement de la garde communale de Timezrit dans la daïra des Issers à 20 km à l'est de Boumerdès H.K âgé de 31 ans a été condamné hier par le tribunal criminel de Boumerdès à 10 ans de prison ferme pour homicide.

Les faits de cette affaire remontent au mois de mai 2005. L'accusé principal a été invité par un ami à passer sa lune de miel dans un chalet situé à Corso. Après avoir passé un mois de vacances l'accusé a regagné sa ville natale qui se trouve à Sidi Aïch dans la wilaya de Béjaïa.

Il sera alerté par son ami que le chalet où il a passé sa lune de miel a été occupé par deux femmes. Aussitôt informé de l'occupation des lieux, l'accusé se rendra le lendemain sur les lieux et somme les deux femmes de sortir avant de prendre de nouveau la possession du chalet. Lune des 2 femmes en l'occurrence B.F.Z âgée de 27 ans sortit du chalet en criant qu'elle venait d'être

agressée par un inconnu qui s'est introduit dans son chalet. L'accusé qui s'était armé d'un couteau porta un coup à la jambe d'un citoyen A.M venu secourir les 2 femmes. Ce dernier a été immédiatement conduit à l'hôpital de Boumerdès, mais c'était trop tard. La victime avait succombé à sa blessure. Au cours de l'audience il s'est avéré que le chalet avait été affecté deux fois.

L'accusé dira avoir été en état de légitime défense, car selon lui son chalet a été squatté par des inconnus et qu'il était normal qu'il se défende après avoir été menacé par une bande de jeunes armés de barres de fer et de gourdins. Dans son réquisitoire le procureur général avait requis 15 ans de prison ferme à l'encontre de l'accusé. Le président de l'audience a rendu un verdict de 10 ans de prison ferme.

Il a été par ailleurs prononcé 1 an de prison avec sursis contre le S/G de l'APC de Boumerdès ainsi que les 2 autres femmes à savoir B.F.Z 27 ans et B.Z 43 ans.

## Explosion d'une bombe devant la gendarmerie

Dans le sillage de la recrudescence des attentats terroristes au niveau de la wilaya de Boumerdès, une bombe artisanale dissimulée dans une sac poubelle a explosé hier matin vers 9 heures devant le siège de la Gendarmerie nationale de Baghlija, située à 40 km à l'est de Boumerdès. L'engin meurtrier a été scié

déposé non loin du portail principal de la brigade de gendarmerie. Fort heureusement, la déflagration n'a pas fait de victime. Cependant, on a enregistré la destruction d'un pan de mur de l'enceinte de la brigade. Cet énième attentat à l'explosif est vraisemblablement l'oeuvre des éléments de l'ex-GSPC.

K. R.

## Le site du journal Le Maghreb piraté

Dans la nuit du dimanche à lundi, le site web du journal Le Maghreb Quotidien de l'Economie a été piraté par des hackers qui, selon toute vraisemblance, étaient d'origine marocaine. Les pirates ont procédé au changement de la page d'accueil du journal, pour placer la leur portant un message provocateur qui est le suivant: «Nos salutations au

peuple algérien». Cet acte de malveillance a été répété hier matin. La direction du journal a aussitôt entrepris les démarches nécessaires en vue de rétablir le site. Tout en déplorant cet acte qui relève de la cyber-criminalité, la direction du journal Le Maghreb Quotidien de l'Economie tient à s'excuser auprès de ses lecteurs internautes.

## El-Khabar et El-Watan se dotent d'une seconde imprimerie

Les deux quotidiens nationaux El-Khabar et El-Watan viennent de se doter d'une deuxième rotative pour le centre du pays, dont le siège est situé à la micro-zone d'activité Diar El-Khadma, Gué de Constantine, à Alger. La cérémonie d'inauguration se déroulera demain, jeudi, en présence de MM. Omar Belhouche et Ali Djjerri, respectivement PDG d'El-Watan et d'El-Khabar.

H. Barti

# Algérie: opportunités et rentabilité

**Pour ceux qui ne connaissent pas l'Algérie, il est difficile de se représenter l'étendue de son territoire et des richesses naturelles qu'elle recèle. Ces richesses qui ne demandent qu'à être exploiter, moyennant quelques études technico-économiques peu coûteuses, tant la rentabilité n'est plus à démontrer.**

Par **Abdenour Si Hadj Mohand**

Déjà, dans un passé lointain, des missions scientifiques pluridisciplinaires engagées par les expéditions coloniales ont eu à rendre compte de façon irréfutable de l'importance et de la diversité de ces trésors qui, s'ils venaient aujourd'hui à être exploités rationnellement, rendraient des services inestimables à la nation et à l'humanité entière. En fait, c'est de l'ensemble du Maghreb qui s'étend d'est en ouest qu'il s'agit, non seulement au plan économique mais qui ne cesse d'attirer toutes les convoitises y compris militaires pour sa position géostratégique.

Mais ! Arrêtons-nous à la chose économique et faisons que les visions apocalyptiques soient éloignées de ce paradis africain. Que ses 80 millions d'âmes soient regardées comme des acteurs dans cet élan de développement socio-économique et des consommateurs aspirant à un mode de vie moderne. Malgré les longues périodes de colonisation, les richesses sont presque intactes aujourd'hui.

A l'exception de quelques minerais exploités, du pétrole et du gaz dont les réserves couvrent tout de même les besoins de ces pays mais aussi de l'Europe pour des décennies entières.

En premier lieu là où il y a beaucoup à gagner, c'est dans le domaine de l'agriculture. Car l'Afrique du Nord a, dans son passé lointain, non seulement nourri ses propres habitants mais a fourni les motifs à des invasions d'autres peuples en quête de nourriture, de travail et de bien-être.

Les Phéniciens, les Romains, les Vandales, les Espagnols, les Turcs et enfin les Français qui s'y sont succédé n'avaient d'autres objectifs que le pillage des riches-

ses. Questionnez à ce propos Behaghel, Jacquot, Carette, Carthy, Dureau, Bourde, Pelissier et biens d'autres pour vous rendre compte que la conquête coloniale, c'est aussi cela même dans l'esprit des colonisateurs.

C'est d'abord l'agriculture qui commença à polariser l'attention des scientifiques engagés dans cette conquête des territoires indigènes. Les céréales, les fruits, les légumes, les eaux, le climat, les animaux, la nature, rien n'est laissé au hasard. L'Afrique du Nord pourrait retrouver sa place d'antan, avec un plan de développement qui allie recherche et action. Avec le développement agricole en général, c'est les secteurs de l'agro-industrie, de l'élevage qui doivent suivre et dont la région a grand besoin.

Voilà, sans avoir à démontrer plus, un secteur très porteur pour les investisseurs locaux ou étrangers. Certains l'ont déjà bien compris et Danone Algérie en premier, pour être un vieux routier de la transformation du lait.

Le tourisme n'a pas connu le développement qui sied à la nature géographique de la contrée qui se particularise par son relief, son climat, ses ressources thermo-minérales largement vantées et éprouvées pour ses cures thérapeutiques incomparables par les scientifiques. Les infrastructures d'accueil, voilà l'axe sur lequel les investisseurs pourraient diriger leur action. En Algérie, malgré quelques réalisations de haut standing, l'hôtellerie n'a pas connu un essor véritablement important. Les plus grandes villes d'Algérie comme Alger, Oran, Constantine et Annaba connaissent un déficit énorme et les villes moyennes en souffrent de façon drastique.

La grande distribution avec la disparition des grandes surfaces étatiques dites EDG et SEF n'a pas

été suivie d'investissements privés. A l'exception de quelques tentatives de promoteurs algériens et magasins tests étrangers, rien ne permet de dire aujourd'hui que la formule est trouvée pour répondre aux besoins multiples de la population.

Les superettes qui prolifèrent dans presque toutes les villes d'Algérie ne risquent pas de répondre à la demande du consommateur car elles ont tendance à être orientées vers l'alimentaire. On est donc loin des grands magasins européens ou même tunisiens où le consommateur peut satisfaire tous les besoins. L'implantation du magasin test Carrefour n'a servi en fait qu'aux fins d'études du marché par le promoteur pour les informations qu'il a permis de fournir.

La restauration, la prolifération des gargotes et pizzerias et autres fast-food n'a pas été de nature à améliorer la disponibilité des produits variés et de qualité, malgré une demande de plus en plus croissante. Au niveau consommations intermédiaires tout reste à faire. Le secteur des services est mal approché par les investisseurs, on voit se proliférer le téléphone mobile.

Le conditionnement de certains produits alimentaires selon les normes internationales aurait pour effet immédiat de booster les exportations dans le secteur de l'huile d'olive et produits de l'agriculture, de l'apiculture. Les prestations d'analyse et de contrôle de qualité sont à l'état embryonnaire.

Ce ne sont là que quelques grands axes que nous développons pour l'investisseur local ou étranger, mais il existe bien d'autres qu'il faille bien cerner et qui peuvent fournir aux promoteurs des filons d'or pour des générations entières.

## Le nouveau pôle de l'université de Batna Short de 100 000 000 DA

M. Naoun\*

Il s'est avéré que l'enveloppe allouée pour la réalisation du nouveau pôle de l'université de Batna présente un manque de 10 milliard de centimes pour engager la réalisation d'un stade à l'intérieur de l'université (un stade à 10 milliard équivalait à un stade de wilaya de 8000 places).

Heureusement que, pour sauver la face et pallier à cette erreur d'appréciation, le Wali, le DLEP, avec l'accord du recteur de l'université et du doyen de la faculté des sciences islamiques, ont prélevé ce manque sur un autre projet, concernant les infrastructures sportives du département d'E.P.S, inscrit dans le

cadre de la relance économique des hauts plateaux.

Nous espérons, bien sûr, que cette somme insignifiante ralliée à la bonne cause, devant l'envergure du projet, ne diminue en rien l'exclusivité, le mérite et tous les honneurs du Président de la République pour son apport exceptionnel et ses efforts dans un souci de donner à l'université algérienne un nouvel essor, attendu depuis très longtemps, et qui promet un avenir serein et épanouissant.

Nous aurions souhaité que ce manque à gagner soit le fruit d'un apport personnel, afin de mieux partager le mérite, et qu'il ne soit pas fait au détriment d'un futur institut d'éducation physique et spor-

tive qui, sous sa tutelle actuelle a du mal à s'organiser pédagogiquement, et la privation de cette modeste somme met en danger son avenir et son existence ainsi que la qualité de formation de ses étudiants. Nous souhaitons, pour l'avenir de nos enfants et des étudiants de l'université, que le Président, dans ses bonnes grâces et nullement dans le besoin, nous retourne cette allocation inespérée qui fera du département d'E.P.S un institut à la hauteur de la vision qu'il porte au développement de l'université algérienne.

Dans le sport, les mauvais gestes ne sont-ils pas sanctionnés par des cartons rouges.

\*Enseignant

## Noir c'est noir

Par **Abderrahmane B.**

Le sort peut avoir cette fascinante mais bien cruelle dérive de s'acharner sur l'espèce humaine sans lui laisser le moindre moment de répit. Il serait fastidieux de recenser les injustices qui s'étalent ostensiblement à travers les contrées, charriant injustices, larmes et lamentations. Et hélas, l'impuissance humaine ne pourra jamais les contrer.

Certains, vomissant d'opulence, se goinfrent de grillades, d'autres n'ayant plus, hélas, rien à vomir, s'attachent dans un dernier souffle de désespoir d'escalader les grillages.

Il n'est plus utile de discourir longtemps, les évènements des «conclaves» de Ceuta et Melilla sont là pour clôturer net le débat.

Des Subsahariens, en guenilles, vaguant dans l'errance, implorant le Ciel qui, hélas, est plus haut que la clôture, de faire somnoler les gardes et leurs balles de caoutchouc, mais aux conséquences de plomb.

Mortel face-a-face, où l'issue n'apporte aucun secours à ces damnés éconduits par les masques blancs, F. Fanon aurait apprécié l'allusion sans se faire trop d'illusion, bien occupés à ronger les derniers os de leur macabre festin tout en narguant les Noirs, en promettant de leur faire la peau.

Il paraît que l'Espagne va élever sa clôture pour dissuader les dernières vellétés qui pourraient s'enivrer d'un lendemain meilleur au bras de la fée Europe convoitée, courtisée jusqu'à l'adulation, mais désabusée et rétive à tant d'amour pervers qui bouleverse sa quiétude égoïste.

L'Europe ne peut accueillir toute la misère du monde, dixit un homme politique, bavant et dégoulinant d'un méchoui ruisse-lant de saveur. L'Europe ne peut rien pour ces éternels affamés, ces «ventres mous» de ce bas monde.

Ces crève-la-dalle ne peuvent pas tous être recrutés comme maçons, ils risqueraient de se prendre pour les bâtisseurs de l'Europe, et avec leur culture désuète, atteinte de péremption, et leurs croyances ancestrales jusqu'à l'obsolescence, ils ne seront jamais de bons francs(-)maçons. Irrécupérables, trop façonnés par la misère pour espérer changer de couleurs.

Il ne faut pas trop demander à l'Europe non plus, elle fait ce qu'elle peut, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a.

Elle entame des négociations avec la Turquie, n'est-ce pas là une preuve de bonne volonté ?

Mais les négociations ne sont qu'à leurs débuts, et des voix s'élèvent déjà pour protester contre cette malencontreuse intrusion. La ministre autrichienne des Affaires étrangères a déjà peur que la Turquie ne vienne chambouler la quiétude européenne. Elle se cache derrière des arguments fallacieux, pour

reporter sine die la question de l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. C'est cela que l'on appelle communément la politique de «L'AUTRUCHE».

Les Turcs n'en démordent pas, ils ne reconnaissent ni Nicosie ni Sarkozy, qui lui-même s'est exprimé clairement pour une Europe sans gatte.

Pauvres Noirs, on les empêche même de faire la manche.

Qui rend l'Europe autant frieuse à son élargissement ?

La nature orientale et islamique d'une partie de la Turquie ? Sûrement.

Sinon le Turc est travailleur, méticuleux, et comme dirait l'adage, le Turc bosse fort.

En avancée technologique, le Turc apprend vite, il se voue corps et âme pour maîtriser toutes les facettes de la technologie, friand qu'il est de savoir.

Il paraît que c'est là que réside la raison inavouée du retard pris dans l'adhésion de la Turquie. L'Europe a peur de l'hégémonie turc. Après l'Empire ottoman, place à l'Empire automate. Pourtant, la Turquie reste l'épine dorsale de l'Alliance atlantique.

Hélas, elle n'est plus que l'épave, elle qui a bon dos pour expier tout le mal et la frilosité européenne.

Aux oubliettes la Turquie, et OTAN en emporte le vent.

Quant aux autres allégations infondées, la Turquie a été depuis longtemps lavée de tout soupçon, bien sûr par Vizir et Vizirette.

L'Europe se recroqueville sur elle-même, la peur paralyse ses membres, elle s'anesthésie, s'étouffant de crainte d'invasion.

Peur infondée, car les immigrants ne veulent point de mal à l'Europe, ils la désirent plus colorée, plus affable et noire de monde. Mais la vie est ainsi faite. Heureusement que Bruno Maigret n'est pas aux commandes de l'Europe, car en matière de racisme, il a dépassé tous les borgnes !

Que reproche l'Europe à la couleur noire ? Sa couleur tout bêtement !

A une époque, même des Européens ont été victimes d'ostacisme, pour l'insignifiante raison qu'ils avaient des pieds noirs ! Hallucinant non.

Ces rapatriés vomis (il arrive qu'ils vomissent autre chose que le méchoui), jetés à la vindicte populaire, se sont retrouvés comme reclus dans leur propre société.

Ils avaient tort de ramener dans leurs bagages, un accent scintillant de soleil, et un amour de la pétanque qui contraste avec leur haine du cochonnet.

Une insertion dans la douleur, une incompréhension entretenue et une autarcie frileuse jusqu'à enfièvrement.

Ce n'est pas demain la veille que le monde changera: pauvres de riches, ils continueront d'être gavés de méchoui jusqu'à l'indigestion, et ils vomiront leur haine des démunis jusqu'à la déshydratation.

# Les entreprises et les Etats entre économie réelle et économie financière

Par Abdelhak Benelhadj

La réalité économique est souvent difficile à comprendre par nos contemporains, notamment en Algérie où, sortant d'une économie (mal) administrée, certains convertis tardifs à l'économie de marché, croient trouver dans la franchise et loyale compétition la reconnaissance du mérite et le terreau de l'innovation où la créativité algérienne pourrait faire germer et prospérer ses nombreux talents. Au reste, certains doctes spécialistes expérimentés nous assurent que ce débat n'en est pas dans la mesure où, partout sur la planète, seuls les spécialistes des dinosaures cultivent encore quelque intérêt ou nostalgie pour des systèmes qui ont fait la preuve de leur faillite et souvent le malheur de leurs peuples.

Ces arguties polémiques récurrentes ne clarifient pas le débat et reposent sur quelques confusions qu'il conviendrait de lever. Examinons les points suivants.

Il n'existe pas UN mais (au moins) TROIS capitalismes dont on confond fréquemment les propriétés et les manifestations.

- Le capitalisme marchand dont les profits viennent de la mise en valeur de la délocalisation des produits (de là où ils sont les plus abondants et bon marché vers là où ils sont plus rares et chers). La bourgeoisie qui a mis fin à l'Ancien Régime français a tiré de ce commerce des « produits coloniaux » très prisés par les cours et leurs courtisans, les richesses qui lui permirent de prendre le pouvoir politique après s'être saisi du pouvoir économique.

- Le capitalisme financier qui vit des différentiels de taux d'intérêts bancaires et des « anticipations » et arbitrages divers sur les marchés financiers. C. Bébéar s'en préoccupe bien tardivement<sup>(1)</sup>. Le Christ en son temps, comme du reste toutes les religions abrahamiques, s'en était pris aux agioteurs qui font commerce d'argent. Grand pourtant a été l'apport civilisationnel des créateurs de monnaie par les effets multiplicateurs du crédit qui ont joué un rôle aussi décisif dans la richesse des nations que les multiplicateurs d'investissement.<sup>(2)</sup>

Dieu a dit : « Je partage en deux, les riches auront de la nourriture, les pauvres de l'appétit. » Coluche. Extrait du sketch Revue de presse - 1980.

**Au Brésil, en Argentine ou en Algérie - mais il en est de même en Europe, aux Etats-Unis ou au Japon - les débats tournent invariablement autour de la place de l'Etat dans l'économie, de la politique monétaire, du niveau des taux d'intérêt, de l'influence des taux de change, de l'insuffisance des taux de croissance, de la compétitivité des salaires et de la protection sociale...**

- Le capitalisme industriel qui tire ses richesses de la transformation des biens réels matériels dont la valeur ajoutée a été la seule créditée d'une qualité que la comptabilité nationale a longtemps refusée à l'activité immatérielle. Ce capitalisme désormais fortement tertiarié (comme l'agriculture) et sous contrôle financier, est né, comme chacun sait, dans les filatures britanniques du XVIII<sup>ème</sup> siècle, où « la puissance motrice du feu » a offert le monde aux nations de l'Europe, puis du Nouveau Monde.

Les trois facettes de ce principe unique peuvent se combiner, se succéder, s'allier, se fondre et se confondre... Elles peuvent aussi se contredire. Les contradictions viennent de ce que, structurellement, les intérêts des uns ne vont pas dans le même sens que ceux des autres.

Tout le problème est alors de savoir s'il existe un Etat (ou un principe d'ordre collectif) suffisamment puissant, disposant de l'autorité légitime suffisante, pour faire en sorte que la confrontation des intérêts privés (et leur taille est, aujourd'hui, à l'échelle des Etats les plus riches) n'entraîne pas l'accroissement de la pauvreté des plus faibles, ne provoque pas des différences de potentiels socio-économiques insupportables et ne mette pas en danger la stabilité des relations entre les nations.

La mission d'une telle institution politique au sens fort, n'est pas de viser seulement la légalité. Les tribunaux et les rhéteurs s'en chargent. L'objectif fondamental de l'Etat et des gouvernants est de satisfaire à l'équité et à la justice. La paix sociale condition essentielle de la prospérité et de sa dynamique locale et globale est à ce prix. La liberté doit être bridée par la fraternité diraient nos amis français. « Les lois sont toujours utiles à ceux qui possèdent et nuisibles à ceux

qui n'ont rien » écrivait J.-J. Rousseau, Du Contrat social).

Il fut un temps (au lendemain de la dernière guerre par exemple) où l'économie privée était un paramètre dans des équations économiques nationales. En ces époques, l'Etat - levier archimédien du pouvoir - était à conquérir.

Aujourd'hui, ce sont les Etats qui deviennent des variables à intégrer dans des réseaux transnationaux privés. Les flux financiers internationaux quotidiens dépassent et de loin la création annuelle de richesse réalisée par les nations les plus prospères.

## LA PLANETE DES MILLIARDAIRES

Une étude de l'Institut mondial de recherche sur l'économie du développement de l'université des Nations unies (UNU-Wider), basée à Helsinki, fondée sur des chiffres de 2000, montre que 2 % de l'humanité détiennent 50 % des richesses sur le globe, quand 50 % n'en détiennent que 1 %. Et que 1 % des plus riches possèdent 40 % des biens mondiaux.

(Nouvellesonu@secint00.un.org, New York, 05 Décembre 2006 2:00PM).

La concentration du patrimoine y est impressionnante. Les 10% de Français les plus riches s'approprient 61% de la richesse nationale. Médaille d'argent de l'inégalité patrimoniale, derrière les Etats-Unis (70%) mais devant la Grande-Bretagne (56%) ! Selon l'UNU-Wider, 25% des 10% de personnes les plus riches vivent aux Etats-Unis, 20% au Japon, 8% en Allemagne, 7% en Italie, 6% en G.B. et 4% en France et en Espagne. En mars 2006, on apprend dans le magazine Forbes que les 793 milliardaires que comptait la planète en 2005 possédaient une fortune évaluée à 2 600 milliards de dollars. Soit plus que le produit intérieur brut de l'Al-

lemagne. Le rapport 2005 du PNUD, confie que « le patrimoine des 15 plus riches de la planète dépasse le PIB total de l'Afrique subsaharienne ». Ou que « les avoirs des 84 personnes les plus riches surpassent le PIB de la Chine » (plus de 1,3 milliard d'habitants). Bill Gates à lui seul, premier des milliardaires, dispose de plus de 50 Mds de dollars, une somme supérieure au PIB du Maroc (33 millions d'habitants).

Les institutions commerciales et financières internationales sont plus attachées au démantèlement des monopoles publics qu'à celle des monopoles privés pourtant contradictoires avec les principes élémentaires de l'économie de marché et les législations en vigueur : les lois antitrust américaines ou la loi française sur les ententes et les monopoles. L'exemple de Microsoft est édifiant : il équipe l'essentiel du parc informatique mondial sans que cela ne trouble aucun idéologue du libéralisme. Les timides velléités de démantèlement du groupe sous Clinton ont vite été oubliées et Bill Gates est reçu tel un chef d'Etat sur le perron de l'Elysée. Rien que de très normal : cet homme, par ailleurs mécène compatissant et charitable, possède un patrimoine personnel équivalent aux PIB cumulés de plusieurs pays africains.

La déréglementation des marchés, conçue à la fin des années soixante (Nixon s'était réjoui de la fin des Accords de Bretton Woods et de la privatisation des marchés de change) et engagée réellement au cours des années 1980, a complété le dispositif. En sorte que ce problème ne concerne plus seulement les pays moyennement, définitivement ou résolument non développés, mais bien tout le monde.

La situation paradoxale du Brésil de Lula, par exemple, souligne à l'évidence ces oppositions d'in-

térêt. Voilà un pays qui vient de réélire un président « libéral », pratique des taux d'intérêt de plus de 19.75% en juin 2005 (après 26 % en 2003), avec une inflation très inférieure (9.3%) : soit des taux réels de l'ordre de 10%, propices aux rentiers. On s'interroge sur les 2.3% de croissance qu'accuse son PIB (en 2005), franchement médiocres pour un pays « émergent ». L'industriel Antonio Ermirio de Moraes, du groupe Votorantim, s'indignait : le « lobby financier est bien plus fort » que les secteurs de production. « Le secteur financier est celui qui tire le plus d'avantages (de la situation actuelle) dit-il. Comparez les résultats d'une banque et ceux d'une entreprise industrielle. La différence est brutale ». Mais c'est curieusement du vice-président libéral José Alencar que vient le jugement le plus sévère : « Jamais dans l'histoire du Brésil il n'y a eu un tel transfert de rente des secteurs de production au bénéfice du secteur financier ».<sup>(3)</sup>

Qu'il se réveille ! Dans l'histoire tout court, les gestionnaires de créances ont toujours capitalisé la sueur des autres secteurs. Les scribes et les écritures saintes ont usé les mêmes plumes que les écritures bancaires. Une politique monétaire restrictive est souvent justifiée par la peur de l'inflation. Mais en quoi donc l'inflation est-elle un souci pour les banques centrales ?

Si on laisse de côté les inflations d'origine étrangère (flambée du prix du pétrole, pour les pays consommateurs) et les inflations liées aux fluctuations météorologiques ou saisonnières (déséquilibre réversible issu de l'excès de demande lors des vacances estivales sur les littoraux, par exemple), l'inflation la plus préoccupante est celle qui a pour source la mauvaise gestion dans les entreprises du partage de la valeur ajoutée (ou du PIB si l'on préfère). Keynes, dans les années trente, a indiqué aux patrons comment user de l'inflation comme moyen de contrôle des taux de salaires et Philips a montré (dans les années 1960/1970) comment le chômage a servi à réguler les coûts du travail, lorsque les contraintes extérieures ne permettent plus de récupérer par l'inflation ce qui a été distribué en salaires<sup>(4)</sup>.

Suite en page 11

## Notes

[1] « Je ne crois plus au marché » lance le surprenant « parrain du capitalisme français ». Ils vont tuer le capitalisme, Claude Bébéar (entretien avec Philippe Manière), Plon, 2003, 222 p.

[2] A bien y réfléchir, la monnaie n'est rien d'autre que du temps en boîte, et plus justement, du futur en boîte, une sorte de pari sur l'avenir, une anticipation. « Anticipation » est le mot, un peu passé de mode (sinon chez les économistes « rationnels »), qui sert en français à désigner ce que l'on appelle aujourd'hui la « science-fiction ». Un anglicisme qui décrit en France une activité tenue pour enrichissante avant dix-huit ans, suspecte et inquiétante après. Pourtant, c'est à un banquier (et pas des moindres, puisqu'il s'agit de Michel Pébereau, PDG de BNP-Paribas) que nous devons, depuis de très nombreuses années, la tenue de la rubrique « science-fiction » dans la revue « La Recherche ». Cela ne trouble ni ses collaborateurs, ni ses partenaires, ni ses clients. Pébereau renoue sereinement avec une vieille tradition que les Européens ont perdue depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle de Wells et de Verne.

[3] En Algérie, le taux d'inflation officiel a été en 2002 de 1,4%, tandis que les taux de réescompte de la banque centrale planaient à 5.5%. Tout se passe comme si l'Algérie avait adhéré sans le savoir au Traité de Maastricht et avait pris à son compte les critères d'une Union

qui a par ailleurs de graves difficultés à converger. En fait, mais cela commence à se savoir, toute la planète vit au rythme des plans d'ajustement structurel. Tous les pays sauf un, les Etats-Unis, dont les indicateurs (budgétaires, financiers, commerciaux) auraient provoqué, s'il avait été question de tout autre pays, un branle-bas de combat fébrileux au FMI et à la Banque Mondiale. Cela arrivera bien assez tôt pourtant.

[4] « La présence d'un «matelas» de chômeurs et la peur du licenciement depuis ont placé les employeurs en position de force, au point de faire basculer du travail vers le capital le partage des fruits de la croissance. Jamais la hausse des salaires n'a été aussi faible que depuis vingt ans. Jamais la hausse des profits n'a été si forte que depuis vingt ans. » Ecrit Lionel Stoléro dans Les Echos, du L. 16 mai 2005. Ce dernier avait été ministre sous Rocard, après 1988 et avait alors sous sa tutelle le CERC (Centre d'études des revenus et des coûts), créé en 1970 par Pierre Massé, chargé de publier régulièrement les chiffres décrivant l'évolution des rapports salaires/profits.

Quelques années plus tard, Edouard Balladur, devenu Premier ministre, exaspéré par les déséquilibres que montraient ces chiffres, décida de casser le thermomètre en supprimant le CERC. Stoléro rappelle ce truisme : « Les faits sont têtus, et on n'a jamais supprimé

la fièvre en cassant le thermomètre. »

L'OCDE ne défend pas un autre point de vue lorsqu'elle observe dans un de ses rapports paru le 28 novembre 2002 : la persistance de l'inflation à des taux élevés, « peut notamment tenir à la forte résistance des travailleurs à des baisses de salaires, à la rigueur des règles concernant la protection de l'emploi et à la lenteur avec laquelle les entreprises ajustent leurs prix ». Les entreprises répercutent en effet plus rapidement sur les consommateurs les augmentations que les allègements de coûts.

On se rappelle que la BCE, par la bouche de son vice-président Christian Noyer, lors des négociations salariales en Allemagne en avril 2002, avait fermement mis en garde contre une hausse « excessive » des salaires. De peur de voir l'Europe dominée par un pays donné, l'Union Européenne a préféré placer entre les mains de ses banquiers centraux et de ses fonctionnaires le pouvoir qu'elle a refusé à ses politiques. Une méfiance pluriséculaire a soudé les nations européennes qui se sont fréquemment et copieusement martyrisées tout au long de l'histoire, pour le grand bénéfice du Nouveau Monde. L'on aurait tort de charger l'Oncle Sam et à la « perfide Albion » de toutes les désunions. L'Europe reste un pacte entre épiciers, pas encore un projet politique.



# Les entreprises et les Etats entre économie réelle et économie financière

Par Abdelhak Benelhadj

Suite de la page 9

Les taux d'intérêt à court terme (ceux pratiqués par le « guichet », car les taux longs échappent aux banquiers centraux) servent, depuis que les monétaristes de l'Ecole de Chicago (celle de M. Friedman, prix Nobel 1976) l'ont prescrit, de paramètres de contrôle de l'activité économique. Cette façon de réguler l'économie via la masse monétaire, a été abondamment utilisée, notamment sous le premier mandat Reagan.<sup>(5)</sup>

Nous voyons pourtant ce qu'il y a d'injuste et d'absurde à procéder ainsi, si les objectifs visés étaient le plein emploi, l'investissement, la croissance, la couverture des besoins et le bien être du plus grand nombre.

Les taux d'intérêt positifs sur une longue durée (ce qui est le cas depuis le début des années 1980) ne favorisent ni la consommation ni l'investissement : les deux principaux ressorts de la croissance (avec les exportations<sup>(6)</sup>), et donc la lutte contre l'inactivité qui pèse tant sur les budgets sociaux, si discutés ces temps derniers.

La notion élevée de « rigueur » ne suffit à les justifier. Ils favorisent la « financiarisation » de l'économie, avec des conséquences multiples, complexes et imprévisibles, pas nécessairement compatibles avec la prospérité des nations. Le Brésil, l'Argentine, naguère (et encore aujourd'hui) le Mexique, étouffent sous le poids des normes et des ratios de gestion financiers, sans compter le renchérissement du coût des importations consécutifs aux dévaluations successives.

## ECHANGE DETTES CONTRE TERRITOIRES

En 2003, au moment où l'Argentine faisait face à une faillite gravissime, à la suite d'une politique libérale débridée qui avait ruinée le pays, le président Eduardo Duhalde engage une société de lobbying, Zemi Communication, dont le président est Henry Kissinger, pour assister le gouvernement dans ses négociations avec les organismes financiers internationaux. Parallèlement, un curieux sondage a été présenté au MIT (Massachusetts Institute of Technology) par Rudiger Dornbusch, macro-économiste et consultant du cabinet Kissinger Associates. Celui-ci propose que les « terres fiscales », propriété du gouvernement argentin (elles atteignent la taille de l'Italie), soient échangées contre une partie de la dette. « Je suis persuadé que ce sont les banques étrangères et le FMI qui ont suggéré au président Duhalde de réaliser ce sondage en Patagonie pour tester la réaction des Argentins sur le projet de payer la dette en vendant des territoires », affirme Juan Gabriel Labaké, analyste politique, avocat et ancien député péroniste. (Libération, mardi 04 mars 2003). La Patagonie (17,6 millions de km<sup>2</sup>, représente la moitié de la superficie du pays ou encore la taille de la Turquie), cohabitent près de 4 millions de moutons pour seulement 1,5 million d'habitants. Il n'est pas inutile de savoir que sur cette terre qu'au début du siècle dernier Théodore Herzl, théoricien du sionisme, rêvait

d'y créer l'Etat d'Israël... avant de découvrir la Palestine.

Les Algériens de leur côté, à la faveur comme on sait de la flambée des prix des hydrocarbures, accumulent un trésor de guerre (réserves de change sur lesquelles l'argent avidement les écornifleurs : rentiers stériles et les négociants de pacotilles qui atterrissent à Alger) équivalent à 64 Mds de dollars en avril 2006 (23 Mds en décembre 2002) et ne savent qu'en faire, alors que leur économie souffre d'un excès de force de travail inutilisée<sup>(7)</sup>.

Un indice lourd de sens qui semble à lui seul porter l'emblème d'une doctrine qui n'ose pas se déclarer au grand jour : l'Algérie n'a qu'un ministre des finances et pas de ministre de l'économie, depuis que celle-ci est gouvernée par un administrateur qui émarge auprès du FMI et de la banque mondiale. Encore faudrait-il avoir une économie à confier à un maroquin...

Assainir les finances extérieures oui, sans doute. User de la déflation pour dégager des excédents permet de solder la dette mais pas d'assurer le développement. Le rééchelonnement ainsi prescrit - et conditionné par un plan d'ajustement structurel (PAS) - à de nombreux pays les a aussi sûrement paupérisés que l'aurait fait une énième guerre du Golfe. Au reste, les ratios d'endettement sont aujourd'hui à un niveau tel qu'ils ne sauraient justifier le maintien d'un corset de « rigueur », imposé à l'époque où l'Algérie était menacée d'insolvabilité. Si cela devait continuer ainsi, l'économie algérienne, comme celle de nombreux pays identiquement traités, mourra en bonne santé.

Hausse des taux d'intérêt réels, effondrement de la demande, chute de l'activité, fuite des capitaux... les Argentins en étaient arrivés à exiger une dollarisation de leur économie pour lutter contre l'érosion de leur pouvoir d'achat et la dégradation de leur niveau de vie. Alors qu'ils avaient, il y a peu, un niveau de vie comparable à celui des pays d'Europe du sud, les Argentins ont vu certains de leurs compatriotes mourir de faim. Pourtant, ce n'est pas à une économie castrice goplanifiée ou à une bureaucratie collectiviste que l'Argentine, et beaucoup de pays similaires, doivent l'indigence de leur état.

Depuis leur « libération », les PECO (Pays d'Europe Centrale et Orientale) ont « exporté », selon les estimations les plus sérieuses, environ 500 000 jeunes filles à destination des trottoirs des villes d'Europe de l'Ouest<sup>(8)</sup>. Au point que cela a déstabilisé le marché bien établi de l'économie du plaisir avec ici ou là des échouffourées, annonçant une « guerre des trottoirs » qui prêterait à sourire s'il ne s'agissait pas d'avilissement d'être humains pour ne pas dire d'enfants, indigne de ce siècle.

## « Tout ce que touche le capital devient marchandise »

En Argentine comme ailleurs, le traitement infligé est pire que le mal. Malgré un taux de croissance de 8,5% (2006), 35% des Argentins vivent encore sous le seuil de pauvreté. Ils sortent leur revolver chaque fois que l'OMC est évoqué et le nom

de son président (ex-commissaire européen « socialiste ») prononcé. Soustraire le commerce mondial à la compétition sauvage est un objectif louable. Réinitialiser, moderniser les compétences et les entreprises pour leur permettre d'entrer en compétition et de s'insérer dans l'espace économique mondialisé, est un objectif théoriquement défendable. Mais pas si toutes les décisions prises reviennent à paralyser les initiatives, démotiver l'encadrement et, par exemple, démanteler « par principe » les entreprises publiques (déclarées par ailleurs « invendables » sous le fallacieux prétexte qu'elles sont technologiquement obsolètes) en ne tenant compte que de critères comptables et financiers pour décider de la viabilité du tissu économique. Ouvrir bien grandes les frontières, libéraliser les marchés et déréglementer la société, les Argentins ont déjà donné. La « bonne gouvernance » se fourvoie dans la comptabilité, accrochée à un bréviaire de boutiquier.

Jamais l'arithmétique n'a rendu un tiroir-caisse intelligent. Jamais une économie n'a poussé dans un coffre-fort.

La politique économique algérienne persiste à ignorer les expériences sud-américaines et aboutit dans les faits, sinon dans l'intention, à décourager l'investissement réel productif, au profit d'activités spéculatives qui échappent aux lois et aux réglementations, à la fiscalité et à l'aménagement raisonné des espaces-temps économiques et sociaux. Dans le même mouvement, on enregistre une perte irréversible des traditions industrielles, des habitudes et conventions syndicales, des intégrations intra et intersectorielles qui débordent le cadre strict de la sphère économique et qui sont si difficile à forger dans les pays qui les méconnaissent. La machine administrative collective bascule à son tour dans la perversion bureaucratique, entendue comme un détournement et une privatisation de l'autorité publique, dans un processus de corruption généralisé. Ajoutons à cela que la masse monétaire à contrôler le sera d'autant moins que, pour une large part, les flux échappent aux banques commerciales et les transactions sont exclusivement effectuées en li-

## Notes

[5] La politique économique de Reagan de cette époque n'avait en réalité rien à voir avec le monétarisme, avec le keynésianisme ou avec toute autre théorie économique.

L'administration américaine pilotée par le Pentagone n'avait qu'un seul objectif : au moyen d'une doctrine McNamara revisitée, il fallait culbuter les gérontocrates du Kremlin qui n'avaient plus rien de commun avec les Bolcheviks de 1917. Quand à la théorie de l'offre de Laffer, les déséquilibres budgétaires qu'elle allait inspirer, avaient, comme d'habitude, été financés par l'épargne mondiale (Europe, Japon, pays pétroliers enturbannés, les nouveaux ateliers du capitalisme et - on l'oublie parfois - tous les petits chefs des pays pauvres, sous protection militaire étrangère, qui détournent les recettes d'exportation et privatisent ce qui formera les futures dettes rééchelonnées des pays débiteurs. Eltsine est une tétarologie paradigmatique.)

[6] Qui alimentent la consommation ou l'investissement étranger.

[7] Il tombe sous le sens qu'aucun budget national n'a pour contrepartie « mécanique » les réserves de change d'un pays. Les effets de levier qu'elles autorisent permettent d'explorer des possibilités bien plus vastes. En sorte que la question essentielle réside bien dans leur « affectation ». Par ailleurs, la « schizophrénie » du commerce extérieur algérien fait perdre beaucoup de valeur à ces réserves. En effet, les recettes d'exportations à plus de 95% constituées de dollars issus de ventes d'hydrocarbures (alors que les Etats-Unis ne représentent que 13,25% des exportations algériennes), sont utilisées pour acheter majoritairement des produits libellés en euros. Or, le dollar perd régulièrement de la valeur face à l'euro. La « dédollarisation » du marché pétrolier algérien serait dans

ces conditions, plus que conforme aux intérêts économiques du pays. Cela permettrait en outre à l'Algérie de réduire l'exposition de son économie et de son commerce extérieur, déraisonnablement soumis à la double fluctuation du pétrole et de sa monnaie de référence. Mais cela ne saurait se réaliser sans que l'Europe admette ses propres intérêts à ces changements et les engagements qu'ils impliquent dans ses relations (au-delà de l'Algérie) avec les pays du Maghreb.

[8] « Les belles filles sont même un des premiers produits d'exportation du pays » déclarent, à propos de la Slovaquie, deux dirigeants belges de la compagnie aérienne « low cost » Sky Europe (Libération, 27 06 03).

[9] Et même de la rationalité, quand on pense aux agitations et désordres tribaux, qualifiés pompeusement d'hymne à la démocratie locale, accompagnés fort logiquement de la résurgence de réseaux occultes de confréries religieuses et de traditions de superstitions dont la France a fait l'usage qui convient à ses intérêts coloniaux tout au long de son occupation de l'Algérie.

Effet de levier : Il n'est pas nécessaire de posséder pour contrôler.

Soit le postulat : le marché est le lieu « extérieur » de l'équité et de l'arbitrage entre le bon grain et l'ivraie, le cadre « transcendantal » de la distribution de la valeur et plus précisément de l'intelligence et de l'adaptabilité des systèmes humains les plus méritants, ceux qui survivent par l'innovation et la créativité. Or, pour qu'un tel système fonctionne, il lui faut un cadre réglementaire qui dépasse les opérateurs en compétition, qui coefficiente et paramètre les conditions de la concurrence, qui juge de la loyauté des compétiteurs, qui sanctionne les écarts aux règles et qui optimise l'inventivité du jeu à toutes les échelles : locale, nationale, mondiale. Face au délitement de l'ordre républicain global qui se dissout ici dans l'incompétence et les querelles subalternes de partage de rente, prospèrent les ordres tribaux qui se jouent de la légalité, de la légitimité, de l'équité et parfois de la décence.<sup>(9)</sup>

Sur cette base, à supposer que toutes les autres conditions soient par ailleurs satisfaites, les privatisations programmées (de ce qui n'a pas encore été ruiné ou discrètement cédé) fondées sur une approche théorique décontextuée, aboutiraient - ici comme cela a été observé ailleurs - à une délocalisation des centres de décisions et une mise sous tutelle des économies nationales et par

conséquent à un asservissement des intérêts nationaux à des systèmes d'organisation mondialisés.

De Sao Paolo à Kinshasa, des bidonvilles de Lima à ceux du Caire, de Tijuana à El Harrach. Il est alors étrange de constater combien l'informel débrouillard et primitif local, le bazar féodal éternel, le parasite improproductif qui négocie et consomme ce qu'il répugne à produire, donne la main à la transnationalisation de la subordination. Aux deux bouts de la chaîne, la République et ses citoyens sont pris en otages.<sup>(10)</sup>

## « C'est cela ou le sort de l'Irak et de Saddam ! », couinent les invertébrés.

Il est illusoire d'espérer contourner la logique politique de l'inefficacité par la logique technique du marché. Une fuite en avant qui contemple ses limites : évaporation des compétences, sous-investissement, confusion stupéfiante entre équilibre financier et équilibre macro-économique, perte du sens de l'anticipation et de la rigueur planificatrice (alors que même les transnationales américaines planifient), désagrégation des systèmes de formation, augmentation des taux de chômage, dévaluation de la monnaie nationale et de la sueur des hommes... l'économie et la société algérienne sont, comme Godot, en attente d'investisseurs étrangers qui apporteront l'intelligence, le savoir-faire, les capitaux, les outils... et peut-être aussi des travailleurs Chinois ou Thaïlandais... lorsqu'on aura décrété que le peuple algérien est de trop. Il y a eu les « bébés tigres » pressurés par le « capitalisme de la transpiration ». Et il y a les futurs « moutons de l'Atlas », le dos offert à la tonte. La bourse d'Alger a ouvert ses portes depuis de nombreuses années et cote ce qu'elle peut... quand elle cote... Un capitalisme sans capitaux et sans capitalistes.

L'erreur serait de croire que le cas « Khalifa » est un accident de parcours. Avec la loi bien connue de « privatisation des profits et collectivisation des déficits ». Un milliard et demi d'euros au débit du trésor algérien : une performance ! Les « Khalifa » sont un horizon vraisemblable pour tous ceux qui perdent de vue l'essentiel.

[10] Lors d'une conversation en aparté avec le ministre algérien des finances d'alors, j'évoquais sérieusement et naïvement les considérables dégâts que ces politiques auraient sur l'économie réelle et éventuellement sur l'indépendance nationale, celui-ci me donna une réponse d'un cynisme singulier, concevable de la part d'un trésorier ou d'un comptable, plus discutable de la part d'un homme d'Etat en fonction : « On ne perd que ce que l'on a ». (22 novembre 1999, Palais des Nations, Alger). A l'évocation rétrospective de cet échange, un vieil aphorisme populaire m'est revenu à l'esprit. Lorsque les lions rugissent dans la savane, ce ne sont pas toujours les élites qui testent la souplesse de leur échine en dernier.

## TIZI-OUZOU

## Se lever tôt pour le sachet de lait !

**Tizi-Ouzou à l'instar des autres régions du pays connaît une certaine pénurie du lait pasteurisé et ce malgré les assurances du gouvernement de maintenir son prix en continuant à le soutenir au même titre que le blé.**

Naït Ali.H

En effet, pour se procurer le sachet de lait, il faut se lever très tôt à Tizi-Ouzou et ce n'est pas sûr. Et pourtant la laiterie de Draâ Ben Khedda, qui assure essentiellement les besoins de la wilaya en matière de lait pasteurisé, par la voix de l'un de ses responsables avoue que la baisse de production depuis quelques jours «n'est que de 20%» puisque cette unité de groupe Giplait continue à mettre sur le marché 190000 litres.

Certes, la laiterie de Draâ Ben Khedda dessert partiellement Boumerdès (45000 litres) (Bordj Menaiel, Taouarga, Dellys, Chabet El-Ameur et Naciria) et Bouira (15000 à 20000 litres) (Sour el Ghoulane, Bouira-ville et M'chedallah) mais pas quotidiennement. Cependant cette pénurie ne trouve pas d'explication du fait de cette baisse de sa production d'autant plus qu'une seconde unité privée, la Montagnarde, met aussi une quantité considérable sur le marché. Car les spéculateurs ne reculent devant rien pour se faire de l'argent même quant il s'agit d'un produit aussi sensible que le lait. Et selon des témoignages de riverains de la laiterie de

Draâ Ben Khedda, on a revendu un sachet de lait juste à quelques mètres de cette unité au prix de 40 DA.

Tandis que notre interlocuteur nous a indiqué que cette spéculation est aussi le résultat du comportement de certains de leurs distributeurs qui préfèrent céder leurs quantités de lait au grossiste du coin que d'aller faire la distribution selon l'itinéraire habituel.

Ces derniers n'hésitent pas alors pour spéculer. Interrogé sur les raisons ayant motivé cette baisse de production, le même responsable a précisé que «le stock actuel de poudre de leur usine peut tenir juste une vingtaine de jours alors que la capacité de production habituelle a été maintenue, mais il y a risque de rupture sèche» avant de nous révéler

qu'il y aura des arrivages de la poudre de lait au niveau du port d'Alger qui pourrait bien être distribuée d'autant plus que les plus hautes autorités du pays ont tranché sur la question en réitérant la poursuite de la politique de soutien au prix du lait en attendant la mise en place du nouveau mécanisme de ce soutien. Par ailleurs, de nombreux citoyens ne manquent pas ces jours-ci à Tizi-Ouzou pour accuser les fabricants du lait pasteurisé d'avoir revu à la baisse le dosage en poudre de lait comparativement à avant cette crise qui secoue la filière laitière dans notre pays.

Précisons enfin que la laiterie de Draâ Ben Khedda transforme quotidiennement pas moins d'une dizaine de tonnes de poudre.

### Une convention pour la formation des handicapés

Un groupe de handicapés (mal voyants et mal entendants) sera accueilli au niveau du centre de formation et d'enseignement professionnels Kerrad Rachid de Tizi-Ouzou, au titre de la présente rentrée professionnelle, conformément à la convention signée par le secteur avec la fédération des aveugles de la wilaya. Ainsi, ces personnes bénéficieront au titre de cette convention de cours en travaux appliqués, au moment où d'anciens agents et responsables aveugles, ayant exercé par le passé au niveau des unités de confection de balais et brosses, encadreront ces nouveaux stagiaires pour apprendre ce métier.

## DJELFA

## Hassi Bahbah honore le Dr Menallah

Bekai Abdelkader

S'il y a une personnalité qui a marqué la ville de Hassi Bahbah, c'est bien le docteur Mohamed Menallah. Sa présence parmi la population depuis plus de 34 ans, son dévouement et sa compétence ont rendu énormément de services. Né à Dellys en 1933, il rejoint les rangs du FLN (de 1956 à 1962) et devient membre reconnu de l'OC-FLN. Il fut emprisonné en France pour ses activités clandestines en

faveur de la révolution. Après l'indépendance, il opta pour des études en médecine et obtint un doctorat en psychiatrie. Il devient plus tard chef de service à l'hôpital de Franz Fanon (Blida). Il s'installa à Hassi Bahbah en 1973 et devient le médecin, le confident et l'ami de toute une population. Les habitants de la ville ont donc voulu honorer un homme qui a laissé tomber les grandes villes et les grands hôpitaux pour aider la population d'une petite ville, démunie de tout et dont

les habitants vivent pour la plupart dans une pauvreté extrême. Des médecins, des écrivains, des imams, des cadres en retraite et même de simples citoyens, ont assisté à une cérémonie organisée dans la plus ancienne école de la ville. Beaucoup de cadeaux ont été remis au Dr Menallah qui n'a pu retenir ses larmes. Un geste magnifique d'une population reconnaissante et fière d'avoir eu dans ses rangs un homme aussi plein de bonté et d'humanisme.

## ALGER

## Santé scolaire, de nouvelles unités mais...

Les unités de dépistage et de suivi sanitaire (UDS) dans la wilaya d'Alger seront renforcées par 20 nouvelles unités de dépistage à travers les communes de la wilaya pour la prise en charge psychique et corporelle des écoliers. Mme Farida Alioui, la chargée du comité de la santé au sein de l'Assemblée populaire de la wilaya d'Alger, a indiqué mardi à l'APS que «la wilaya d'Alger a veillé au renforcement de ces structures dans les régions Est et Ouest de la capitale, qui enregistrent un manque de ces unités, pour le suivi de la santé des écoliers». Ces nouvelles unités s'ajouteront aux 76 déjà existantes dans la wilaya, dont 24 se trouvent à l'Ouest de la capitale, 21 au centre et 31 à l'Est de la capitale. Ces uni-

tés comptent quelques 257 médecins généralistes, 218 chirurgiens-dentistes, 62 psychologues et 215 infirmiers pour un total de 571850 écoliers. De son côté, le chef de service des finances et des moyens à la direction de l'Éducation de la région Centre d'Alger, M. Lamri Bekka, a indiqué que «ces unités souffrent d'un manque de financement, dont l'enveloppe actuelle ne dépasse pas 130 mille DA pour la gestion d'une unité de dépistage», ajoutant que «le financement doit atteindre 300 mille DA pour assurer la bonne gestion de l'unité ainsi que la bonne prise en charge de la santé des écoliers». Dans le même cadre, les responsables de ces unités de dépistage de la direction de l'Éducation de la ré-

gion Centre d'Alger ont appelé à «l'augmentation du nombre de médecins et de psychologues en particulier (une douzaine), en raison des statistiques effectuées dans 21 UDS qui ont montré que 1415 enfants souffrent de troubles de conduite et de difficultés scolaires». Soulignant le grand nombre d'écoliers souffrant de troubles de langage (480 selon les statistiques de l'année dernière), les responsables de ces unités de dépistage demandent le recrutement de 15 nouveaux spécialistes en orthophonie pour une meilleure prise en charge de cette frange de la population. Les mêmes responsables ont également appelé pour le recrutement de spécialistes en orthopédie puisque, selon eux, il y a dans les UDS de cette région un seul orthopédiste pour 146.510 écoliers. Les 21 unités de dépistage et suivi sanitaire relevant de la direction de l'Éducation de la région Centre d'Alger comptent 38 médecins généralistes, 33 chirurgiens-dentistes et 38 paramédicaux. Dans le même cadre, la même direction demande la dotation de 3 UDS en nouveaux équipements, en raison de la vétusté de leurs équipements et leur usage fréquent pour un grand nombre d'écoliers qui ne cesse d'augmenter.

Naït Ali H.

## BOUIRA

## Il était recherché par Interpol

La police de Bouira a mis fin avant-hier matin à la cavale de plusieurs années d'un individu répondant aux initiales M.A (âgé de 38 ans) apprend-on. L'individu en question faisant objet d'un mandat d'Interpol mais aussi du tribunal de Maghnia (Tlemcen) est recherché pour avoir fait partie d'une bande criminelle dont ses complices sont emprisonnés, ayant fait usage de bombes chimiques, selon nos sources. Son arrestation est intervenue au moment et à l'endroit où il s'attendait le moins. Car il s'apprêtait lundi matin à retirer la carte grise de son véhicule au niveau de la direction concernée à la cité administrative de Bouira lorsqu'il a été appréhendé par la police.

## BÉJAIA

## Les accidents de la route en hausse

Six morts et 36 blessés ont été déplorés dans des accidents de la route durant le mois de février dernier dans la wilaya de Béjaïa, selon un bilan de la gendarmerie, qui signale que ce chiffre est en hausse comparativement à la même période de l'année 2006, théâtre de 4 morts et 34 blessés.

La plupart de ces accidents se sont produits sur les routes nationales 26, 12 et 09, avec comme motif aggravant, le facteur humain, responsable, précise la même source, dans 90 % cas.

## 52 affaires pour la session criminelle

52 affaires sont inscrites à la première session ordinaire du tribunal criminel près la Cour de Béjaïa dont le coup d'envoi est prévu le 17 mars prochain. Plus de 80 prévenus comparaitront sous divers chefs d'inculpations, dont «constitu-

tion d'association de malfaiteurs, vol qualifié, atteinte aux bonnes moeurs, et incitation de mineurs à la débauche». La session dont la clôture est prévue le 22 avril 2007, pourrait être prorogée pour enrôler de nouvelles affaires.

## BLIDA

## Extension du réseau électrique

Le taux de couverture en énergie électrique a atteint dans la wilaya de Blida 99,22%, a-t-on appris auprès de la direction de l'industrie et des mines (DIM). La longueur du réseau électrique de cette wilaya est de 3.311 km dont 2.868 de réseau aérien et 443 km souterrain.

Cet acquis s'est renforcé durant l'année 2006 par la mise en place de 12 nouveaux centres de distribution implantés à Meftah, Ain Romana, Larbaa, Hammam Melouane, Beni Tamou, Chébli et Oued Djer, permettant ainsi à 400 nouveaux foyers de bénéficier de l'énergie électrique, a-t-on signalé. S'agissant du programme 2007, le directeur de l'industrie et des mines a indiqué que la wilaya a bénéficié d'un quota de 15 km pour le raccordement de 472 foyers au réseau

électrique. Un quota supplémentaire entrant dans le cadre du programme de soutien et d'appui à la croissance économique, d'une enveloppe de 490 millions de DA, a été dégagée pour le raccordement de 17.300 foyers répartis à travers les différentes communes de la wilaya.

L'année 2006 a vu la réalisation de plus de 3 km de lignes électriques sur un programme de 30 km, une opération qui a permis le raccordement au réseau électrique de 155 foyers, a-t-on rappelé.

Par ailleurs, le programme d'électrification rurale dont a bénéficié la wilaya en 2006 a permis, selon la même source, la réalisation de plus de 8 km sur un quota de 16 km au profit de 336 foyers.

## AIN DEFLA

## Cherche investisseurs

Une journée d'information sur la promotion de l'investissement a été organisée lundi à Ain Defla en présence d'opérateurs économiques, de représentants de banques, du fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) et de différents organismes d'appui et de soutien à la création de micro-entreprises ainsi qu'un représentant de l'Euro Développement PME. Mise sur pied par la wilaya de Ain Defla avec la collaboration de la confédération nationale du patronat (C.N.P.A), cette rencontre a permis aux participants d'échanger leurs expériences en matière d'investissements et de s'informer sur les mesures et avantages qu'offrent les différents dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes et à la création de micro-entreprises.

Les participants à cette manifestation ont pu à cette occasion, suivre la projection d'un reportage sur les potentialités d'investissement offertes par la wilaya de Ain Defla.

De par sa position géographique stratégique, Ain Defla constitue une région très attractive pour les investisseurs potentiels avec un portefeuille foncier industriel appréciable où sont implantées

17 zones d'activités. Intervenant à cette occasion, le directeur général de la caisse de garantie aux crédits pour l'investissement (CGCI), a informé l'assistance sur les crédits offerts par son institution et l'aide financière qu'elle octroie aux porteurs de projets et à la création de petites et moyennes entreprises. Dans ce contexte, ce responsable a rappelé que cette aide s'élève à 240 milliards de DA destinés à financer quelque 6000 projets (PME). Intervenant à son tour le représentant de l'Euro Développement PME a indiqué que son organisme a mis à la disposition du ministère de la Petite et moyenne entreprise et de l'artisanat une enveloppe de 20 millions d'euros destinés aux petites et moyennes entreprises privées éligibles au programme de l'Euro Développement PME.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**



17  
safir  
1427  
El Fedjr  
05h45  
Dohr  
12h59  
Assar  
16h16  
Maghreb  
18h52  
Icha  
20h08

**La condamnation du professeur Barkat et du docteur Mégares à une année de prison avec sursis, prononcée par le tribunal le 5 mars dernier pour «faute professionnelle», a suscité des réactions dans les services de la maternité du centre hospitalier universitaire.**

## Tension à la maternité suite à deux condamnations

Abdelkrim C.

Pour rappel, la sanction a été prononcée suite à une plainte déposée par l'époux d'une femme, décédée avec son bébé, le 13 août 2005, qui accusait les services de la maternité d'être à l'origine de ces deux décès.

Une grande partie du personnel de la maternité, rencontrée hier disent «réfuter cette condamnation injuste car aucun des deux accusés n'est responsable de ces morts».

Hier donc, l'atmosphère au sein de la maternité était à «la consternation et la colère», dit-on. Bien que le mot de grève ou de sit-in n'ait pas été prononcé, il y avait un ralentissement certain dans l'activité de cette maternité habituellement en effervescence. Selon des sages-femmes et des techniciens de la santé «un service minimum sera assuré pour prendre en charge les cas difficiles ou les accouchements. Par contre il n'y a pas de consultations gynécologiques de routine». «Des membres du personnel se sont rendus auprès du directeur général du centre pour discuter de ce problème et nous attendons la réponse de ce responsable avant de prendre une décision, car il s'agit de sanctions injustes prononcées à l'encontre de ces méde-

cins qui ne sont en rien responsables. Tout le personnel en service à cette date a fait l'impossible pour sauver aussi bien la maman que le bébé. Mais leur état était trop grave et ils sont morts malgré la forte assistance médicale», nous dit un chirurgien gynécologue. D'autres affirment par contre «que le médecin chef de service a présenté un certificat d'arrêt de travail en signe de solidarité avec les accusés. D'ailleurs les autres médecins vont suivre».

Du côté de la direction de l'hôpital, dont le premier responsable a reçu, en fin de matinée, une délégation des résidents en fonction à la maternité, deux volets ont été abordés. D'abord, les résidents sollicitent dorénavant d'exercer sous la responsabilité d'un professeur ceci pour se prémunir des risques. L'autre souci de la direction était le fonctionnement de la maternité.

«Pour le moment, précise le directeur des activités médicales et paramédicales chargé du dossier, nous n'avons reçu aucun préavis de grève ni un quelconque certificat d'arrêt de travail. Nous avons donc sensibilisé les résidents afin que la maternité puisse fonctionner normalement». En conclusion dit-il, «il s'agit de pérenniser le fonctionnement de la maternité».

## Cri de détresse de Ouled Braham

Rahmani Aziz

Pendant plus de dix ans, c'est le même aspect peu reluisant qui caractérise et fait le quotidien des habitants de la rue des Maquisards, plus connue à Constantine sous le nom de Ouled Braham.

Cette cité, l'une des plus anciennes de la ville, se trouve à quelques encablures de l'imposante cité El-Ménia que la wilaya -par mesure de sécurité face aux glissements de terrains permanents- se propose de démolir complètement et reloger tous ses habitants.

Des représentants de dizaines de familles de Ouled Braham ne cachent pas leur ras-le-bol face à une situation qu'ils qualifient d'inhumaine et qui, selon nos interlocuteurs, ne peut plus durer au moment, disent-ils, où l'Etat ne ménage aucun effort pour le bien-être du citoyen.

Ces citoyens ne perdent pas, pour autant, complètement l'espoir de se voir reloger un jour et fondent toutes leurs espérances sur l'intervention du wali dont ils espèrent, disent-ils, le sens de la mesure et de l'équité.

Occupant de «minuscules maisons individuelles», ces citoyens se

disent exposés à tous les dangers. Eté comme hiver, ils subissent les affres du climat. Tout au long de la période froide, les plafonds se transforment, assurent ces derniers, en véritables passoires et dans certains cas, ils s'effondrent, au risque de blesser les occupants. Avec la boue, les trottoirs éventrés, les murs lézardés, les égouts à ciel ouvert, et la prolifération de rats, c'est un véritable calvaire que nous vivons, disent ces mêmes riverains.

En été, le calvaire reprend avec, outre les rats, les cafards, les moustiques et les odeurs pestilentielles.

Alors que certaines de ces familles ont eu la chance d'être recasées par les autorités en charge des problèmes des sinistrés, les 150 autres familles encore sur le site, attendent mais leur patience, disent-elles a des limites et c'est un véritable appel de détresse qu'elles lancent «à qui de droit», afin que cessent leur calvaire et celui de leurs enfants. Les services de l'urbanisme de la mairie précisent qu'une partie des habitants de ces lieux a été évacuée et que le reste est inscrit sur les tablettes des attributaires qui seront traités, au fur et à mesure, des disponibilités, et dans le respect les priorités.

## Une vingtaine de policiers en scooter

Hier matin, un grand nombre de curieux assistaient à l'entraînement des dizaines de policiers en scooter qui manoeuvraient sur l'immense terre-plein qui jouxte le stade Chadid Hamlaoui. L'officier de police qui encadrerait ces motards nous a expliqué qu'il s'agit de la formation d'une vingtaine de policiers qui seront injectés dans la ville. «Ils serviront à renforcer la première brigade de vingt motards qui active déjà à travers la ville.

A l'instar de leurs camarades, ils sont formés pour circuler à travers toute la ville et veiller aux problèmes de circulation et d'embouteillage. De même ils assurent le rôle de police de proximité.

## La femme à l'honneur au parquet de Constantine

Dans un communiqué qui nous est parvenu, le parquet de Constantine annonce que le procureur et le procureur adjoint de la République, organiseront aujourd'hui mercredi 6 mars et samedi 10 mars, des rencontres qui seront consacrées à la femme dont la Journée internationale est célébrée le 8 mars de chaque année. Pour la journée d'aujourd'hui, ce sera un débat sur la femme, tandis que celle du samedi sera consacrée à la loi sur la nationalité. A noter, que durant la première journée, des travailleurs de la justice seront honorés par leurs responsables.

## Une voiture se renverse: deux blessés

Un accident de voiture a eu lieu lundi 05 mars juste avant 9h à la sortie ouest de Constantine. Selon les informations fournies par la cellule de communication de la protection civile, une voiture légère de marque Renault 9, s'est renversée sur la route pour des raisons que déterminera l'enquête de police déclenchée à cet effet. Deux occupants du véhicule âgés de 26 et 40 ans ont été blessés. Soignés sur place, ils ont ensuite été évacués au centre hospitalier universitaire.

## Dix SDF recueillis

Dans la soirée du lundi, à partir de 20h30, des éléments de la protection civile accompagnés de policiers et du personnel de la direction de l'Action sociale (DAS) ont recueilli 10 personnes (5 hommes, 4 femmes et un enfant) qui erraient en ville. Elles ont été acheminées vers les locaux de Diar Errahma du Djebel Ouach, où elles ont été prises en charge.

A. C.

## Des terres de l'APC, une «falsification» et une relaxe

Abdelkrim C.

Une affaire de faux, usage de faux et falsification de documents, dans laquelle sont impliqués sept personnes a été jugée, hier, par le tribunal criminel de Constantine.

Il s'agit de K. Ahmed 56 ans, D. Ismaïl 53 ans, M. Abdelmalek 63 ans, M. Derradji 49 ans, M. Abdellali 46 ans (décédé), A.Y. Zohra 88 ans, L. Ahmed 85 ans. L'affaire concerne une parcelle de terrain de 5 ha qui appartient à l'APC de Tadjanet, dans la wilaya de Mila. Les deux premiers accusés devaient répondre du chef d'accusation de falsification d'un plan cadastral et les cinq autres pour avoir accaparé grâce à cette falsification une parcelle de cinq hectares appartenant à la mairie.

D. Smail en qualité de technicien est accusé d'avoir établi un plan et délimité une superficie supplémentaire de cinq hectares, ce qui a permis aux prévenus de bénéficier

d'une superficie de cent dix-huit hectares dont cinq appartiennent à la mairie.

A la barre, tous les prévenus ont nié d'avoir falsifié quoi que ce soit pour obtenir illégalement des terrains en plus. La partie civile qui représentait la mairie quant à elle, s'est plaint d'avoir été lésée.

Dans son intervention, le procureur de la République s'est dit étonné par cette affaire qui normalement devait être traitée devant un tribunal administratif et non devant une cour criminelle. Il a demandé à ce sujet, l'application de la loi.

Les avocats de la défense qui représentaient les accusés ont avancé «qu'il n'y a aucune falsification du plan du cadastre puisqu'il indique toujours que ces cinq hectares appartiennent à la mairie et demandent la relaxe pure et simple de leurs mandants.

Après délibération, le tribunal a prononcé la relaxe de tous les accusés.

## Fatima Hlilou honorée

L'actrice Fatima Hlilou honorée, lundi soir, au théâtre régional de Constantine (TRC) à l'initiative du secteur de la Culture, a exprimé son «bonheur et son émotion» de se retrouver à nouveau sur les planches de ses débuts, déclarant qu'à travers sa personne, «ce sont toutes les femmes et tous les hommes de théâtre algériens qui sont célébrés».

Entourée de nombreuses figures du cinéma et du théâtre algériens, elle a estimé que ces gestes «ne peuvent qu'encourager les comédiens et les pousser à donner plus et mieux». Elle a rappelé son «anxiété et son trac», ses appréhensions devant ce «monstre» que représentait pour elle le 4ème art lorsqu'elle avait commencé à «fouler» les planches en 1975.

«Aujourd'hui, a-t-elle dit, j'ai du mal à me séparer de cette scène, même si l'heure de la retraite qui approche ouvre la voie aux jeunes générations auxquelles je souhaite tout le succès».

Fatima Hlilou, qui a symboliquement offert le «Fennec d'Or» qui lui a été décerné à Alger à tous les artistes et au public algériens, a cédé la scène à plusieurs de ses compagnons qui ont unanimement salué son amour du métier, son courage, sa pugnacité

et sa grande modestie.

La comédienne est née à Ras El-Oued, près de Bordj Bou-Arredj. Elle fut la première femme à rejoindre la troupe de l'ex-théâtre régional Annaba-Constantine (TRAC), en 1975, pour interpréter son tout premier rôle (une jeune femme rurale) dans une pièce écrite par Mohamed Benguettaf et intitulée «Hasna et Hassan».

Le TRC lui a ensuite offert l'opportunité de jouer dans de nombreuses pièces dont quelques-unes sont demeurées des classiques du théâtre algérien, telles «Rih Essamsar» ou «Hadha idjib hadha». Fatima Hlilou a acquis, peu à peu, une grande notoriété auprès du grand public en mettant son talent au service de la télévision et du cinéma où elle interpréta plusieurs films, feuilletons et téléfilms comme «Gourbi-Palace» de Bachir Derrais, «Louisa, Nas Mlah», ou «Mouf'taraq Ettourog», obtenant au passage le prix de «l'Ecran d'Or», pour son rôle dans le feuilleton «Alla oua aâ'ila».

**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**



17 safar  
1428  
El Fedjr  
05h31  
Dohr  
12h44  
Assar  
16h02  
Maghreb  
18h35  
Icha  
19h53

## ILS NOUS ONT QUITTES HIER

**Djouabi Boukhémis**, 75 ans, CHU.

**Bouzidi Fatima**, 61 ans, CHU.

**Cherouana Mahmoud**, 14 ans, CHU.

**Chaib Amar**, 62 ans, CHU.

EL-MILIA

## Du nouveau à l'hôpital

A. Zouikri

Confronté, il y a si peu, à un manque cruel de spécialistes, mais aussi, de certains moyens et autres équipements qui ont été à l'origine d'un certain ralentissement de ses activités, le secteur sanitaire d'El-Milia semble, depuis quelque temps, connaître une dynamique nouvelle dans ses activités. D'abord, il convient de souligner que le facteur le plus important dans cette dynamique demeure le recrutement de médecins spécialistes qui sont venus combler un énorme déficit dans le domaine de certaines spécialités médicales qui ont longtemps poussé les malades de la région à aller chercher les précieux soins ailleurs, dans d'autres hôpitaux.

Le recrutement récent de cinq spécialistes a permis de porter à dix le nombre de spécialistes exerçant à plein temps au niveau de cet établissement hospitalier qui prend, désormais, en charge des spécialistes dans le domaine de la chirurgie générale, l'orthopédie, la pneumo-phtisiologie, la gastro-entérologie et la médecine interne.

Avec trois spécialistes, la chirurgie est le domaine qui se taille la part du lion dans le cadre de ces

recrutements, à la faveur de l'affectation récente d'une jeune et dynamique chirurgienne venue de Sétif prêter main forte aux deux autres chirurgiens qui étaient, depuis déjà quelques années, sur place. Il faut cependant souligner dans ce sillage que, durant cinq ans, cette précieuse spécialité était assurée par le non moins dynamique, le Dr Driaa Ali, qui a su maintenir un rythme soutenu à l'activité du bloc opératoire durant toute cette période où il était seul à prendre en charge les cas de chirurgie au niveau de cet hôpital.

Parallèlement à ces recrutements, six logements destinés à ces spécialistes ont été remis à neuf, alors que le wali a, de son côté, donné son accord pour l'attribution de dix autres logements au profit de cet établissement hospitalier, pour les réserver, le cas échéant, à d'autres spécialistes.

Sur cette lancée, il y a lieu de rappeler aussi que le bloc opératoire est désormais composé de trois salles d'opérations et d'une salle des urgences destinée aux actes de la petite chirurgie à la faveur de sa réhabilitation qui a également permis la réparation de tous ses équipements médico-techniques. L'acquisition d'équipements, toujours

pour le bloc opératoire, mais aussi, pour les services de laboratoire et de radiologie, est également à l'ordre du jour dans le cadre de cette dynamique. Dans le même volet, il est prévu le renouvellement de la literie et des équipements de la cuisine et de la buanderie, ainsi que l'ouverture d'une bibliothèque dotée de l'outil informatique pour la redynamisation de la formation continue. Reste enfin à souligner que ce même établissement sanitaire qui couvre, faut-il le signaler, les besoins en matière de santé d'une population qui dépasse les deux cent mille habitants répartis sur neuf communes relevant de l'ancienne grande daïra d'El-Milia, a bénéficié, dans le cadre d'un projet sectoriel, d'une enveloppe financière de 15 millions de dinars pour l'aménagement du service des urgences médico-chirurgicales.

Ce projet tant attendu est de nature à soulager ce service qui n'arrive plus à contenir le nombre de malades qui le sollicitent, de jour comme de nuit, dans des locaux exigus et mal équipés.

Cette enveloppe est destinée, justement, pour son extension et son équipement afin de mieux répondre aux besoins des nombreux cas d'urgence qu'il reçoit.

OUARGLA

## Assises régionales sur la formation professionnelle

Le ministre de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. El-Hadi Khaldi, a présidé, lundi, à Ouargla, l'ouverture des travaux des assises régionales sur son secteur. S'inscrivant au titre des préparatifs des assises nationales, prévues les 8 et 9 avril prochains à Alger, ces assises regroupent les responsables et cadres du secteur de la Formation des wilayas de Ghardaïa, Tamanrasset, El-Oued, Illizi, Ouargla et Adrar. A cette occasion, le ministre a souligné les efforts déployés pour la réhabilitation de l'artisanat et des métiers, et l'introduction de nouvelles spécialités de formation en fonction des exigences et des mutations économiques que connaît le pays. M. Khaldi a passé en revue les nouvelles orientations mises en pratique depuis des années par son secteur pour sa mise à niveau et sa redynamisation. Le ministre a, dans ce contexte, appe-

lé les cadres et responsables de son secteur à contribuer à l'enrichissement et à l'épanouissement du système de la formation par le perfectionnement des filières dispensées au niveau des différents établissements et instituts, en fonction des spécificités de la région et de la satisfaction du marché local de travail. Pour ce faire, a indiqué le ministre, des ateliers ont été mis en place, l'année dernière, «et ont été chargés de l'examen du dossier de la gestion pédagogique, de l'élaboration de documents d'évaluation de la formation résidentielle, de l'apprentissage à distance, de l'approche par compétence et de la formation des formateurs». S'agissant de la réforme du secteur de la Formation et de l'enseignement professionnels, M. Khaldi a affirmé que la réalisation de pareils objectifs demeurent tributaire de la concertation intersectorielle en vue d'asseoir une approche homogène.

Le ministre a, d'autre part, insisté sur l'examen approfondi et l'enrichissement des grands axes à

même, dira-t-il, «de fonder de nouvelles et constructives approches devant constituer des plateformes aux prochaines assises nationales, et le projet d'une feuille de route du secteur à mettre en oeuvre au titre de la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session septembre 2007). Le ministre a indiqué, également, que les prochaines assises nationales verront une large participation intersectorielle, en présence d'experts et de cadres du secteur de la formation. Organisées à l'Institut national de la formation des cadres de la jeunesse (INFCJ) de Ouargla, ces assises régionales de deux jours, qui se déroulent en 9 ateliers encadrés par des directeurs du ministère, seront consacrées à l'examen et à l'enrichissement de la gestion pédagogique, l'évaluation des équipements techniques, l'enseignement et le manuel professionnel, l'apprentissage et les techniques d'information, la formation continue, l'approche par les compétences et la formation des formateurs.

DRÉAN

## Les transporteurs en grève

A. Ouelaa

Après avoir assuré le service minimum pour les travailleurs et autres citoyens qui se rendaient vers Annaba, les transporteurs de bus sont entrés en grève à partir de 09h de la matinée de mardi dernier, créant ainsi des désagréments à leurs usagers dont la plupart avaient du mal à trouver des taxis pour El-Hadjar et Annaba.

Selon l'un de leur représentant, il s'agirait de l'affectation probable de six autres bus, en instance de se voir délivrer une autorisation pour assurer le transport sur une ligne, où plus d'une vingtaine de bus activent

déjà et arrivent à satisfaire la demande en matière de déplacement surtout pour l'itinéraire qui va de Dréan à Annaba.

A cela, s'ajoute le fait que leur syndicat n'a pas été consulté, selon les contestataires, sur l'accord des six autorisations et de préciser qu'un préavis de grève a été déposé et sera effectif, à partir de samedi, avec l'entame d'une grève générale au cas où d'autres bus seront autorisés sur une ligne déjà saturée. Enfin, le directeur des Transports s'est déplacé à Dréan où des négociations étaient en cours au niveau de la daïra avec les représentants des propriétaires de bus.

MILA

## Des stades et des Maisons de jeunes en chantier

Le secteur de la Jeunesse et des sports a bénéficié, dans la wilaya de Mila, d'une enveloppe de 1,66 milliard de dinars au titre des programmes d'équipement, a-t-on appris des responsables de cette direction. Ces investissements, qui touchent l'ensemble des 32 communes que compte cette wilaya, sont financés dans le cadre du programme quinquennal 2005-2009 de soutien à la croissance économique (PSCE), a indiqué le directeur de la Jeunesse et des sports, précisant, dans ce contexte, que la réalisation de deux salles polyvalentes de 1.000 places chacune à Mila et Chelghoum Laid, livrables courant 2007, figurent parmi les projets les plus importants. Une salle de sport de 500 places à Oued El-Athmania a atteint, par ailleurs, un taux d'avancement «appréciable», à l'instar d'un projet similaire à Ferdjioua, en attendant le lancement prochain des travaux de construction d'une autre salle à Tadjenanet, a annoncé le même responsable. Ces équipements publics sont destinés à «renforcer le parc d'infrastructures de sport au niveau de cette wilaya, laquelle dispose, actuellement, de 4 salles polyvalentes en cours de réhabilitation à Gramem Gouga, Mila, Chelghoum Laid et Oued Endja». D'autre part, les travaux de réalisation de complexes sportifs de proximité se poursuivent, selon les services de la direction de la Jeunesse et des sports, à Rouached, Aïn-Beïda H'rich, Béni-Guecha et Oued Seguen, le taux d'avancement du futur complexe de proxi-

mité de cette dernière localité ayant atteint 80%. Les besoins des jeunes au niveau des quartiers périphériques et dans les zones rurales ont également été pris en compte, dès lors que 4 stades de proximité ont déjà été réalisés, tandis que 14 autres sont en chantier à travers plusieurs communes. Cet effort concerne, également, a précisé la même source, la réhabilitation et l'extension des gradins et le renouvellement des pelouses synthétiques de plusieurs infrastructures au niveau des communes, à l'instar du stade de Mila qui sera prochainement doté d'un revêtement de «5ème génération». Tous ces projets, en plus de 3 piscines à Chelghoum Laid, Tadjenanet et Téléghma seront réceptionnés, assure-t-on, avant la fin de l'année en cours. A noter qu'en matière de structures d'hébergement et de pôles d'activités pour les jeunes, des auberges sont en cours de réalisation à Chelghoum Laid et Ferdjioua, ainsi que deux Maisons de jeunes à Zeghaïa et Tiberkent, tandis que deux autres Maisons de jeunes sont en «voie de lancement» dans les localités de Zarza et de Tassedan. Le secteur de la Jeunesse et des sports a également bénéficié, dans la wilaya de Mila, d'une enveloppe de 280 millions de dinars au titre du programme de développement des Hauts Plateaux en vue de la réalisation, en 2006 et 2007, d'infrastructures diverses dans les communes de Ouled Khlouf, Tadjenanet et El-Mechra, ont souligné les services de la direction de la Jeunesse et des sports.

ECHATT

## Deux enfants noyés dans un oued

A. Ouelaa

Deux jeunes enfants, âgés respectivement de 13 et 14 ans, répondant aux initiales de M.S et F.A, ont trouvé la mort par noyade dans la journée de lundi à Oued Bouhlala relevant de la commune d'Echatt, daïra de Ben M'hidi.

Sitôt alertés, les plongeurs et secouristes de la protection ci-

vile ont dû entreprendre de vastes recherches et ce n'est que pendant près de trois heures, soit entre 11h et 13h00 de l'après-midi d'hier, que les deux corps sans vie des deux jeunes ont été retirés de l'eau.

Les causes de ces décès sont pour le moment inconnues et une enquête est en cours pour en déterminer les circonstances et causes exactes.

EL-HADJAR

## Plus de 500 accidents de travail en 2006

518 accidents de travail dont trois mortels ont été enregistrés, en 2006, au complexe sidérurgique d'El-Hadjar (Annaba), a-t-on relevé, lundi, lors d'une rencontre consacrée à la sécurité et à la santé. Ces accidents ont entraîné la perte de 2.271 journées de travail, a-t-on indiqué lors de cette rencontre, organisée dans le cadre de la journée mondiale de la santé et de la sécurité, célébrée le 4 mars de chaque année par le groupe «Arcelor Mittal». 2.172 inspections dans le domaine du contrôle des conditions de sécurité ont été effectuées, durant la même période, par les directeurs d'unités de production et les chargés de sécurité, a-t-on par ailleurs révélé. S'agissant des perspectives d'amélioration des conditions de sécurité en vue de réduire les accidents de travail, le programme, retenu au titre de

l'année 2007, prévoit la poursuite de la formation du personnel dans différents thèmes de sécurité, la réhabilitation des installations de détection et d'extinction des incendies ainsi que des actions de mise en conformité des équipements à risque, notamment ceux fonctionnant à base d'énergie électrique.

Ce programme, qui sera accompagné d'actions de sensibilisation en direction des employés, va nécessiter, a-t-on fait savoir, l'injection de plus de 20 millions de dinars.

En marge de cette rencontre, des visites dans des ateliers du complexe sidérurgique d'El-Hadjar ont été organisées à l'intention de la presse et des élèves d'établissements éducatifs, en plus d'un exercice de démonstration des sapeurs-pompiers et de la remise d'une récompense au meilleur atelier propre.

BISKRA

## Plus de 4.000 palmiers partis en fumée

4.064 palmiers ont été détruits au cours de l'année 2006, dans des incendies, en plus de ravages causés dans les sous-bois aux récoltes et aux fourrages, dans plusieurs oasis de la wilaya de Biskra, indique un bilan de la Protection civile.

Les feux ont détruit également des récoltes et 3.218 bottes de paille, ajoute le même bilan qui fait état de 543 incendies dans les oasis des Zibans Ouest, connues pour la densité des palmeraies. La wilaya de Biskra compte 4 millions de palmiers et 36.000 ha de forêts, soit 2,5% de la superficie globale estimée à plus de 21.000 km<sup>2</sup>.

# Proxi mité

**Le Quotidien**  
Edition Nationale d'Information

**Oran**

P. 15 & 16

**Simulation  
d'un crash d'avion**

**8 ans de prison  
pour un ex-policier**

**Risques du gaz,  
la leçon retenue ?**

**Formation à la carte  
pour les chauffeurs  
de Sonatrach**

P. 17 **Sidi Bel-Abbès**

**CMA ne voit pas le bout  
du tunnel**

P. 17 **Mascara**

**12 milliards de DA  
pour les marchés de gros**

P. 17 **Ténès**

**La rage fait  
son apparition**

P. 18 **Djillali Benamar**

**Le sanglier  
«descend» en ville!**

P. 19 **Tiaret**

**Deux morts dans  
un accident de la route**

P. 19 **Relizane**

**Une entreprise  
wilayale pour la gestion  
des ordures**

## 511 permis de conduire retirés en février



Ph.: Rachid K.

*Pas moins de 204 personnes  
ont été interpellées  
en février dans le cadre  
de l'opération d'assainissement  
de la voie publique  
lancée par les services  
de la circulation relevant  
de la sûreté d'Oran. P. 15*

**SAÏDA**

## Des faussaires de la carte Kora arrêtés

P. 18



Ph.: B. H. Karim

*Avec l'arrivée  
de la culture  
sous serre  
ces dernières  
années, tout  
a basculé:  
et voir des fruits  
et des légumes  
hors saison sur  
les étals des  
marchés est  
devenu pour  
le simple  
citoyen un  
phénomène  
presque  
ordinaire. P. 16*

## Le haricot vert, cette «grosse légume»



**Des cadres militaires étrangers du bassin méditerranéen ont assisté, hier, en qualité d'observateurs, à un exercice simulant le crash d'un avion de ligne d'Air Algérie.**

## Simulation d'un crash d'avion

H. Barti

Les pays représentés sont la Tunisie, le Portugal, l'Espagne et la France. L'exercice intervient dans le cadre du plan national SAR (Search And Rescue), dont l'adoption formelle par l'Algérie est intervenue en l'an 2000. L'exercice a vu la participation des représentants de plusieurs ministères, Défense nationale, Affaires étrangères, Intérieur, Transports, Santé, Finances et Télécommunications. Selon le scénario imaginé par les organisateurs, un avion de ligne d'Air Algérie, après son décollage de l'aéroport d'Es-Sénia pour rejoindre la capitale, se crashe dans une zone montagneuse et boisée au lieu-dit «Djebel Arous», à proximité de la petite localité de Hassi Mefsoukh dans la daïra d'Arzew. Des figurants appartenant aux unités de la 2e Région militaire et

la Protection civile d'Oran disposant d'une balise de détresse en état de fonctionnement simulent les rescapés de ce vol et seront pré-positionnés au lieu présumé du crash. L'exécution de l'exercice est déclenchée par le Centre de recherche et de coordination d'Alger (RCC).

Le plan des opérations, qui comprend une zone de recherche, des moyens de recherche, de sauvetage et de communication, est transmis aux autorités hiérarchiques à titre de compte rendu et aux organismes civils et militaires participant aux opérations pour sa mise en oeuvre, selon un ordre chronologique bien défini.

En premier lieu, le lancement de la phase recherche qui inclut la conduite des opérations de recherche par le RCC d'Alger ainsi que la coordination opérationnelle avec les organismes civils et militaires de la 2e Région militaire. Pour les

besoins de cette phase, des moyens aériens, mais aussi maritimes, sont utilisés, notamment avec un avion militaire de type C 130, ainsi que des vedettes des gardes-côtes qui sillonnent toute la bande côtière proche du lieu du sinistre.

C'est une phase qui s'est déroulée avec succès, selon les organisateurs, vu que l'avion chargé de cette mission de recherche a réussi à localiser assez rapidement le lieu du crash. La deuxième phase est celle du sauvetage dans laquelle sont engagés, en plus des moyens terrestres de la protection civile et du Croissant-Rouge algérien, des moyens aériens de l'armée, notamment un hélicoptère de type «Kamov» ont été utilisés lors de cette phase. Un poste médical avancé (PMA) ainsi que des unités de soins ont été montés à proximité du lieu du crash pour porter les premiers secours aux rescapés.

## 8 ans de prison pour un ex-policier

J. Boukraï

Le tribunal criminel d'Oran a condamné le nommé N.F., un ex-policier, à 8 ans de prison ferme pour association de malfaiteurs, tentative de meurtre et vol qualifié. Cette affaire, rejugée hier, après un pourvoi en cassation d'un premier procès lors duquel il a été condamné à 10 ans de prison ferme, remonte à 2001 et 2002.

L'accusé, avec la complicité de 18 autres personnes, avaient commis trois cambriolages. Le premier au niveau d'une unité de torréfaction

de café à Bir El-Djir où ils ont agressé le propriétaire de cette usine à l'aide d'une arme blanche et l'ont délesté d'une somme de 72 millions de centimes et d'une voiture de marque Mercedes.

La victime a déclaré avoir été agressée par trois d'entre eux qui avaient en leur possession un poste radio (talkie-walkie) et qui avaient déclaré être des agents de police en mission.

Les mis en cause auraient également cambriolé une unité de fabrication de meuble à Hai El-Khaldia (ex-Delmonte), le 30 avril 2001,

après avoir tiré sur le gardien. Le 25 novembre 2002, ils ont cambriolé 160 millions de centimes d'une usine de fabrication de cassettes audio. Interrogé, l'accusé a nié les faits retenus contre lui.

L'un des accusés dans cette affaire appelé hier pour témoigner a déclaré qu'il avait agi sous la pression. Les autres ont déclaré que N.F. n'était pas leur complice. Le procureur de la République a requis 10 ans de prison ferme contre N.F. Après les délibérations, ce dernier a été condamné à 8 ans de réclusion criminelle.

## Risques du gaz, la leçon retenue ?

M. S.

La campagne de sensibilisation contre les risques du gaz, lancée le 5 décembre 2006 par la Sonelgaz au profit de ses abonnés et des écoliers, s'est clôturée hier par l'organisation d'une cérémonie à la salle des fêtes Chahrazed. Selon la responsable de la cellule de com-

munication du centre de distribution d'Oran de la Sonelgaz, la campagne de sensibilisation a touché les 18 circonscriptions scolaires d'Oran où des leçons ont été données à des élèves sur les risques des fuites de gaz.

Plus de 3.000 écoliers ont reçu des conseils précieux sur les moyens de prévenir les fuites de gaz

qui coûtent la vie à des dizaines de personnes chaque année. Les écoliers ont reçu également des conseils sur les premiers secours en cas d'inhalation de gaz toxique. Selon notre source, cette initiative de la Sonelgaz a été bien accueillie par les enseignants qui ont reçu à leur tour des carnets sur la prévention contre les fuites de gaz.

## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### Sidi Carlos



**Is nous prennent pour qui ? Seuls eux le savent. En tout cas ils nous connaissent très bien. Pour preuve, tout ce qu'ils font, c'est silence, rien à dire. Pourtant on les connaît. On connaît même des gens qui occupent des responsabilités avec des diplômes bac + 4, quelquefois même bac + 10 fois 4, et on se tait. Bac + quatre dalles et une terrasse, c'est un minimum. Mais bon, on a su pardonner la siassa de dalak dali... ou dialek diali... ou lik, liya... et quand ça ne marche pas, fik ouella fiya. Ta...ta...ta.**

**Je disais donc qu'ils nous prennent pour les rois des imbéciles, ces ikhouane Carlos. Ça mobilise toute la main-d'oeuvre d'Oran qui est à leur service. Toutes les entreprises pour retaper des trottoirs et des budgets, ta paix et re-ta-paix, car Juan Carlos va nous rendre visite. Ya marhaba bsidna Juan yal ikhouane. C'est pour cela que**

**ikhouane Carlos ne veulent pas lui déplaire. Nos origines sba-gnoules doivent être mises en valeur. Chaque site, tout le trajet du Roi doit être à la hauteur de Sa Majesté. On l'a fait pour Chirac. Alors, pour Carlos, le roi de Bénidorme, les «béné-dorment-toute l'année» se font un honneur de se réveiller à son arrivée.**

**Merci Votre Majesté. Merci de leur rappeler que vous demeurez roi parce que vous avez légué le royaume au peuple. Merci de leur rappeler qu'ils ont abandonné la ville pendant des lustres pour la lustre à l'occasion d'une occasion. Merci de leur avoir rappelé que dans la cité du peuple, le peuple-roi tombe en ruine et il suffit qu'un autre roi d'un autre peuple arrive pour qu'on nous... prenne pour les rois des cons. Merci pour Zabana que vous avez mis dans le musée. Merci ikhouane Carlos, car l'os est difficile à avaler.**

## 511 permis de conduire retirés en février



Ph.: Archive

K. Assia

Pas moins de 204 personnes ont été interpellées en février dans le cadre de l'opération d'assainissement de la voie publique lancée par les services de la circulation relevant de la sûreté d'Oran. Ce sont 189 actions du genre qui ont été menées dans le cadre de la lutte contre la vente illicite des produits sur la voie publique. Ainsi et en application des instructions du wali d'Oran interdisant la circulation à l'intérieur du tissu urbain des véhicules hippomobiles, les services de la police ont réussi à mettre en fourrière 30 charrettes hippomobiles, apprend-on auprès de la cellule de communication de la sûreté. L'opération lancée dans les quartiers de Maraval, Boulanger, El-Hamri, Médioni et Gambetta a permis aux agents de l'ordre de retirer également les charrettes tractées manuellement au nombre de 111. Même les marchandises transportées à bord de ces charrettes ont fait l'objet d'une saisie. Pour le

chargé de la communication, la chasse aux hippomobiles est lancée depuis plusieurs mois à travers les différents quartiers d'Oran. Cette action, qui s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du transport urbain, vise à mettre un terme à cette anarchie et aux désagréments causés en matière de pollution et d'entrave à la circulation.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la piraterie dans le domaine artistique et la contrefaçon, les éléments de la voie publique relevant de la sûreté sont parvenus à confisquer 4.133 CD gravés et 87 cassettes vidéo à la rue de l'Indépendance. D'autre part, l'opération de lutte contre la criminalité de la route a donné lieu au retrait de 511 permis de conduire dont 496 ont été transférés à la commission des sanctions de la wilaya d'Oran.

Notons que 1.869 personnes ont été interpellées au cours d'opérations de police lesquelles ont donné lieu à l'arrestation de 107 individus pour différents délits, indique la même source.

## Formation à la carte pour les chauffeurs de Sonatrach

K. Assia

Une formation au profit des chauffeurs conducteurs de l'entreprise nationale Sonatrach, activité Aval, sera lancée dans les prochains jours par la direction du Centre national de l'enseignement professionnel à distance d'Oran. Une convention allant dans ce sens a été signée, en décembre dernier, par la direction régionale du Centre national de l'enseignement professionnel à distance et la société Sonatrach, activité Aval. Cette formation, qui s'inscrit dans le cadre des nouveaux amendements du code de la route modifiés et complétés en 2004 et en application de la convention signée entre le ministère des Transports et celui de la Formation professionnelle, au courant de la même année, va cibler toutes les catégories notamment celle liée au transport du personnel, celui des marchandises, le transport des matières dangereuses et

celui des véhicules légers. Dans ce cadre, le programme en question va porter sur des cours théoriques et des cours pratiques qui seront donnés au siège de la direction régionale du centre. A ce titre, l'on apprend que la direction régionale est dotée d'un atelier mécanique et de tous les moyens pédagogiques permettant la perfectionnement des chauffeurs professionnels, indique la même source. Le centre a déjà assuré la formation de chauffeurs de taxis, de moniteurs d'auto-école, de conducteurs professionnels de plusieurs entreprises publiques dont ceux de Naftal et Sotraz. En plus de l'enseignement à distance, le centre d'Oran assure également des formations à la carte, indique la même source. Notons, par ailleurs, que le programme horaire sera fixé, une fois les listes des conducteurs concernés par ce stage de la Sonatrach Aval communiquées à la direction régionale du centre en question.

*Il n'y a pas si longtemps, chaque époque de l'année avait ses légumes et fruits de saison spécifiques, et cette loi de la nature n'était violée que par quelques primeurs qui osaient montrer leur nez bien avant la période de maturité.*

## Haricot vert, cette «grosse légume»



Ph.: B. H. Karim

Sofiane M.

Mais avec l'arrivée de la culture sous serre ces dernières années, tout a basculé: et voir des fruits et des légumes hors saison sur les étals des marchés est devenu pour le simple citoyen un phénomène presque ordinaire. Des fèves et des petits pois au mois de décembre, des poivrons ou des haricots verts en hiver, des tomates tout au long de l'année..., la culture sous serre ne cesse d'accomplir des «prouesses». «Autrefois, on attendait le mois de mars pour voir les fèves et les petits pois sur les étals des marchés. Mais aujourd'hui, on peut les avoir durant presque toute l'année. Le seul problème, c'est le prix, car ces légumes hors saison sont généralement chers et ne sont pas à la portée de toutes les bourses», raconte ce vieil homme. Des haricots verts qui ont atteint il y a quelques jours 250 dinars le kilo ou des poivrons à 150 ou 170 dinars le kilo ! Manger des légumes et des fruits hors saison, un prix que seuls les nantis peuvent payer.

Au marché de gros des fruits et légumes que nous avons visité lundi, on a remarqué qu'il y avait seulement de petites quantités de ces légumes hors saison qui sont exposées chez les mandataires. C'est cela qui explique, peut-être, que malgré leurs prix forts, ces légumes arrivent à être écoulés en peu de temps. Cependant, ce qui attire le plus l'attention est que les prix de ces légumes hors saison n'obéissent pas à une vraie loi du marché et peuvent du jour au lendemain descendre ou doubler carrément. Ainsi, des haricots proposés dimanche au prix de gros à 250 dinars le kilo, ont été vendus le lendemain à seulement 150 dinars et parfois moins. Pour des mandataires, les prix forts de ces légumes sont expliqués par les coûts de la culture sous serre qui nécessite davantage de charges que la culture en plein champ. Forages, systèmes d'irrigation et parfois de chauffage, les serres, la main-d'œuvre qualifiée pour la cueillette..., tout cela coûte de l'argent et se répercute sur les prix de vente des légumes. Il y a aussi des frais de transport, puisque ces légumes hors saison ne sont pas cultivés dans la wilaya d'Oran mais viennent généralement

des régions de Achâacha, de Bouguirat, de Hassi Mamèche, de Aïn Nouissi et Stidia, dans la wilaya de Mostaganem. En effet, malgré l'existence de zones qui peuvent accueillir la culture sous serre, notamment sur le littoral oranais comme Bousfer ou El-Ançor, cette activité ne s'est jamais développée dans la wilaya d'Oran.

Selon le président de la Chambre d'agriculture d'Oran, cette situation est tout simplement due aux difficultés rencontrées par les fellahs pour l'obtention d'aides des organismes financiers nécessaires pour l'installation des serres. «Les organismes financiers exigent pour l'octroi de crédits des garanties d'hypothèques des terres sur lesquelles les serres seront installées; mais à Bousfer et El-Ançor, la plupart des terres sont issues de la restructuration de 1987 et les fellahs ne possèdent pas le droit de jouissance», affirme notre interlocuteur, qui ajoute qu'il n'existe actuellement dans la wilaya qu'une seule ferme, à El-Braya, qui cultive la tomate sous serre. Ce dernier a affirmé qu'aujourd'hui tous les besoins d'Oran en matière de légumes de serre viennent de la wilaya de Mostaganem, où cette activité s'est développée considérablement. Contacté à ce propos pour avoir plus de détails, le président de la Chambre d'agriculture de Mostaganem nous a informé que cette wilaya compte actuellement près de 590 hectares consacrés exclusivement à la culture sous serre des légumes (poivrons, tomates, haricots verts, courgettes, melons, navets...). Selon ce dernier, 70% de la production annuelle de cette activité concernent uniquement les poivrons et les tomates qui sont cultivés presque toute l'année. «On arrive même à exporter vers l'étranger certains légumes très prisés en France comme les courgettes, les melons et les haricots verts», se félicite notre interlocuteur, qui nous a également informé qu'il existe même un partenariat entre deux producteurs de la wilaya et un Français pour la culture sous serre de la salade cresson, qui est une espèce de salade avec des feuilles frisées. Interrogé sur les raisons de cette progression considérable de l'activité, il a signalé que le climat de la wilaya, qui se trouve dans une zone littorale un peu chau-

de, favorise la culture sous serre; mais il y a aussi les aides de l'Etat au secteur de l'agriculture qui ont permis l'essor de l'activité.

Selon ce dernier, il n'y a pas seulement la culture sous serre à Mostaganem, il y a aussi de grandes parcelles de terre qui sont consacrées à la culture en plein champ des légumes. «Notre wilaya est aussi connue, en raison de son climat, par les primeurs qui arrivent à maturité avant les autres légumes cultivés dans les autres wilayas de la région», affirme-t-il, tout en précisant que 185 hectares sont consacrés pour la culture en plein champ des haricots verts. En tous les cas, même si les légumes hors saison font des heureux, dans les fêtes de mariage notamment, d'aucuns regrettent que la culture sous serre ait changé les habitudes culinaires des gens. «Chaque saison avait sa propre saveur. Mais maintenant, tout a été chamboulé, tous les jours de l'année se ressemblent», déplore un vieux marchand.

### L'ADE traque les piquages illicites à Béthioua

Les services techniques de l'ADE de Béthioua, qui viennent de se voir confier la gestion du réseau d'alimentation en eau potable (AEP), mentionnent, ces derniers temps, une campagne sans merci contre les piquages illicites. Des agents en tournée d'inspection ont débusqué plusieurs piquages, qui sont à l'origine de la baisse de pression dans certains quartiers de Béthioua, apprend-on sur place. C'est devant les juridictions compétentes que les contrevenants auront à répondre de leur actes, précise-t-on.

Pour rappel, l'ADE, qui compte récupérer la gestion de l'ensemble du réseau de distribution d'eau encore sous la coupe des services municipaux, aura fort à faire avec ce genre d'histoire, notamment avec le piquage illicite qui n'affecte pas seulement le réseau de distribution électrique, car il faut compter avec le refus de certains citoyens de payer les frais d'installation du compteur. Ajoutez à cela le coût financier qu'induit la restauration des réseaux d'alimentation, datant de plusieurs décennies dans certaines communes.

T. Lakhal

## Les enseignants du CEM Tripoli protestent

K. Assia

Un mouvement de protestation a été observé, hier matin, par les enseignants du CEM Tripoli, sis en plein centre ville d'Oran. Cette action de contestation, organisée de 10 à 11 heures du matin par l'ensemble du personnel enseignant, intervient après l'agression dont a été victime l'un des professeurs du collège. Les enseignants ont tenu à dénoncer,

par cet arrêt de travail, d'une heure ce comportement et ont apporté leur soutien à leur collègue, apprend-on. Notons par ailleurs que la victime a déposé une plainte pour coups auprès de la 8<sup>ème</sup> sûreté urbaine. Une enquête a été ouverte par les services concernés pour déterminer les tenants et les aboutissants de cette affaire d'agression perpétrée à l'intérieur d'un établissement scolaire, apprend-on de source policière.

## Renouvellement de la section syndicale de la DTP

Djamel B.

En perspective du renouvellement de leur section syndicale, les travailleurs de la direction des travaux publics de la wilaya ont organisé, hier, une assemblée générale présidée par les représentants de l'union territoriale UGTA UT Nord, MM. Garèche et Sahraoui, en présence du président sortant, M. Maatallah, et des membres de la section syndicale. En attendant l'assemblée générale électorale, prévue dans une dizaine de jours, la commission de recueil des candidatures a été officiellement installée.

Le président sortant, qui est à son quatrième mandat, a été une fois encore sollicité par les travailleurs pour se porter candidat, tout comme d'autres membres de son bureau. Cette assemblée générale a été mise à profit par les travailleurs présents pour exposer leurs problè-

mes et exprimer par là même leur refus de la dernière décision de la direction de payer leurs salaires par CCP. Cette décision devrait prendre effet à partir du mois d'avril.

Les travailleurs, qui ont souligné qu'ils étaient auparavant payés en espèces par le régisseur, affirment que ce refus est motivé par les risques de lenteurs dans la perception de leurs salaires et autres primes. Sur ce point précis, le représentant de l'UGTA a indiqué que la décision de la direction n'est pas fortuite et a rappelé à ce titre que le paiement par espèces est interdit par la loi, sauf pour les vacataires.

Néanmoins, le même intervenant a souligné que le futur bureau syndical pourra toujours débattre de ce problème avec la direction et tenter de trouver une solution qui puisse à la fois satisfaire les travailleurs et l'administration.

## Journées spéciales Abdelkader Alloula

J. Boukraâ

A l'occasion de la commémoration du 13<sup>ème</sup> anniversaire de l'assassinat du dramaturge et comédien Abdelkader Alloula, l'association culturelle El-Amel et le Théâtre technologique d'Oran (TTO) organisent, du 9 au 12 mars, un cours des journées théâtrales spéciales Alloula. Cette manifestation aura pour cadre la salle du TTO. Ainsi, un monologue intitulé «El-Maaboune» de

Medjdoub Mustapha est prévu vendredi prochain à 16 heures. Une conférence intitulée «le théâtre ou... la passion d'une vie» sera animée par Mme Raja Alloula. Un spectacle théâtral intitulé «Arlequin, valet de deux maîtres», écrit et mis en scène par Abdelkader Alloula, sera présenté dimanche. La manifestation sera clôturée au centre des enfants handicapés moteurs de Misserghine par la présentation d'un spectacle intitulé «Kachfa» de Mihoubi Mohamed.

## Sondage des affaires religieuses

Le Palais des arts et de la culture abrite, depuis hier, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars, des conférences et des expositions ayant pour thème «le rôle de la femme dans la lutte contre les fléaux sociaux» tels le tabagisme, la toxicomanie et l'alcoolisme, organisées par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs. Parallèlement à ces activités, les guides (morchidate) religieuses ont présenté les résultats d'un sondage organisé au sein des familles oranaises. Environ un million de questionnaires sur les différents fléaux sociaux ont été distribués par ces guides. Cependant, seulement 868 questionnaires dûment remplis ont été retransmis aux guides. Ainsi, sur cet échantillon, neuf femmes âgées de 13 à 62 ans ont reconnu qu'elles con-

sommaient de la drogue, dont six célibataires et trois veuves. Huit prennent des boissons alcoolisées, dont quatre célibataires, une divorcée et trois veuves. Concernant le tabagisme, 28 femmes fument: 19 célibataires, 4 mariées, quatre veuves et une divorcée. Trois prennent des psychotropes et trois du tabac à chiquer. Selon l'une des guides religieuses, les causes sont multiples, en premier lieu les mauvaises fréquentations et les problèmes sociaux avec 28,57%, le chômage 85,71%, l'analphabétisme avec 42,55%; vient ensuite l'accoutumance. Notons que les conférences et les expositions s'étaleront jusqu'au 8 mars.

Par ailleurs et à la même occasion, le Palais de la culture a abrité, hier, une représentation théâtrale intitulée «Dari Ouahdi» de Saïd Bouabdellah.

J. B.



## SIDI BEL-ABBÈS

**CMA ne voit pas le bout du tunnel**

**Le sit-in des travailleurs de CMA vient de boucler son premier mois sans que les responsables concernés ne réagissent par la moindre indication sur le devenir de l'unité et ses 400 travailleurs.**

M. D.

Le seul fait enregistré -ont fait savoir les travailleurs dans une conférence de presse- est la comparaison devant la justice des représentants des travailleurs (syndicat UGTA et comité de participation) suite à une plainte déposée par le P-DG de l'entreprise.

Pour les travailleurs qui n'arrivent pas à voir le bout du tunnel, le silence de la SGP Equipag, après plusieurs correspondances, est inquiétant à telle enseigne que l'on accuse le SGP et le P-DG de mener le CMA vers une «mort programmée». L'argument faisant état de manque de marché pour le produit de CMA n'est, aux yeux des travailleurs, qu'une «tergiversation» menée au-devant de la scène pour stopper la production. Si la moissonneuse-batteuse est confrontée à un problème de commercialisation, d'autres créneaux pourraient être développés indiquent les confédérés qui précisent que l'outil de production en leur possession pourrait être adapté à d'autres produits qui pourraient sauver l'entreprise pour peu que la bonne volonté du SGP et du P-DG y soient



exprimées. Soutenus par l'ensemble des sections syndicales affiliées à l'union locale UGTA, les travailleurs de CMA affirment que la responsabilité du SGP Equipag, M. Dehimi est entièrement engagée et avertissent les pouvoirs publics sur les dérapages susceptibles de découler du marasme que vivent les travailleurs qui luttent au quotidien pour sauvegarder leur gagne-pain menacé à coup sûr. Les animateurs de la conférence de presse en état d'ébullition avancée dénoncent

«la gestion à distance» de leur entreprise et exigent l'intervention imminente du premier responsable du portefeuille Equipag, M. Dehimi qui, ont-ils déploré, se cantonne dans un silence de cathédrale qui de l'avis des travailleurs contribue au pourrissement. A entendre parler les travailleurs, ce qui les irrite c'est le fait qu'aucun responsable du secteur ne s'est inquiété du sort de l'entreprise à commencer par le premier responsable du SGP Equipag.

## CHLEF

**Le reboisement se poursuit**

Abbad Miloud

Le plan national de reboisement pour vingt ans (2.000 à 2.020) vise plusieurs objectifs dont les plus importants: l'accroissement de la production de bois et de liège et l'augmentation sensible du taux de boisement. Le plan national de reboisement (PNR) pour la wilaya de Chlef est intégré dans toutes les actions de plantations des différents programmes nationaux de développement = programme d'emploi rural (PER) financé par la Banque mondiale, le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC), le programme normal (PN), etc.

Les types de reboisement réalisés depuis l'indépendance sont multiples parmi lesquels le reboisement industriel, les reboise-

ments de production, de protection et d'agrément ainsi que les brise-vents.

Les objectifs physiques du PNR, pour la wilaya de Chlef, sont le reboisement de production, de lutte contre l'érosion et récréatif pour des superficies respectives de 7.500 ha, 20.100 ha et 350 ha. Les taux de réalisation au 31.12.2006 sont respectivement de 27,60%, 4,32% et 14,28%. Pour les trois types de reboisement, les objectifs pour les exercices 2007 et 2008 sont évalués à 3.570 ha (1.785 ha pour chaque année). Pour concrétiser les objectifs de reboisement assignés dans le cadre du PNR, 6 pépinières sont implantées à travers la wilaya: 4 dans la commune de Ténès, une dans celle d'El-Karimia et une autre dans celle d'Oued Sly avec une capacité de

production totale de 10,7 millions de plants par an. Les variétés de plants forestiers produits dans les 6 pépinières sont: le pin d'Alep, le cyprès, l'eucalyptus, le tamarix, le casuarina, le pin maritime, l'acacia, le caroubier, le médicago, le faux poivrier et le frêne.

Les plantations se font par des entreprises privées suivant la procédure administrative en vigueur. Les principales contraintes rencontrées par l'administration sont le foncier, le pâturage, les incendies, les défrichements et les coupes illicites. Pour préserver la forêt, l'administration a sévi contre 188 délits durant l'exercice 2006 dont les principaux sont le défrichement, le labour illicite et le pacage. Le montant des dommages a été évalué à 128.005.835 DA. Des dossiers bien ficelés ont été transmis à la justice.

**Comment encourager la compétitivité entre PME**

Le développement de l'investissement et du partenariat dans le secteur de la petite et moyenne entreprise et de la petite et moyenne industrie (PME-PMI) a été, lundi, à l'ordre du jour du séminaire national, organisé à l'université Hassiba Benbouali de Chlef. Animé par des enseignants universitaires et des cadres du secteur de la PME-PMI des wilayas de Chlef et d'Oran ainsi que des cadres de l'Agence nationale de développement de l'investissement (ANDI) de Blida et des banques locales, ce séminaire qui se veut, selon les organisateurs, une rencontre-débat sur la situation et les perspectives du secteur, vise à définir les méthodes prati-

ques devant encourager la compétitivité entre les entreprises et les adapter aux mécanismes de l'économie de marché. Cette rencontre avec les spécialistes vise aussi la promotion du partenariat entre les entreprises du secteur, le renforcement de leur capacité de compétitivité, le développement de l'investissement par le partenariat, ainsi que la levée des contraintes auxquelles elles sont confrontées. Au programme de cette manifestation qui s'étalera sur deux jours, figurent une quinzaine de communications traitant notamment du financement des PME en Algérie, de la mise à niveau des entreprises du secteur, du transfert technologique, des

avantages fiscaux accordés aux investisseurs ainsi que des enjeux et perspectives du développement durable dans le secteur économique. En marge de ce séminaire, trois ateliers dont les travaux ont été axés sur le partenariat, la transaction et la promotion de l'investissement, ont été mis en place en vue d'engager une réflexion sur les voies et moyens à mettre en oeuvre pour la promotion des PME-PMI.

A rappeler, par ailleurs, que selon des statistiques présentées lors de ce séminaire, pas moins de 372.314 PME-PMI ont été recensées en Algérie au 31 décembre dernier, totalisant un effectif de 1.872.232 employés.

## MASCARA

**12 milliards de DA pour les marchés de gros**

La directrice de l'organisation des marchés au ministère du Commerce, Mme Meziani Safia, a annoncé, lundi à Mascara, qu'une enveloppe financière estimée à 12 milliards de dinars sera affectée à la réalisation, dans une échéance de 5 ans, de 50 marchés de gros de fruits et légumes, dont 4 à vocation nationale (Alger, Oran, Sétif et Annaba) à travers l'ensemble du territoire national. L'oratrice, qui intervenait à l'occasion d'une rencontre organisée par le bureau de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et consacrée au thème: «Le marché de fruits et légumes entre la réalité et le cadre réglementaire», a indiqué que ce projet s'inscrit dans le cadre des nouvelles dispositions prises par le gouvernement pour mettre un terme aux manoeuvres spéculatives que connaît le secteur des produits agricoles. Ces structures, dotées de toutes les commodités pour remplir convenablement leur mission, seront régies par un cadre réglementaire qui permettra la régulation et le contrôle pour assurer une gestion conforme aux attentes des commerçants et du citoyen.

«Des équipes de surveillance et de contrôle, composées de représentants de la commune, de la wilaya, des services du commerce, de l'agriculture, de la sûreté et des associations de protection du consommateur veilleront au bon fonctionnement de ces marchés», a-t-

elle souligné. «Actuellement près de 66% du produit agricole des fruits et légumes sont soumis à la spéculation et ne sont pas proposés dans les marchés de gros», a ajouté l'oratrice qui a également déploré le fardage des étals de produits, l'absence de contrôle. «Pour passer à ces manquements, une décision du ministère de tutelle viendra renforcer, dans les prochains jours, le contrôle qui permettra, dans un proche avenir, d'éradiquer les 473 marchés illicites de gros recensés à travers le territoire national, a annoncé Mme Meziani. Un constat du ministère du Commerce a établi que 733 communes disposent de marchés de fruits et légumes. Le bilan révèle également l'existence de 187 marchés hebdomadaires et 325 sites de vente ne répondant pas aux normes requises, note-t-on.

Pour sa part, le directeur des Services agricoles (DSA) de la wilaya de Mascara a indiqué que la région peut produire annuellement 2.100.000 quintaux de pomme de terre, ce qui lui permettra d'occuper la deuxième place après la wilaya de Aïn Defla pour ce type de culture. «Mascara produit également près de 4.020.000 quintaux de fruits et légumes et 271.210 quintaux d'olives», a indiqué le DSA qui a déploré l'absence de structures de conservation et de congélation qui influe négativement sur les capacités de production de fruits et légumes.

**Un ouvrier tué dans un effondrement**

Abid Djebbar

Un ouvrier, âgé de 52 ans, répondant aux initiales B.M, est décédé, lundi matin, au quartier Baba Ali, à Mascara suite à l'effondrement d'un mur, apprend-on. Selon les renseignements, la victime n'était autre qu'un ouvrier journalier qui effectuait

des travaux de réparation dans un appartement, ne se doutant pas qu'un effondrement de mur allait survenir en ce moment. Le corps inerte de la victime a été évacué à l'hôpital Meslem Tayeb de Mascara pour y subir une autopsie. La police judiciaire a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

## TÉNÈS

**La rage fait son apparition**

B. Otsmane

Un cas de rage a été découvert, samedi dernier, sur une génisse. Après avoir été informés, les services vétérinaires se sont rendus sur les lieux de l'élevage incriminé, situé à proximité du nouvel hôpital de Ténès et ont constaté, en effet, la présence de ce bovidé, présentant les symptômes de la rage. Aussitôt la tête de l'animal fut coupée et envoyée à l'institut Pasteur d'Alger pour confirmation du diagnostic. A noter que le virus de la rage se loge généralement dans le cerveau ou

dans la colonne vertébrale. Le résultat ne tardera pas à venir et confirmera la présence du virus de la rage.

Par ailleurs, et à titre préventif, les habitants résidant aux alentours du lieu de l'élevage ont été priés de se faire vacciner. Selon le vétérinaire A. Tahir, «plusieurs cas de rage ont été décelés au cours de ces deux dernières semaines notamment à Bouzghaïa, la Marsa, El-Guelta, particulièrement en cette période hivernale alors que généralement les cas de rage se manifestent surtout durant la saison chaude».

## EL-BAYADH

**Bac et BEF, on se prépare déjà**

Quelque 4.146 candidats, dont 3.819 scolarisés dans l'enseignement général et 327 dans l'enseignement technique, se présenteront, au titre de la session de juin 2007, au baccalauréat dans la wilaya d'El-Bayadh. 16 centres d'examens seront ouverts à travers la wilaya pour accueillir les candidats. Pour le brevet de l'enseignement fondamental (BEF), 2.992 candidats se présenteront dans 21 centres d'examen prévus. En outre, 5.247 élèves subiront les épreuves de la sixième à travers 28 centres d'examen.

**Large couverture en cantines scolaires**

Le taux de couverture des cantines scolaires réparties à travers le territoire de la wilaya d'El-Bayadh a dépassé les 92% alors que le taux est de 100% dans régions déshéritées. Ces cantines, qui offrent plus de 30.000 repas équilibrés par jour, ont pour souci d'étendre le taux de couverture en matière de restauration scolaire à tous les paliers de l'enseignement.

**La gaz naturel arrive**

Sonelgaz procédera, au cours de cette année, dans le cadre de l'extension de ses réseaux de gaz naturel, au raccordement des communes d'El-Kheidher et Chellala, en attendant le raccordement des localités restantes, avant la fin de l'année 2009.

Précédemment, les communes de Brézina, Bougtob, Labiodh Sidi Cheikh et El-Bayadh ont bénéficié de cette énergie, rappelle-t-on. Sonelgaz compte 16.810 abonnés, dont 4.000 familles, au réseau d'alimentation en gaz naturel. Cela a été possible grâce à la mise en oeuvre des programmes complémentaires, du fonds du Sud et du développement des Hauts Plateaux.

SAÏDA

## Des faussaires de la carte Kora arrêtés

Ali Kherbache

Profitant de la crédulité des férus de jeux, et particulièrement ceux à la recherche du gros lot, deux individus, C. Mokhtar âgé de 22 ans et Z. Brahim de 20 ans, ont trouvé l'astuce artisanale pour «maquiller la carte Kora+ et y insérer «les 3 TV», source du bonheur à commencer par un montant mirobolant et un plateau de télévision pour décupler la somme.

Le stratagème leur a réussi un temps, jusqu'au moment où la police judiciaire leur a tendu une souricière pour les confondre avec leur victime et «mettre à nu le faux». Arrêtés le 04 mars dernier, ils furent présentés au magistrat qui les a écroués pour faux et usage de

faux, abus de confiance et falsification de documents.

Par ailleurs, le cambrioleur de la poste et du CFPA a été arrêté.

En effet, informaticien de son état, M.M. âgé de 22 ans, ayant commis deux vols en deux semaines, a été arrêté par les éléments de la police judiciaire de la sûreté de wilaya. Le triste individu en mal d'inspiration avait dérobé le matériel informatique (ordinateurs, imprimantes) de la poste de la cité Soummam et celui du CFPA Grim d'Amrou.

C'est grâce aux empreintes laissées sur le matériel et lors de son passage dans les locaux qu'il fut appréhendé par la patrouille de routine et dut rendre le matériel volé, avant

d'aller méditer ses actions à l'ombre d'une géole, où il fut écroué lundi passé. Une autre affaire a été élucidée par les services concernés.

Ainsi, G. Mohamed (19 ans), B. Amine (19 ans) et K. Ameer (20 ans) se sont associés pour voler des bijoux d'une valeur de 40 millions de cts afin d'assouvir leurs desseins juvéniles. Ayant escaladé l'appartement visité, ils n'eurent aucune peine à s'accaparer du butin familial d'un cadre d'une entreprise, absent au moment des faits. L'enquête, diligentée par les policiers, a permis leur arrestation.

Présentés au parquet, les tristes sbires ne pourront plus nuire. «La maison de rééducation pourrait les remettre à la raison» fut-il noté.

AÏN-TÉMOUCHENT

## Grippe aviaire, exercices de simulation

Belhadri Boualem

Le plan d'attaque de wilaya contre la grippe aviaire (PACGA) a été initié par les services de la wilaya et comprend trois niveaux distincts de lutte et de prévention à échelles variables allant en s'élargissant au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la zone déclarée infectée. Plusieurs corps techniques et assimilés ont participé, la semaine passée, à des opérations de simulation dans des endroits forestiers et humides partiellement et saisonnièrement. Les initiateurs du PACGA ont impliqué des secteurs techniques qui y ont pris part aux démonstrations de captures de gibiers sédentaires ou des oiseaux migrants dont quelques espèces qui faisaient leur voyage annuel la fin de l'automne sont toujours là parce que le climat, en hiver, est caractérisé, cette fois-ci, par des températures clémentes aidant, sans

doute, ces oiseaux à nicher dans les bois côtiers et tout près des étangs, des sebkhas et des lagunes. Cependant, si pour les agents des inspections vétérinaires de la santé et des forêts, les techniques de lutte sont quelque peu maîtrisées, mais d'une manière disproportionnée d'un département à un autre, pour les secteurs nouvellement introduits au PACGA beaucoup reste à faire afin de les mobiliser utilement et non pas en tant que figurants. Les responsables des modules du plan d'attaque ont des territoires distincts selon les missions qui leur ont dévolues.

Les plus exposés aux risques de contamination oeuvrent dans des conditions appropriées et sont munis d'équipements adéquats loin de tout risque de contamination par la maladie à pathologie virale qui fait, en ces moments, des ravages en Egypte, d'après les informations rapportées par les médias

lourds notamment.

Les opérations de simulation localisées sont aussi efficaces et doivent faire l'objet de campagne de sensibilisation et d'information à l'endroit des fermiers, des agriculteurs, des bouchers et autres. Seule la prévention est profitable à tous. Avec ces derniers et le plan d'attaque, doit se constituer une batterie de cellules d'alerte constamment en liaison étroite, pour enclencher le dispositif de lutte en cas d'existence de foyers avérés de GA. Le plus important est d'avoir une autonomie en produits phytosanitaires garantis (PPG) et un stock d'effets et équipements ainsi qu'un personnel qualifié et entraîné pour mener à bien le PACGA. Sommes-nous sûrs que la wilaya dispose d'une telle logistique ? Si oui c'est tant mieux, si non, il faut dès maintenant veiller à se doter d'une telle logistique et c'est à ce niveau là qu'il faut réfléchir.

NAAMA

## Le sport face au déficit en encadrement technique

M. Yahia Guidoum, ministre de la Jeunesse et des sports a indiqué, lundi, à Naâma, que «le déficit en encadrement technique, toutes disciplines confondues, sera incessamment pris en charge, en parallèle avec les opérations de réalisation et d'équipement des infrastructures sportives mises en oeuvre à travers plusieurs régions du pays».

En visite de travail dans cette wilaya, le ministre a mis l'accent, par ailleurs, sur «la nécessité de lutter contre la violence en milieu sportif», avant d'insister sur «la promotion de la natation par le biais d'une exploitation optimale des piscines semi-olympiques opérationnelles à travers l'ensemble des régions des Hauts Plateaux et du Sud». «Il est impératif, a-t-il ajouté, de procéder à la création de clubs pour l'initiation des petites catégories à la natation et de développer les autres disciplines sportives et ne pas se limiter au football seulement». Après avoir énuméré les différents programmes gouvernementaux portant relance de l'activité sportive en faveur des jeunes, M. Guidoum a rappelé «le rôle des associations sportives et gestionnaires des clubs dans le bon fonctionnement des infrastructures sportives», soulignant que ceci est lié, inégalement, à la concrétisation des efforts allant dans le sens de la promotion de la formation et de la création d'écoles pilotes dans diverses disciplines. Le ministre avait entamé sa visite de travail dans la wilaya de Naama en inspectant, dans la commune de Méchéria, des structures du secteur de la Jeunesse et des sports avant de s'enquérir du taux d'exécution des travaux en cours de plusieurs projets sportifs et de jeunesse. M. Guidoum

s'est rendu, par la suite, à une manifestation «portes ouvertes» à laquelle a pris part l'association «Sounaâ El-Hayat» sur «l'impact de la pratique sportive dans la lutte contre la toxicomanie».

«Les moyens à mobiliser pour l'encouragement du sport scolaire et l'initiation des enfants à la pratique sportive» ont également figuré à l'ordre du jour de cette manifestation. En inspectant le complexe omnisports «20 août» de Méchéria, M. Guidoum a suivi la présentation des préoccupations des jeunes et des présidents de clubs sportifs, sur «le manque de moyens de transport et l'absence de sponsors». Par la suite, le ministre a visité le complexe «El-Kasbaoui» qui accueille, quotidiennement, quelque 120 jeunes issus des différentes associations sportives locales. Cette infrastructure fera l'objet d'une double opération de restauration et d'équipement. En prenant connaissance des activités de formations des Scouts dans la wilaya, le ministre s'est engagé à faire participer un grand nombre d'enfants de

la région «aux navettes vers les stations balnéaires», ainsi qu'au plan bleu durant la saison estivale. «Plusieurs structures de jeunes seront dotées, dans les plus brefs délais, en équipements informatiques», a indiqué en outre, le ministre qui a inspecté les travaux de réalisation d'un complexe sportif de proximité au niveau du chef-lieu de la commune de Méchéria. Ce projet, faisant partie de quatre autres complexes similaires prévus à Ben Amar, El-Biodh et Aïn-Benkhellil, portera sur la réalisation et l'équipement de deux salles de sport, des aires de loisirs et de jeux pour un coût de 40 millions de DA.

Le ministre de la Jeunesse et des sports a poursuivi sa tournée dans la wilaya de Naama en se rendant dans la daïra de Aïn-Séfra qui a bénéficié, au titre du programme de développement des Hauts Plateaux, d'un projet de réalisation d'une salle omnisports pour un coût de 80 millions de DA. Le stade communal et le chantier d'une piscine omnisports ont été également inspectés par le ministre.

RELIZANE

## Une entreprise wilayale pour la gestion des ordures

Benelhadj Djelloul.B

Annoucée depuis quelques mois, une entreprise wilayale pour la gestion des ordures ménagères a enfin vu le jour, cette semaine, avec l'aval d'une commission technique de l'APW. Sa création coïncide avec le lancement du grand projet d'un centre d'enfouissement technique sis à

Oued Djemaa et dont le montant de réalisation dépasse de peu les 25 milliards de cts. Entre autres missions de l'entreprise, l'élimination des déchets clandestins qui amoquent les cités de la wilaya et la prise en charge quotidienne du ramassage des déchets domestiques vers le CET de Oued Djemaa englobant les daïras de Relizane, Yellel, El-Matmar et H'madena.

DJILLALI BENAMAR

## Le sanglier «descend» jusqu'en ville!



El-Houari Dilmi

La population de Djillali Benamar, dans la wilaya de Tiaret, subit, depuis quelques jours, le «diktat» des sangliers qui se permettent même le luxe de descendre jusqu'en ville en quête de pitance.

En effet, les sangliers et autres marcassins envahissent, par «meutes» entières, les villages de Djillali Benamar, Mellakou et Medroussa causant une panique aux populations locales. Selon des témoignages rapportés par des ci-

toyens à Djillali Benamar, les sangliers imposent un véritable couvre-feu dès la tombée de la nuit et même le matin empêchant même les enfants de se rendre à l'école faute de transport scolaire.

Trois associations locales de chasseurs sont toujours en attente des autorisations nécessaires pour commencer les battues, seul moyen d'éloigner la menace, puisque nombreux sont ceux qui gardent en tête le souvenir de cet adolescent grièvement blessé par une laie l'année dernière à Mellakou.

TIARET

## Le nouveau directeur de l'Education installé

El-Houari Dilmi

Le nouveau directeur de l'Education a été officiellement installé dans ses fonctions, lundi, à l'issue d'une cérémonie tenue au siège de l'académie. Le nouveau directeur M. Amraoul Kouider a été installé en remplacement de

l'ancien directeur, M. Mekhalid Amine, muté pour assurer les mêmes fonctions au niveau de la wilaya de Médéa. Le nouveau patron du secteur de l'Education était un ancien proviseur au niveau de la wilaya de Djelfa avant d'être nommé directeur de l'Education de la wilaya de Tiaret.

## Deux morts dans un accident de la route

Deux personnes, âgées de 17 et 25 ans, ont été tuées dans un accident de la route survenu, lundi après-midi, au lieu-dit (ferme Schmidt), sur la route nationale n°23 reliant Tiaret à Oran, a-t-on appris auprès de la protection civile.

En effet et selon la même source, le chauffeur et son convoyeur se trouvaient à bord d'un camion transportant des fruits et légumes lorsque le véhicule a raté un virage pour finir dans un ravin.

Le chauffeur et son convoyeur ont été tués sur le coup tandis qu'un troisième passager a été gravement blessé. Les corps sans vie des deux individus ont été déposés au niveau de l'hôpital «Youcef Damerdji» de Tiaret. Et toujours selon la protection civile à Tiaret, pas moins de quatre accidents de la route ont eu lieu en moins de vingt-quatre heures, se soldant en tout par deux morts et neuf blessés.

El-Houari Dilmi

TLEMEN

## Le prix des viandes blanches en hausse

Les viandes blanches ont enregistré, ces derniers jours, une hausse vertigineuse au niveau des marchés locaux de Tlemcen, puisque les prix ont grimpé de 170 DA à 240 DA le kg de poulet. Cette augmentation est due, selon les commerçants, au manque de l'offre, dont plusieurs aviculteurs ont abandonné cette activité de peur de l'apparition de la grippe aviaire, et du fait de la cherté de l'élément des poussins et poulets.

## La traumatologie en débat

Les deuxièmes journées nationales de traumatologie, prévues les 14 et 15 mars prochains, seront consacrées aux maladies articulaires et osseuses du pied. Plusieurs communications, animées par des spécialistes et universitaires, sont programmées au niveau de la faculté Dr Benzedjeb de médecine de Tlemcen.

## De l'argent pour la réfection des routes

La direction des travaux publics de la wilaya de Tlemcen a mobilisé, durant l'année 2006, une somme estimée à 465 millions de DA pour la réfection des routes et ponts en vue d'une meilleure fluidité de la circulation. Une longueur de 65 km de routes nationales a été ainsi réhabilitée, avec la création de plusieurs axes routiers.

# Musique andalouse: Alger ou l'appel des sirènes

Par Moulay Ahmed Benkrizi \*

Cette richesse culturelle a amené les experts en la matière à opérer une classification territoriale très schématique en distinguant ce que nous avons appelé dans ces mêmes colonnes en date du 9-1-2007 les quatre «Ecoles» de rattachement. Et dans ce schéma, il faut dire que l'Algérie se taille la part du lion avec pas moins de trois entités, à savoir: les styles «Malouf», «Ghar-nata» et «Sanâa».

Il est signalé cependant que cette classification obéit en fait à des données objectives dûment constatées sur le terrain où toutes les grandes cités de chacune des trois régions d'Algérie pratiquent le plus naturellement du monde le style de leur «Ecole» de rattachement. C'est ainsi qu'à l'Est du pays des villes comme Annaba, Souk Ahras et Skikda se rangent sous la bannière du «Malouf» aux côtés de la ville des Ponts suspendus; au Centre, Blida, Koléa, Cherrahel, Miliana, Médéa, etc. cultivent le style «Sanâa» de la capitale; tandis qu'à l'Ouest nous retrouvons les villes d'Oran, Nédroma et Sidi Bel-Abbès dans le style «Gharnata» qui règne en seigneur dans la cité Zianide.

Il faut toutefois faire remarquer que les cloisons ne sont pas hermétiquement étanches et que, sans être subsidiaire, cette délimitation n'est pas absolue dans les faits dans la mesure où il est fréquent de relever parfois des interférences de styles entre les trois «Ecoles», ce qui constitue, à n'en point douter, un apport supplémentaire et un acquis substantiel à l'avantage de tous. Cette constatation se trouve d'ailleurs corroborée par plusieurs événements qu'il convient de relever et de signaler à l'attention en vue de souligner toute l'importance et les effets non négligeables d'une telle interpénétration dans le sens de l'enrichissement et de la préservation de ce vaste patrimoine artistique et culturel.

C'est ainsi que plusieurs opérations ont été entreprises dans ce sens. La plus ancienne à être portée à notre connaissance relate le cas d'un pionnier en la personne du Cheikh Mohamed Ben-Teffahi (1) qui avait coutume de rencontrer lors de ses nombreux et longs séjours à Tlemcen, tous les grands maîtres de la place au premier rang desquels on retrouve bien sûr les cheikhs Hadj Larbi Bensari (2) et Omar Bekhchi (3) entre autres.

Il est évident que la réputation de Ben-Teffahi et les vastes connaissances héritées de ses illustres maîtres n'étant un secret pour personne dans les milieux artistiques, il ne fait aucun doute que le style «Ghar-nati» a dû s'enrichir d'un nombre appréciable de pièces et de mélodies absentes du patrimoine local pendant que le répertoire «Sanâa» engrangeait de son côté nombre de «chghalates» disparus ou tout simplement inconnus à Alger. Par ailleurs, tout le monde se souvient encore des incursions très remarquées dans le style «Malouf» de l'un des plus brillants élèves du maître Abderrezak Fakhardji (4) en la personne du maître Sid-Ahmed Serri.

De même que l'association «Dar El-Ghamatia» de Koléa sous l'im-

**En matière de musique andalouse, il est notoirement connu que le Maghreb est soumis à l'influence de quatre courants d'expression dont les caractéristiques sont spécifiques à chacun d'eux et se distinguent par des dissemblances constatées aussi bien au niveau des compositions mélodiques que dans la structure rythmique, et cela en dépit d'une totale similitude souvent relevée sur les textes poétiques d'une région à une autre.**

pulsion du tandem formé par le regretté Mahieddine Bellouti et Hadj Brahim Belladireb, a eu le mérite de flirter souvent avec l'Ecole «Gharnata» de Tlemcen. Plus récemment encore c'est la jeune association mostaganémoise Ibnou-Badja conduite par Fayçal Benkrizi qui gratifia son public d'une émouvante nouba extraite du répertoire «Tarab el-Ala» marocain sur le mode «Hidjaz M'cherki» et cela, sans recourir au sempiternel «Chems el-Achya» galvaudé sur tous les tons.

Même le chantre du chaâbi, le regretté Hadj Hachemi Guerouabi n'a pas résisté à la tentation de titiller deux noubas complètes dans les modes «Maya» et «Raml» notamment. Que dire également de la diva de la chanson moderne algérienne à la voix pure et cristalline, la grande Seloua qui, délaissant pour un temps les savoureux modes «Bayati» et «Nahawand» qu'elle affectionne, a réussi à nous émerveiller avec une superbe nouba du mode «Mezmoum» interprétée magistralement sous la direction du regretté Mustapha «Skandrani» (5).

Enfin, bravant toutes les difficultés - et elles sont de taille - Rachid Guerbas qui n'est déjà plus à présenter, s'offrit même le luxe à peine croyable de réunir dans un même bouquet une nouba du mode «Dil» composée de mouvements successifs puisés chacun dans l'une des trois «Ecoles» algériennes énumérées ci-dessus, avec la collaboration, il est vrai, d'un orchestre formé par un panel de virtuoses.

Dans cette énumération, il faut souligner que les exemples cités ne sont pas exhaustifs et nous permettent surtout de découvrir un engouement grandissant de notre public à goûter et apprécier tous les styles, lesquels nous offrent une large palette, un florilège incomparable d'une divine beauté tant il est vrai que chacun d'eux recèle des spécificités et des traits de nature à chatouiller les sens et à émouvoir les plus exigeants.

Ce constat nous amène à évoquer le cas particulier de deux grandes métropoles situées de part et d'autre de la capitale, tant il est vrai que Béjaïa à l'Est d'Alger et Mostaganem à l'Ouest semblent devoir partager un destin commun dans bien des domaines et celui de la musique andalouse en particulier. Dans ce contexte, il est fait remarquer que s'il y avait une logique cartésienne en la matière, la position géographique de chacune d'elles aurait plaidé en faveur d'un rattachement de la première au «Malouf» constantinois et confinerait la seconde dans le sillage de l'Ecole «Gharnata» chère à la ville de Sidi Boumediene. Or la réalité veut que, répondant à l'appel des sirènes algéroises, l'une et l'autre aient choisi de se nicher dans le giron de l'Ecole «Sanâa» sous l'effet d'événements quelque peu similaires,

séparés seulement par un fossé virtuel d'une trentaine d'années. Qu'est-ce à dire ?

Après les virées historiques à Mostaganem de la grande Mâalma Yamna Bent Hadj Mehdi (6) dans les années vingt, on notera que dès la fin de la Seconde Guerre mondiale, la cité de Sidi Lakhdar Benkhe-louf manifestait déjà des velléités sinon une attirance irrésistible pour le style «Sanâa» notamment avec le regretté Si Habib Bentrina (7) qui entreprit d'initier un petit groupe de mélomanes et de jeunes musiciens aux secrets de cet art représenté alors par les frères Fakhardji. Puis le chassé-croisé ininterrompu entre Alger et Mostaganem d'orchestres et de chanteurs algérois et blidéens tels les regrettés Dahmane Benachour (11 mars 1912 - 15 septembre 1976), Hadj Mahfoud Mahieddine (3 mars 1903 - 22 juillet 1979) de Blida, Abderrahmane Belhocine d'Alger (1913-1986), et plus près de nous encore les maîtres Khaznadj et Serri, ce chassé-croisé, disais-je, se chargera de faire le reste pour soumettre un peu plus Mostaganem aux musées captivantes de la nouba algéroise.

Ainsi le coup de foudre de cette ville pour cette dernière trouve-t-il une explication logique et pragmatique à la fois en ce sens qu'elle s'est retrouvée héréditaire d'un legs - et quel legs? - sans avoir eu à opter pour tel ou tel style au demeurant tous d'une égale beauté. En outre, un événement des plus fortuits allait favoriser et accélérer un basculement définitif dans ce sens. Un banal événement d'ordre professionnel qui allait devoir m'offrir personnellement la chance exceptionnelle de pouvoir adhérer et fréquenter assidûment à partir de 1964 la prestigieuse association musicale «El Djazaïria-Mossilia» (8) d'Alger installée alors au n°27 de la rue Harrichet - ex-Mogador.

Enfin et surtout une autre chance allait m'offrir l'opportunité de rencontrer un grand maître en la personne du regretté Hadj Omar Bensemmane (9) qui, de 1968 à 1971, n'hésita pas à répondre volontiers

à tout ce qu'il était possible d'espérer d'un professeur de son envergure jusqu'à sa disparition prématurée en 1972. Ce fut une perte immense pour la musique andalouse qui voyait ses piliers s'écrouler les uns après les autres. Mais fort heureusement, ce magnifique élan de générosité spontanée, cette sollicitude toute désintéressée n'allait pas tarder à trouver un prolongement à partir de l'année 1974 grâce au maître Hadj Mohamed Khaznadj qui, dans un geste très chevaleresque, accepta, sans hésiter, de prendre la relève de Hadj Omar.

Cependant, il faut bien reconnaître que toutes ces bonnes volontés n'auraient pas pu imprimer un impact durable et indélébile sur le paysage culturel et artistique de Mostaganem sans la ténacité, voire l'acharnement d'un pionnier en la matière, un vieux compagnon de la première heure de Bentrina, le regretté Hadj Bouzidi Benslimane (10) qu'on ne tardera pas à retrouver d'ailleurs à la tête d'une poignée de jeunes musiciens au moment de la création en 1967 de la défunte «Section de Musique Andalouse du Cercle du Croissant», celle-là même qui allait bientôt donner naissance au «Nadi el-Hilal Ettakafi» à partir du 13-12-1972 avec les résultats que tout le monde connaît.

Donc il s'agit bien d'un faisceau d'éléments favorables qui ont contribué positivement à insuffler à la cité de la Salamandre la passion enivrante de Sfindja et Ben-Teffahi, de Khaznadj et Serri pour un art et un style «qui ne peuvent avoir été conçus que quelque part au-delà des étoiles».

Nous voici bien en présence d'un détail assez curieux de l'histoire contemporaine qui nous rappelle étrangement le cas vécu un demi-siècle auparavant par la vieille citadelle Hammadite avec le jeune Sadek El-Bidjaoui Bouyahia et sa descente victorieuse en 1933 sur les terres fertiles de Sidi Abderrahmane à l'assaut - très pacifique - d'un sanctuaire mythique appelé encore «El-Mossilia» (11) avant sa fusion le 15-10-1951 avec l'association

«El-Djazaïria» (12). Néanmoins, mû par une curiosité débordante doublée d'une soif inextinguible d'apprendre, et refusant de limiter ses horizons à la seule «Mossilia», il décida de côtoyer pendant quelque temps les mâalems Makhilouf Bouchaara dit Mkhilef et Laho Seror qui lui permirent déjà de se froter au style chatoyant de la «Sanâa» algéroise avec en prime cette intonation très particulière propre aux Juifs algériens de l'époque. Cependant celui qui allait le marquer définitivement d'un sceau indélébile sera sans conteste le cheikh Mahieddine Lakehal (13) qui, tout en lui inculquant la magie envoûtante de la nouba d'Alger, ne manquait jamais de l'inviter à son domicile notamment durant les mois de Ramadan (hospitalité algérienne oblige).

Etrange similitude en effet entre deux villes citadines, bordant l'une et l'autre la Grande Bleue, et étrange destin qui lie à jamais, par la culture tout au moins la Reine de la Soummam à l'Est d'Alger et la Perle du Dahra à l'Ouest. Or nous savons que ni l'une ni l'autre n'ont eu au cours des siècles la chance d'être érigée au rang envié «d'Ecole» à l'instar des trois pôles d'Alger, Tlemcen et Constantine pour des raisons qui n'entrent pas dans le cadre de la présente étude et qui feront l'objet d'une analyse ultérieurement; d'où l'obligation pour elles comme pour toutes les autres régions du pays, soit d'obéir à l'attrait qu'exerce sur elles tel ou tel style, soit de se soumettre à des exigences dictées par des impératifs conjoncturels à l'image de ceux que nous venons de voir ci-avant.

Alors, dirions-nous, Mostaganem et Béjaïa, villes-satellites d'Alger au même titre que Blida, Koléa, Cherrahel, Miliana, etc. en dépit des distances et de leurs positions géographiques respectives? Pourquoi pas! Tout comme Oran, Nédroma, Sidi Bel-Abbès et Oujda au Maroc vis-à-vis de Tlemcen à l'Ouest du pays et les villes de Annaba, Skikda, etc. par rapport à Constantine à l'Est. En tout cas, ceci souligne bien le caractère unitaire de cette musique en dépit de la diversité des styles qui caractérisent les différentes «Ecoles», ce qui constitue sans aucun doute un gage puissant de sa pérennité et un facteur d'enrichissement non négligeable.

\* Ancien directeur des finances

## Notes

- (1)-Ben-Teffahi: né en 1870, il mourut le 19-4-1944 chez sa fille mariée à Tlemcen où il avait coutume de faire de longs séjours. Ses principaux maîtres sont les cheikhs Menemèche (dcd en 1885), Sfindja et le mâalem israélite Ben-Farachou; tandis que parmi ses disciples on trouve Mahieddine Lakehal et les frères Mohamed et Abderrezak Fakhardji entre autres.
- (2)-Bensari: né en 1872 à Aïn El-Houts, mort le 24-12-1964 à Tlemcen. Compagnon et disciple des cheikhs Mohamed Benchaâbane dit Boudelfa, Menouer Benattou et le mâalem israélite Makchiche Médioni, il eut pour élèves son fils Ahmed dit Redouane (1914 - 2002), Hadj Mustapha Senouci-Berreksi, Hadj Bachir Zerrouki, etc.
- (3)-Omar Bekhchi: né en 1884, ses principaux élèves sont Hadj Abdelkrim Dali et Hadj Mustapha Berreksi. Il mourut à Tlemcen le 16-12-1958.
- (4)-Abderrezak Fakhardji: né en 1911, mort le 12-1-1984 à Alger, il fut l'élève de Ben-Teffahi, enseignera au conservatoire et succédera à son frère Si Mohamed en 1956 à la tête de l'orchestre classique de l'ex-RTA. On compte parmi ses nombreux élèves le maître Sid-Ahmed Serri entre autres.
- (5)-Skandrani: né le 17-11-1920 à Alger, il doit sa formation à Mahieddine Lakehal et Ahmed Sebti. Ce virtuose du piano succédera à Abderrezak Fakhardji à la direction de l'orchestre classique de l'ex-RTA et mourut en 2004.
- (6)-Yamna: née en 1859 ou 1866, elle fut formée par le cheikh Brikmat, imam à Alger, et mourut le 2-7-1933.

- (7)-Bentrina: mélomane autodidacte et grand fervent du style sanâa, né en 1902, mort en 1950 à Mostaganem.
- (8)-Djazaïria-Mossilia: née de la fusion le 15-10-1951 entre les associations Djazaïria et Mossilia pour des raisons de local.
- (9)-Bensemmane: né le 26-11-1906, il décède le 2-2-1972 à Alger où il fut le disciple du cheikh Ben-Teffahi et du mâalem Laho Seror. Il forma de nombreux élèves dont l'auteur de ces lignes.
- (10)-Benslimane: grand passionné de sanâa né le 14-11-1912 à Mostaganem, mort le 28-3-1990.
- (11)-Mossilia: fondée en 1927 par Chkiken, Ali-Cherif, Boutaleb, Mouzino, Ahmed Sebti... elle s'installera au 10 rue Médée à dater du 11-12-1932 avec Bensmaïa, Djabir, Ahmed Lakehal et Mkhilef Bouchaara entre autres.
- (12)-Djazaïria: issue de El-Andalousia, elle fut fondée le 27-1-1930 par Bensiam et les maîtres Ben-Teffahi, Mahieddine Lakehal et les 2 frères Fakhardji.
- (13)-Mahieddine Lakehal: né le 20-5-1885, ce disciple des cheikhs Sfindja et Ben-Teffahi enseigna au sein de El-Hayat d'Alger et à Blida. Ses principaux élèves sont les cheikhs Sadek El-Bidjaoui, Abderrahmane Belhocine, Mustapha Kechkoul tous d'Alger, les maîtres de Blida Dahmane Benachour, Hadj Medjebour Yessaad, Benguergour ainsi que le roi du rebbe Mustapha Belkhodja de Tlemcen entre autres. Il mourut le 6-4-1945 à Alger.

Office public de Me BOUNABEL Abdelkader  
Commissaire-priseur près le tribunal d'Oran  
Résidence «Hosn El-Djwar» - 108 logements - Bloc B-2  
(Face clinique Docteur Nekkache) U.S.T.O. - Oran - Tél/Fax: 041.42.99.57

**AVIS DE VENTE  
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

Il sera procédé, le mercredi 14 mars 2007 à 9 heures 30 du matin, dans les locaux de l'Entreprise E.P.L.F (Béjaïa) sise à Oran, 52 rue Mohammed Bouacherie (haï Seddikia), à la vente aux enchères publiques, uniquement par soumissions cachetées, des matériels et matériaux dont la liste suit:

N° lot	Désignation	Etat
01	Charpente métallique	Usagée
02	Charpente en bois	«
03	Couverture / toitures	«
04	Menuiserie en bois	«
05	Menuiserie métallique	«
06	Plomberie	«
07	Marbre	«
08	Poste transformateur avec accessoires	«
09	Divers autres produits	«

Conditions de vente: Habituelles  
Pour la visite du matériel qui est situé à Oran, 15 rue des Martyrs (El-Hamri), s'adresser à l'Office du commissaire-priseur.

*Le commissaire-priseur*

**OMRA MAWLID NABAWI 2007**  
1428-1427 عمرة المولد النبوي الشريف

فنادق قريبة عن الحرم  
**Hébergement Hôtel Proche du HARAMÉ**  
Assistance - Transferts - Zigarettes  
15 Jours - 21 jours - 30 jours

INSCRIPTIONS - RENSEIGNEMENTS  
**AGENCE T.T.S**  
05, Rue Michelet - Oran  
Tel : (041)41.37.41/43 - 40.28.80  
Fax : 0(41)41.45.48

**A VENDRE SEMOULERIE :**

- ♦ Unité Complète.
  - ♦ Capacité de production 50 Tonnes/jour.
  - ♦ Etat neuf
- Tél: 043.26.12.07  
Mobile: 063.18.96.60

Usine située à Mascara vend un matériel de fabrication de carreaux Granito 25 x 25, d'occasion, en bon état:

- Une presse OCEM 650 / 600 m²/8 heures
- Une graisseuse 4 têtes 800 m²/J
- Un clark KOMATSU FD30
- Un lot de pièces détachées

Pour plus d'informations, veuillez nous contacter au:  
Tél/Fax: 045.82.79.33  
Mobile : 054.50.89.72

Vends une très belle villa, style français, à Mostaganem, quartier résidentiel.  
Grand salon, belle et grande cuisine + cour en faïence et dalle de sol, bache à eau, hammam, garage au rez-de-chaussée 5 belles pièces, sdb bien aménagée, coin sanitaire au 1er étage: 2 gdes pièces, sdb, placards encastres + terrasse au 2e étage.  
Contactez-nous au 075.00.89.54

**REMERCIEMENTS**

Madame Souhaïla LACHERAF, ses filles Naïla, Djazia et Lamia ainsi que leurs proches, parents et alliés, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées suite au décès de leur très cher et regretté

**Mostefa LACHERAF**

demandent à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse et tendre pensée à sa mémoire et remercient très sincèrement tous ceux qui, de près ou de loin, ont compati à leur douleur. Que soient particulièrement remerciés Monsieur le Ministre de la Santé, Monsieur le Professeur Zerhouni, le service de réanimation et toute l'équipe du CNMS qui n'ont ménagé aucun effort.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



**CONDOLÉANCES**

La Direction, le Conseil Syndical ainsi que l'ensemble du Personnel de la SONATRACH/AVAL, Complexe GP2Z, très touchés par le décès du grand-père de leur collègue M. MOHAMED BELLEMOU Ahmed, présentent à ce dernier ainsi qu'à toute sa famille, leurs sincères condoléances et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde sympathie.  
Que Dieu, le Tout-Puissant, accorde au défunt sa Sainte Miséricorde et l'accueille en son Vaste Paradis.

**PENSÉE**

Les membres des familles  
AMOU Abdelmadjid d'Oran et  
BABA AHMED Sid-Ahmed de Tlemcen  
ont été très touchés par les nombreuses marques de sympathie témoignées à la suite du décès du beau-frère



**BENAMMAR Benaouda**

(survenu le jeudi 1er mars 2007 à 01h 36 mn), remercient ceux et celles qui se sont joints à leur peine, et demandent à tous ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire.  
« Que Dieu, le Tout-Puissant, l'accueille en son Vaste Paradis ».



**Société de Travaux d'Electrification**

**KAHRIF**

كهريف

Direction Régionale Est

**CONDOLÉANCES**

Le Directeur Régional, les membres du comité de participation et du syndicat ainsi que l'ensemble des travailleurs de KAHRIF - Direction Régionale/EST - Constantine -, très touchés par le décès de la mère de Monsieur BENABDOUN Abdelbaki, Ex-Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Travaux d'Electrification - KAHRIF -, lui présentent, ainsi qu'à toute sa famille, leurs sincères condoléances les plus attristées et les assurent, en cette douloureuse circonstance, de leur profonde sympathie. Que Dieu, le Tout-Puissant, lui accorde sa Miséricorde et l'accueille en son Vaste Paradis.

**PENSÉE**

A la mémoire de notre cher et regretté père  
**M. BELGRAINET Lahcène**  
décédé il y a 40 jours, le 29 janvier 2007. Toute sa famille, grands et petits, demande à tous ceux qui l'ont connu, aimé et côtoyé, d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix cher père et frère.  
*Ton fils Hamza*



**REMERCIEMENTS**

A tous ceux qui l'ont connue, estimée et aimée, à tous ceux qui sont venus si nombreux, de près ou de loin, pour rendre un dernier hommage à notre très chère et regrettée épouse et mère  
**Mme TRIDI TRIQUI, née BOUDGHENE STAMBOULI Fadéla,**  
Pharmacienne  
décédée tragiquement le 22-01-07 et, dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, nous prions tous ceux qui se sont associés à notre immense chagrin de bien vouloir trouver, dans ces mots, l'expression de notre reconnaissance infinie et émue.  
M. Tridi Triqui Abdelhamid, Lamia, Ramzi, Tarik



**PENSÉE**

A la mémoire de mes chers fils  
**OTHMANE SAMIR HADJ-SLIMANE**  
Voilà déjà quatre années, le vendredi 07 mars 2003, vous nous avez quittés tragiquement, à la fleur de l'âge, sans nous dire Adieu. Vos père et mère, vos frères et soeurs, vos cousins et cousines, vos amis et toute la famille que vous avez côtoyés, souffrent de votre absence. Reposez en paix, nos chers fils, dans un autre monde meilleur. Vos parents qui ne vous oublieront jamais.



**PENSÉE**

Le 07.03.2003. Voilà 4 ans que mon cher et tendre enfant  
**ZAOUI Mohamed Djamel dit «HAMID»**  
est parti comme un soleil qui disparaît pour laisser un temps froid et obscur, comme un bonheur qui s'estompé, comme une fleur qui se fane prématurément. Avec une profonde tristesse et un très gros chagrin, ta maman et toute ta petite famille demandent à tous ceux qui t'ont connu, de prier pour toi mon enfant. Que Dieu ait ton âme et t'accueille en son Vaste Paradis. Repose en paix mon ange.  
*Ta maman*

**REMERCIEMENTS**

M. Isri Abdelkader (dit Kouider) de Mohamadia et l'ensemble de sa famille, très touchés par les marques de sympathie, remercient tous ceux qui, de près ou de loin, ont compati à leur douleur suite au décès de  
**ISRI Mohamed**  
Ancien Moudjahid et Retraité des P.T.T.  
décédé le 02/03/07 à l'âge de 67 ans, et demandent à tous d'avoir une pieuse pensée en récitant la Fatiha à sa mémoire. Repose en paix cher frère.  
إنا لله و إنا اليه راجعون  
*Ton frère Kouider*



**40E JOUR**

Il y a 40 jours, notre mère et grand-mère  
**Mme Vve REKRAC, née AOUADJ Fafra**  
s'est éteinte à Saïda. Les familles Rekrac, Aouadj, Bouziani, Allal, Benghafor, Mechraoui et Rouis de Saïda, Oran, Sidi Bel-Abbès et Aïn Sefra remercient tous ceux qui ont compati à leur douleur.  
Que Dieu accueille la défunte en son Vaste Paradis.



**PENSEE**

Voilà déjà quatre ans, depuis le 07 mars 2003 que notre cher bien-aimé père **TAZI Abdelaziz** nous a quittés à jamais, laissant derrière lui un immense vide irremplaçable que personne ne comblera. Son humilité, sa générosité, son énergie et son honnêteté demeureront gravées à jamais dans la mémoire de tous ceux et celles qui l'ont connu et aimé, auxquels, nous demandons aujourd'hui, d'avoir une pieuse pensée pour lui en priant Dieu Tout-puissant de l'accueillir dans son vaste Paradis. Repose en paix, Si Aziz. Tant et aussi longtemps que le cœur se souvient les êtres que nous aimons, y demeurent et y vivent.  
*Son épouse et ses enfants*



**PENSÉE**

L'Eglise Catholique de Constantine et Hippone remercie toutes les personnes et organisations qui ont exprimé leur sympathie à l'occasion du décès du  
**Père EUGENE PAYAN,**  
Educateur à l'école Jeanne d'Arc de Constantine, dans diverses organisations de jeunesse et Curé de Skikda depuis 24 ans.  
Ses amis invitent tous ceux qui le désirent à honorer sa mémoire:  
\* A CONSTANTINE: au Bon Pasteur (Chalet des Pins)  
Le Jeudi 08 Mars 2007 à partir de 14 heures.  
\* Ou à SKIKDA, 62 Avenue Bachir Boukaddoum,  
le Vendredi 09 Mars à partir de 9 heures.





## Derby MCA - USMA La LNF maintient la date du 2 avril

Kamel Mohamed

Le classique derby MCA-USMA est maintenant pour le 2 avril à 18 h au stade du 5 Juillet, à Alger, a-t-on appris hier auprès de la Ligue nationale de football (LNF). Reporté à deux reprises par la LNF, celle-ci l'a programmé pour le 2 avril. Entre-temps, il y a eu la sortie du directeur général de l'OCO qui avait affirmé que le stade du 5 Juillet sera fermé le 3 mars.

Le premier responsable de l'OCO avait proposé de programmer ce match le 26 ou 29 mars, soit après la rencontre Algérie-Cap Vert du 24 mars, comptant pour les éliminatoires de la CAN 2008. A la LNF, on affirme que le calendrier du championnat est déjà établi et il n'est pas possible de programmer ce derby à ces dates. Du côté de la ligue, on ajoute que «l'on n'est pas à un jour près pour la fermeture du stade». Pour rappel, ce match sera maintenu au stade du 5 Juillet quelle que soit la date, surtout quand on sait que le ministre de la Jeunesse et des Sports s'était engagé à ne fermer le stade qu'après le déroulement de ce derby. Il est vrai qu'aucun autre stade à Alger ne pourra contenir les nombreux supporters qui ont l'habitude d'assister à ce big derby.



CRB Ben Badis

### Une structure pour s'autofinancer

Mohamed Kadiri

À l'inverse de la quasi-totalité des clubs des «Régionales Une et Deux», le CRB Ben Badis va concrétiser un projet qui lui permettra de s'autofinancer et de ne pas trop dépendre de subventions qui n'arrivent que vers la fin du championnat.

Ce projet consiste en l'acquisition d'une bâtisse sous-utilisée et communément appelée «la crèche». L'entraîneur Youssi Kada nous en dit plus sur ce projet: «Il y aura une cafétéria, un boulodrome, un cercle, qui permettront au club de s'autofinancer en partie». Cette idée, qui était dans l'air depuis quelque temps, va se concrétiser avec le précieux concours de l'APC.

Le CRB Ben Badis, à l'instar des clubs de la «Régionale Est», est en butte à de sérieux obstacles dus à un budget insuffisant compte tenu des diverses dépenses de fonctionne-

ment. Hormis cet aspect financier, le coach Youssi se félicite des moyens pédagogiques dont dispose le club. Néanmoins, il attend avec impatience la concrétisation des promesses de la DJS quant à l'aménagement du stade communal. Cette saison, si le titre se joue entre les cinq clubs du groupe de tête, en revanche le CRB Ben Badis a «dérangé» certains clubs du haut du tableau, selon l'expression de cet entraîneur qui a enclenché, depuis sa prise de fonction l'année dernière, une opération rajeunissement qui est en train de porter ses fruits avec une dizaine de juniors lancés dans le bain de la compétition.

Outre le maintien déjà assuré, on rappellera que le Chabab Ben Badis s'est admirablement distingué en Coupe d'Algérie où il a sorti, tour à tour, le CRBH, le CRBAET et le CR Témouchent, pour sortir, la tête haute, devant le leader de la «Nationale Une», l'ES Sétif. D'ailleurs ces perfor-

mances ont créé une certaine ambiance dans la charmante localité, située sur l'axe Sidi Bel-Abbès - Tlemcen. Des jeunes à l'avenir prometteur sont désormais titulaires, comme le buteur Ghezal, le stoppeur Belgacem, le latéral Bendahmane, l'avant-centre Senous, sans oublier les Abdellaoui, Sahel, Allili et Sediki.

Hormis Yeddou, originaire d'une localité voisine, tous les joueurs sont de Ben Badis. Youssi estime que les sollicitations pour les rencontres amicales constituent un signe d'estime envers ses joueurs. Par ailleurs, il regrette que Ould Haddou et Makri ne soient pas utilisés par l'USMBA.

Enfin, sollicité pour nous donner son avis sur le futur championnat de la «Régionale Une», il nous dira: «Je ne vous apprend rien en vous signalant que des considérations entrent en ligne de compte dans ces phases finales. Il reste dix matches et tout peut arriver».

### Basket-ball - Division 1A - Mise à jour Boufarik et Staouéli au-dessus du lot

Fouad B.

Les choses sont désormais très claires en tête du classement à l'issue de cette mise à jour du calendrier qui a tourné à l'avantage du DRB Staouéli et du WA Boufarik.

À Boufarik, le duel des titans entre le Widad local et le Mouloudia d'Alger s'est achevé par une victoire des Oranges Mécaniques de la Mitidja.

Jamais deux sans trois, pour les poulains de Benyabou qui n'ont pas fait dans la dentelle pour infliger une troisième défaite cette saison à l'éternel rival, le Mouloudia. De ce fait, le WAB est assuré de prendre en charge l'organisation du premier tournoi play-off (2 journées).

Ceci dit, dans la deuxième rencontre qui s'est déroulée à Harcha, le DRBS n'a pas fait dans le détail pour

battre l'ASPTTA et conforter sa position. Le DRBS avec un meilleur goal-averagage sur le WAB est assuré d'organiser la finale des play-off chez lui (3 journées). Un bon avantage pour postuler en sérieux candidat à la succession du MCA.

Résultats	
WAB.....	71..... MCA ..... 56
ASPTTA.....	55..... DRBS ..... 67

### Volley-ball - Nationale 1A Le MCA à une victoire du titre

Ali Sadji

Ce deuxième et dernier tournoi de la troisième et ultime phase du championnat, marquera sans doute le sacre du Mouloudia d'Alger.

On voit mal en effet les poulains de Krime Bernaoui laisser filer une telle opportunité pour ajouter un autre titre à leur palmarès. Une seule victoi-

re suffirait aux Mouloudéens pour se draper d'un énième titre qu'ils n'auraient point usurpé, d'autant plus que ce sera chez eux, à El-Biar plus précisément. Pour les places d'honneur, Blida est le mieux placé alors que Béjaïa, qui n'a plus rien à espérer, fait de ce rendez-vous une bonne préparation avant la finale de Coupe d'Algérie face au MCA.

### Nationale 1A

### Lutte pour la survie à Rouiba et Sétif

Ce dernier tournoi qui concernera les poules B1 et B2 où 12 équipes luttent pour leur survie parmi l'éli-

te, marquera la fin des illusions pour deux d'entre elles, soit une dans chaque poule.

Poule B1 (Rouiba)		Poule B2 (Sétif)	
<b>Aujourd'hui</b>			
18 h :	..... NCB - WOR	15 h 30 :	..... SOK - ESS
<b>Demain</b>			
18 h :	..... NRBBA - NCB	15 h :	..... ESS - ITRS
<b>Vendredi</b>			
10 h :	..... WOR - NRBBA	10 h 30 :	..... ITRS - SOK

Le NC Béjaïa, dans la poule B1, est le plus proche candidat à la relégation et, à moins d'un sursaut salvateur, les Béjaïois se retrouveront en Nationale 1B la saison prochaine. Même chose pour le SO Kherrata dans la poule B2 avec en plus moins de chance de survie pour le SOK qui est déjà pratiquement en division inférieure.

Ali Sadji

## Régionale Une Ouest Bras de fer entre prétendants aux Castors

M. Zeggai

À dix journées de la fin, le suspense demeure entier tant pour l'accession que pour le maintien. En tête du tableau, cette journée s'annonce encore une fois décisive dans la mesure où des changements ne sont pas à écarter, notamment avec ce choc des prétendants JSEA - Nasr Sénia au moment où l'USMO et le NRBB sont idéalement bien placés pour remporter les trois points. En effet, le Nasr sera confronté à son homologue de Saint-Rémy dans un match qui revêt une importance capitale pour les deux teams. L'autre coleader, l'USMO, bien loti pour signer sa treizième victoire de la saison aux dépens de son hôte du jour, le GBAT, une seule alternative reste aux Sénégalais pour demeurer en tête, à savoir faire le plein de points face à un concurrent direct à l'accession. De son côté, le NRBB a apparemment un match facile à négocier face au RCO. La

tâche du Raed, avant-dernière défense du groupe, est assurément compliquée puisqu'il aura en face de lui la meilleure attaque. Pour sa part, le onze de Ben Badis devra se méfier du MBSC, invaincu depuis l'entame de la phase retour. Mais au Chabab, on vise les trois points ne serait-ce que pour le prestige et, également, jouer les trouble-fêtes.

Dans la partie basse du tableau, on suivra de près le choc des mal classés entre l'ASM et l'IRBSMB. A Témouchent, le Zidoria accueille le CRBH qui a prouvé à maintes reprises qu'il sait bien voyager. Une chose est sûre, le team de Hennaya, qui n'est qu'à cinq points des deux coleaders, entend jouer ses chances à fond.

Quant au CRB Sidi Ali, il n'a pas droit à l'erreur face au FCO après avoir aligné deux défaites consécutives. Enfin, l'ASB Nedroma ne devrait pas éprouver de difficultés pour soigner sa position au classement à domicile face à l'OA «3».

Vendredi (15 h)	
Oran (Castors) :	..... JSEA ..... Nasr
Oran (Fréha) :	..... USMO ..... GBAT
Béthioua :	..... NRBB ..... RCO
Ben Badis :	..... CRBBB ..... MBSC
Sidi Ali :	..... CRBSA ..... FCO
Témouchent :	..... ZSAT ..... CRBH
Nedroma :	..... ASBN ..... OA «3»
Maghnia :	..... ASM ..... IRBSMB

### Saïda Tournant à Tizi

A. L.

Les écarts seront-ils les mêmes jeudi soir entre les quatre postulants ? C'est la question qui mérite d'être posée du fait qu'au programme de cette journée, un grand choc est prévu entre deux favoris. Le Ghali Mascara se déplace à Tizi où le Chabab, en tout et pour tout, n'a concédé qu'un nul, gagnant tous les autres matches. Les «Municipaux» auront donc fort à faire à un CRB Tizi qui tient à ne pas se laisser distancer par l'actuel leader, le WABT, qui n'aura pas à se défoncer outre mesure face au douzième du tableau, le NRB Lardjem. Et, comme le FCB Frenda part favori face au

MCB Hassasnas, le seul changement dans la partie haute du classement ne peut provenir que du choc CRB Tizi - GCBM. Il ne fait pas l'ombre d'un doute que les gars de Tissemsilt et de Frenda souhaitent que le dit choc se termine par un nul qui ferait leurs affaires. Le CC Sig, qui a battu en match avancé le NB Kheiter, risque d'être rejoint au moins par deux clubs, à savoir l'ARBG et l'IRBMD, pour peu que ces derniers ramènent le point du nul de leur déplacement à Maoussa et à Tircine, un objectif tout à fait dans leurs cordes. Enfin, généralement bons à domicile, l'IR Mécheria et le CRB Bougtob devraient s'imposer face à l'IRBOT et au WABAK.

Demain (14 h)	
Tizi :	..... CRBTz ..... GCBM
Tissemsilt :	..... WABT ..... NRBL
Frenda :	..... FCBF ..... MBH
Tircine :	..... CRBTy ..... IRBMD
Maoussa :	..... NCM ..... ARBG
Mécheria :	..... IRM ..... IRBOT
Bougtob :	..... CRBB ..... WABAK

### Echos J.A. 2007

#### 19 pays confirment leur participation

La préparation des Jeux africains bat son plein pour le comité mis en place par le MJS et qui a déjà enregistré la confirmation de 19 pays africains pour ces joutes qui auront lieu à Alger, Boumerdes, Blida et Tipaza. Les organisateurs prévoient la présence à ces Jeux de 10.000 athlètes représentant 52 pays, et à ce jour aucune défection n'a été enregistrée.

#### Réunion CSSA - COJA

La prochaine réunion entre le Conseil Supérieur du Sport en Afrique et le Comité d'organisation des Jeux africains (COJA) aura lieu les 7 et 8 avril au cercle militaire de Béni Messous. Elle sera marquée par les conférences que donneront les chefs de délégations des pays participant à ces Jeux.

#### Tirage au sort

Le premier tirage au sort pour ces Jeux se déroulera le 9 avril et sera consacré aux disciplines des sports collectifs. Il sera suivi par la programmation des visites des chefs de délégations aux sites de compétitions et d'hébergements.

#### Un nouveau CNMS

Le nouveau Centre national de la médecine sportive (CNMS) sera opérationnel à la fin de ce mois. Son nouveau siège se situe à l'entrée principale du complexe olympique Mohamed Boudiaf. On croit savoir que le docteur Hanifi sera appelé à diriger ce nouveau centre, dont l'ouverture coïncidera avec les Jeux africains qui auront lieu cet été.

A. E. M.

## L'Égypte menace de revoir ses relations avec Israël

Une commission du Parlement égyptien a menacé mardi de revoir les relations avec Israël, alors qu'un ministre israélien a été récemment mis en cause dans la mort de soldats égyptiens durant la guerre israélo-arabe de juin 1967. La commission conjointe des affaires arabes et des relations extérieures du Parlement a menacé de revoir «l'ensemble des relations économiques et des accords conclus entre l'Égypte et Israël, à moins que ne soient jugés les auteurs (...) de la liquidation de prisonniers égyptiens durant la guerre de juin 1967», affirme un communiqué de la commission, publié par l'agence Mena. La télévision publique israélienne a diffusé la semaine dernière un documentaire selon lequel 250 prisonniers de guerre égyptiens auraient été liquidés par une unité dirigée par Binyamin Ben Eliezer, actuel ministre des Infrastructures, à la fin des combats de la guerre de 1967, dans le secteur d'El-Arich (péninsule du Sinaï, au sud de Gaza). Ben Eliezer a démenti que des prisonniers de guerre égyptiens aient été liquidés par cette unité.

«L'âme des vénérables martyrs ne reposera en paix (...) que lorsque justice sera rendue», ajoute le texte de la commission. Israël et l'Égypte ont signé en mars 1979 un traité de paix, le premier entre Israël et un pays arabe. Le communiqué appelle en outre la diplomatie égyptienne à s'adresser au Conseil de sécurité et à l'Assemblée générale de l'ONU pour obtenir que «les auteurs de ces crimes comparissent rapidement devant la Cour pénale internationale en tant que criminels de guerre». «Que les Israéliens sachent que si les crimes des nazis (...) ne se sont pas effacés de leur mémoire, leurs propres crimes ne s'effaceront pas de la mémoire du peuple égyptien ou de la nation arabe», ajoute la commission.



# Le Quotidien

D'ORAN  
Edition Nationale d'Information

## La Mauritanie proteste contre des propos «diffamatoires» de Kadhafi

Le gouvernement mauritanien a vivement protesté contre des propos jugés «diffamatoires» prononcés par le dirigeant libyen, Mouammar Kadhafi, lors d'un discours à la nation, a rapporté mardi l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle). Le colonel Kadhafi avait critiqué vendredi le «système démocratique à partis politiques» suivi par Nouakchott et dans certains pays «sous emprise occidentale», qualifiant les Mauritaniens de «peuple de bédouins, pauvre et fatigué», selon l'AMI.

Le ministre mauritanien des Affaires étrangères, Ahmed Ould Sid Ahmed, a convoqué lundi le chargé d'affaires libyen à Nouakchott, Moustapha Ahmed Alem, pour lui signifier sa «vive protestation» contre ces «propos diffamatoires» prononcés à l'occasion du 30e anniversaire



de la proclamation de la Jamahiriya libyenne, a rapporté l'agence mauritanienne.

Les relations bilatérales n'ont jamais été au beau fixe sous l'ancien régime de Maaouiya Ould Taya, qui accusait Tripoli d'ingérence dans ses affaires intérieures, notamment d'avoir fomenté un coup d'Etat manqué en 2003 «en connivence» avec le Burkina Faso. Les autorités militaires, qui ont déposé Ould Taya en 2005, avaient entamé un rapprochement avec la Libye, mais cet incident pourrait tout remettre en cause, selon plusieurs analystes. De nombreux articles parus mardi dans la presse privée ont fustigé les propos du leader libyen, les qualifiant notamment de «malheureux», «déplacés» ou «peu respectueux de la souveraineté et des choix politiques» des autres.

## Un général iranien aurait été «enlevé» par des services occidentaux



L'ancien général iranien Ali Reza Asghari, récemment disparu en Turquie lors d'un séjour privé, a «peut-être été enlevé par les services secrets occidentaux», a déclaré le chef de la police iranienne Ismail Ahmadi Moghadam, cité mardi par l'agence officielle Irna.

«Il est possible que l'ancien vice-ministre de la Défense, M. Asghari, ait été enlevé par les

services secrets occidentaux en raison de son passé au ministère de la Défense», a déclaré M. Moghadam.

«L'ancien vice-ministre effectuait une visite privée à Damas, puis en Turquie. Il a disparu de son hôtel au bout de trois jours», a-t-il ajouté, en assurant que «des enquêtes policières montrent qu'il n'a pas quitté la Turquie et ne se trouve pas dans les hôpi-

taux de ce pays». L'Iran a annoncé lundi avoir demandé des explications à la Turquie sur la disparition de M. Asghari.

Des médias israéliens, dont la radio militaire, ont émis l'hypothèse que M. Asghari ait fait défection avec l'aide de services secrets occidentaux comme la CIA, l'agence américaine de renseignements, ainsi que le Mossad israélien.

## Au moins 90 personnes tuées dans un double attentat suicide en Irak

Au moins 90 pèlerins chiites, dont des femmes et des enfants, ont été tués mardi dans un double attentat suicide près de Hilla en Irak, où la multiplication des violences contre la communauté chiite fait craindre des actes de représailles. Vingt-huit pèlerins chiites ont péri dans d'autres attaques à Bagdad et ailleurs en Irak, où la violence a aussi coûté la vie à quinze autres personnes. L'attentat près de Hilla est l'un des plus sanglants depuis le début de l'année. Déjà le 1er février, 73 personnes avaient péri dans un double attentat suicide contre un marché de cette ville située à 120 km au sud de Bagdad. En fin d'après-midi à Nadir, à 2 km au sud de Hilla, «deux hommes portant des vestes bourrées d'explosifs ont actionné leurs bombes au milieu d'une foule de pèlerins se rendant à Kerbala», la ville sainte chiite, a déclaré à l'AFP le lieutenant Karim al-Hamzaoui, de la police de Hilla.

Par ailleurs, le ministère irakien de l'Intérieur a annoncé l'arrestation ces derniers jours de 29 membres d'Al-Qaïda, dont plusieurs chefs locaux du réseau terroriste en Irak, parmi lesquels deux frères d'Abou Omar al-Baghdadi, le chef de «l'Etat islamique en Irak». Cet «Etat» est une alliance de groupes sunnites chapeauté par la branche irakienne d'Al-Qaïda, qui a notamment revendiqué l'enlèvement et l'exécution de 14 policiers irakiens vendredi à Baaqouba, au nord de Bagdad, pour venger le viol présumé d'une femme sunnite par des policiers. A Bagdad, la construction d'un poste de sécurité américano-irakien à la périphérie de Sadr City se poursuivait. En 2004, des affrontements meurtriers avaient opposé GI's et miliciens chiites dans ce quartier, dominé par l'armée du Mahdi, la milice du chef radical Moqtada Sadr. Quelque 30 personnes ont cependant été tuées dans l'explosion d'une voiture piégée qui a dévasté le centre intellectuel de la vie de Bagdad.

## Enquête aux Pays-Bas sur des escroqueries financières dans des mosquées turques

L'autorité des marchés financiers (AFM) néerlandaise, gendarme de la Bourse d'Amsterdam, a ouvert une enquête sur de possibles escroqueries liées à la vente non autorisée de produits financiers islamiques dans des mosquées et cafés turcs, a-t-elle annoncé mardi à l'AFP.

«Nous apprenons par les médias qu'il est question de vente de produits financiers (dans des mosquées et des cafés turcs aux Pays-Bas, ndr) sans autorisation préalable et sans que nous en connaissions les fournisseurs», a déclaré à l'AFP Drea Berghorst, porte-parole de l'AFM. «Nous avons ouvert une enquête», a-t-elle ajouté.

Lundi, la ville d'Amsterdam avait annoncé avoir reçu cinq oppositions écrites à la construction d'une mosquée dans la commune de De Baarsjes (ouest de la capitale) en raison de malversations financières pratiquées par le conseil d'administration de l'association Aya Sofia, en charge du projet de la future «Westermoskee». Selon le journal De Volkskrant (gauche), il s'agirait de cinq personnes ayant été victimes de ces malversations. Mardi, le journal a rapporté que des centaines de familles d'Amsterdam et Rotterdam auraient investi dans des «fonds islamiques» — sans rente puisque le Coran interdit l'usure — et n'auraient jamais récupéré leur investissement. Avant même le début de la procédure de délivrance du permis de construire, la Westermoskee avait déjà été au coeur de la polémique lorsque l'association Aya Sofia avait rendu public le fait qu'elle s'était secrètement affiliée au groupement turc pro-islamiste et conservateur Milli Gurüs, basé à Cologne en Allemagne.

## EDITORIAL

Par M. Saâdoune

### PARTENAIRE OU PARRAIN ?

C'est la première fois qu'un responsable algérien fait état publiquement de la réticence française à l'égard d'un développement du nucléaire civil en Algérie. Dans les colonnes d'El-Khabar d'hier, le ministre de l'Énergie, Chakib Khelil, a mis en parallèle le peu d'entrain des Français à discuter du développement du nucléaire civil, contrairement à d'autres pays comme la Chine où l'on a une approche plus concrète et plus constructive.

Apparemment, la réticence française n'a rien à voir avec une appréhension sécuritaire, mais obéit à des considérations économiques de préservation de monopole sur l'uranium. Or, de l'uranium, il y en a en Algérie, et elle compte en user comme argument de négociation pour favoriser un réel partenariat dans le développement du nucléaire civil en Algérie. «Celui qui veut notre uranium doit donner une contrepartie», a déclaré Chakib Khelil.

A l'évidence, à Alger, on veut rester dans le domaine strict des affaires. Là où les Chi-

nois, les Russes (et mêmes les Américains ?) sont des partenaires potentiels permettant de contourner et de passer outre la réticence française. Le ministre de l'Énergie paraît même faire un sort à la «proposition» de Nicolas Sarkozy d'aider l'Algérie à développer son industrie nucléaire civile en contrepartie d'un partenariat dans l'exploitation des champs gaziers. Certains ont noté, à juste titre, qu'il s'agit pour Sarkozy de s'octroyer une sorte de statut de «parrain de moralité» pour l'Algérie, alors qu'elle n'en a nul besoin.

L'accès au nucléaire civil est garanti par le Traité de non-prolifération et l'Algérie coopère totalement avec l'AIEA. L'idée d'un usage militaire n'est plus qu'une lune agitée, de manière cyclique, par certains médias occidentaux. Alger n'ayant pas besoin d'un certificat de moralité, c'est donc exclusivement

dans le domaine des affaires et du transfert de technologie que les choses se situent. C'est sur ce terrain que se place Chakib Khelil en faisant valoir que la concurrence existe et que les Chinois, comme les Russes, sont déjà intéressés.

L'arrangement suggéré par Sarkozy - une simple «idée», précise Khelil, et non une proposition en bonne et due forme - est-il intéressant pour l'Algérie ? On peut noter que le secteur du gaz, dans les limites des 51% dévolus à Sonatrach, est ouvert à la concurrence entre entreprises étrangères et qu'il ne serait pas judicieux pour l'Algérie de déroger à cette règle. Il serait plus profitable d'utiliser l'attrait pour les gisements d'uranium pour susciter et favoriser un partenariat pour le développement de la filière nucléaire civile en Algérie. Les Chinois, dont les besoins en énergie vont croissant, pourraient être ces partenaires de choix. Ils le sont d'autant plus que Pékin n'essaie pas de se poser en parrain moral et sait parler affaires aussi bien, sinon mieux, que les capitalistes.